



## CANEVAS DE RAPPORT DES PROJETS FINANCÉS PAR L'INITIATIVE POUR LA FORET DE L'AFRIQUE CENTRALE (CAFI)<sup>1</sup> ET LE FONAREDD

### Rapport annuel

Période du 1 janvier 2025 au 31 décembre 2025.

<b>Titre du projet :</b>	Projet d'Appui à l'Atteinte des Jalons
<b>Numéro de référence MPTF du projet<sup>2</sup> :</b>	MPTF 00141041
<b>Organisation de mise en œuvre :</b>	Programme de Nations Unies pour le Développement (PNUD)
<b>Rapport soumis par :</b> Nom : Titre : Organisation : Adresse email :	Damien Mama Représentant Résident PNUD <a href="mailto:damien.mama@undp.org">damien.mama@undp.org</a>
<b>Contact en cas de besoin de clarification :</b> Nom : Titre : Organisation : Adresse email :	Kouadio N'Goran Coordonnateur du Programme PNUD <a href="mailto:kouadio.ngoran@undp.org">kouadio.ngoran@undp.org</a>

Veuillez indiquer si ce rapport a été approuvé par le comité de pilotage du projet :

Oui

Non

Si oui, quand : Click or tap to enter a date.

Si non, date anticipée d'examen en comité de pilotage du projet :

<sup>1</sup> Ce canevas est relatif à la présentation des rapports annuel et semestriel des organisations de mise en œuvre des programmes financés par CAFI via le FONAREDD en RDC. Les rapports annuels couvrent la période du 1er janvier au 31 décembre et les premières versions doivent être soumises au plus tard le 31 janvier de l'année suivante. Les rapports semestriels couvrent la période du 1er janvier au 30 juin et les premières versions doivent être soumises le 31 juillet.

## Abréviations et acronymes

ACE	Agence Congolaise de l'Environnement
AT	Aménagement du Territoire
BUR	Rapports Biennaux
CCNA	Conseil Consultatif National d'Agriculture
CNAT	Conseil National d'Aménagement du Territoire
CPAT	Conseil Provincial d'Aménagement du Territoire
CAFI	Central African Forest Initiative
CCNUC	Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques
CNUCC	Convention des nations Unies Contre la Corruption
CCNF	Conseil Consultatif National des Forêts
CCPF	Conseils Consultatifs Provinciaux des Forêts (CCPF)
CFCL	Concessions forestières des forêts des communautés
CDN	Contribution Déterminée Nationale
CFLEDD	Coalition des Femmes Leaders pour l'Environnement et le Développement Durable
CONAPO	Conseil National de la Population
COFIL	Comité du pilotage
CPAT	Conseils Provinciaux et Locaux d'Aménagement du Territoire
CPPO	Conseil Provincial de la Population
CTIP	Comité Technique Interministériel de Population
CTR	Comité Technique de Suivi des Réformes
DANTIC	Direction des nouvelles technologies de l'information et de la communication
DDD	Direction de Développement Durable
DIAF	Direction Inventaire et Aménagement Forestiers
EES	Etudes Environnementales et Sociales
EIES	Etude d'Impact Environnemental et Social
FONAREDD	Fonds National REDD
GES	Gaz à Effet de Serre
GIZ	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
ITIE	Initiative pour la transparence dans les industries extractives
LOA	Letter of Agreement
LOI	Letter of Intent
MEDD-NEC	Ministère de l'Environnement, du Développement Durable et Nouvelle Economie du Climat
MPTF	Multi-Partner Trust Fund Office
NERF	Niveau d'émissions de référence des forêts pour la réduction des émissions dues à la déforestation
PAAJ	Programme d'Appui à l'Atteinte de Jalons
PAD	Politique Agricole Durable
PFN	Politique Forestière Nationale
PGDF	Projet de Gestion Durable de Forêt

*Rapport annuel 2025\_ Programme d'Appui à l'Atteinte des Jalons*

PNH	Plan National des Hydrocarbures
PNP	Politique Nationale de Population
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PGES	Plan de Gestion Environnementale et Sociale
PLAT	Plan Local d'Aménagement du territoire
PPAT	Plan provincial d'Aménagement du territoire
PSAT	Plan Simple d'Aménagement de territoire
PTAB	Plan de Travail Annuel Budgétisé
PIREDD	Programme Intégré REDD+
REDD+	Réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts
RDC	République Démocratique du Congo
SG	Secrétariat Général
SNAT	Schéma National d'Aménagement du territoire
SNSF	Système National de Surveillance Forestière
SPANB	Stratégie et plan d'action Nationale pour la Biodiversité
TDRs	Terme de References
UNDG	United Nations Development Group

Table des matières

Table des matières

1.	Données clés du projet.....	6
2.	Résumé des progrès réalisés par le projet.....	8
3.	Défis de mise en œuvre .....	12
3.1	Défis liés au contexte du pays .....	12
3.2	Défis inhérents au projet.....	12
3.3	Commentaires.....	13
4.	Evaluation de la performance du projet.....	0
4.1	Evaluation de la performance du projet sur base des indicateurs du cadre logique ....	0
4.2	Etat d'avancement de mise en œuvre des activités du projet pour la période de rapportage .....	27
5.	Résultats du Projet.....	0
5.1	Contributions du projet à l'atteinte des indicateurs du cadre de résultats de CAFI ....	0
5.2	Contributions du projet à l'atteinte des jalons de la Lettre d'intention .....	1
6.	Communication et promotion.....	9
6.1	Illustration spécifique – Photos et vidéos HD .....	9
6.2	Stratégie et plan de communication .....	11
7.	Exécution financière .....	13
7.1	Décaissements .....	13
7.2	Suivi des Contrats.....	24
7.3	Gestion financière, approvisionnement et ressources humaines .....	24
7.4	Mobilisation de ressources .....	25
7.5	Audits .....	25
7.6	Révisions budgétaires.....	25
8.	Suivi évaluation et apprentissage du projet.....	25
8.1	Etat d'avancement du plan de suivi du projet .....	26
8.2	Evaluations .....	26
8.3	Intégration des leçons apprises.....	26
8.4	Révisions programmatiques (le cas échéant) .....	27
9.	Thèmes transversaux .....	27
9.1	Genre, peuples autochtones et autres groupes vulnérables .....	27
9.2	Respect des standards environnementaux et sociaux .....	28
10.	Gestion des risques .....	31
10.1	Matrice de gestion des risques sur la base de l'analyse effectuée.....	31
10.2	Évaluation de la transparence et de l'intégrité .....	31
11.	Récapitulatif des livrables .....	32

12. Annexes .....38

## 1. Données clés du projet

Titre du projet	Projet d'Appui à l'Atteinte des Jalons de la 2 <sup>ème</sup> Lettre d'Intention signée entre l'Initiative pour la Forêt de l'Afrique Centrale (CAFI) et la République Démocratique du Congo (RDC) pour la période 2021-2031- PAAJ
Numéro de référence MPTF du projet	00141041
Hyperlien du document de projet <sup>2</sup>	<a href="https://drive.google.com/drive/folders/1VkJbDlhN8eyJUNNlaOjpUm5IB2ayyTo">https://drive.google.com/drive/folders/1VkJbDlhN8eyJUNNlaOjpUm5IB2ayyTo</a>
Zone(s) d'intervention(s) du projet	Nationale
Institutions ou ministères de tutelle	
Organisations partenaires participantes de niveau 1 <sup>3</sup>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ministère de l'Aménagement du Territoire (MINAT)/Fonds National d'Aménagement du Territoire (FONAT)</li> <li>- Ministère de l'Agriculture et Sécurité Alimentaire (MINAGRISA)/Secrétariat Général</li> <li>- Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD)/ Secrétariat Général</li> <li>- Ministère du Plan et de la Coordination de l'Aide au Développement /Observatoire Congolais de Développement Durable (OCDD)</li> <li>- Ministère des Mines (MINIMIN) ;</li> <li>- Ministère des hydrocarbures (MINHYDRO)</li> <li>- Initiative pour la Transparence des Industries Extractives (ITIE) ;</li> <li>- Agence Congolaise de l'Environnement (ACE) ;</li> <li>- Comité Technique de Suivi des Réformes (CTR)</li> </ul>
Budget total du projet (USD)	8 000 000 USD
Durée totale du projet (mois)	18 mois
Date d'approbation du projet par le Conseil d'administration de CAFI ou le Comité de pilotage du FONAREDD	Novembre 2024
Date de réception des premiers fonds du MPTF	18 février 2025
Date d'approbation du 1 <sup>er</sup> Plan de Travail Budgétisé Annuel par le comité de pilotage du projet	8 avril 2025
Date de clôture initiale	31/05/2026
Date de clôture révisée le cas échéant	NA
Dépenses du 01/01 au 31/12 de l'année de rapportage	2 369 046,95
Dépenses globales cumulatives (USD) au 31/12 de l'année de rapportage	2 593 395,95

<sup>2</sup> L'ensemble des documents de projet se trouve sur le Drive CAFI [https://drive.google.com/drive/folders/1RhAT\\_Hc5jycgw40xr7YZM57jV4zQFadQ](https://drive.google.com/drive/folders/1RhAT_Hc5jycgw40xr7YZM57jV4zQFadQ). Sélectionner Country documents / Le pays ou regional / programming / active portfolio / numéro et nom du projet

<sup>3</sup> Il s'agit des organisations qui ont reçu un financement direct du Bureau MPTF dans le cadre du projet.

*Rapport annuel 2025\_ Programme d'Appui à l'Atteinte des Jalons*

Taux de consommation sur l'ensemble des tranches reçues	65%
Date et hyperlien de l'évaluation à mi-parcours le cas échéant	Programmé en février 2026.
	Insérer hyperlien si l'évaluation est publique

## 2. Résumé des progrès réalisés par le projet

Ce résumé présente les réalisations spécifiques de chaque entité de mise en œuvre du projet, soient 6 ministères sectoriels et deux entités spécialisées.

Progrès ou résultats obtenus au cours de la période de rapportage (année 2025)	Résultats obtenus de manière cumulative depuis le début du projet
<b>Effet 1 : Les décisions en matière d'aménagement du territoire assurent une représentation équilibrée des intérêts sectoriels et maintiennent les forêts debout, et une meilleure sécurité foncière n'encourage pas la conversion par les individus ou les communautés (AT)</b>	
<b>1<sup>er</sup> indicateur effet 1</b> : Textes d'application élaborés, adoptés et vulgarisés (Décret, arrêtés et édits)	
La loi AT promulguée ; 1 Décret CNAT adopté au 63 <sup>ième</sup> conseil de ministre ; 1 CPAT dans le PIREDD Kasai oriental	La loi AT promulguée ; 1 Décret CNAT adopté au 63 <sup>ième</sup> conseil de ministre ; 1 CPAT dans le PIREDD Kasai oriental
<b>2<sup>ème</sup> indicateur effet 1</b> : Nombre des groupes thématiques opérationnels qui font la collecte des données de l'Annuaire	
10 groupes thématiques mises en place, données collectées. Une retraite des groupes thématiques organisée à Bibwa.	10 groupes thématiques mises en place, données collectées. Une retraite des groupes thématiques organisée à Bibwa
<b>3<sup>ème</sup> indicateur effet 1</b> : Nbre de mini-atelier d'analyse et traitement des données collectées par le Comité technique.	
1 mini atelier pour la production de l'annuaire de ressources naturelles et du sous-sol	1 mini atelier pour la production de l'annuaire de ressources naturelles et du sous-sol
<b>4<sup>ème</sup> indicateur effet 1</b> : Nbre de consultations (en ateliers) d'identification des conflits d'affectation des terres et de superposition des usages à analyser.	
2 consultations sur l'identification des conflits (Equateur, Tshopo)	2 consultations sur l'identification des conflits (Equateur, Tshopo)
<b>5<sup>ème</sup> indicateur effet 1</b> : Nbre des cartographes mobilisés pour la cartographie des zones des conflits d'affectation des terres	
3 cartographes	
<b>6<sup>ème</sup> indicateur effet 1</b> : Nbre de missions de Collecte des données auprès des ministères sectoriels à Kinshasa sur les contrats d'affectation des terres (y compris données géo- référencées).	
5 missions effectuées, données collectées sur les concessions forestières Certains contrats sont publiés sur les sites de certains ministères dont les mines, les hydrocarbures. ITIE a publié une partie des contrats de forêts	5 missions effectuées, données collectées sur les concessions forestières Certains contrats sont publiés sur les sites de certains ministères dont les mines, les hydrocarbures. ITIE a publié une partie des contrats de forêts
<b>7<sup>ème</sup> indicateur effet 1</b> : Base de données géoréférencées de tous les contrats d'affectation des terres mise en ligne est actualisée annuellement.	
1 base de données publiée sur les sites respectifs des ministères des mines, des hydrocarbures	1 base de données publiée sur les sites respectifs des ministères des mines, des hydrocarbures
<b>9<sup>ème</sup> indicateur effet 1</b> : Nb (calculé) de personnes touchées par les campagnes de communication visant principalement à informer sur le projet.	
370 (16% femmes, 84% hommes)	370 (16% femmes, 84% hommes)
<b>10<sup>ème</sup> indicateur effet 1</b> : Nb (calculé) de personnes touchées par les campagnes de communication visant principalement à modifier les attitudes et pratiques.	
334 (18% femmes, 82% hommes)	334 (18% femmes, 82% hommes)
<b>11<sup>ème</sup> indicateur effet 1</b> : Pourcentage de campagnes utilisant des outils pour cibler spécifiquement les minorités et groupes vulnérables.	
25%	25%
<b>Effet 2 : La politique de Développement agricole durable est mise en pratique (dont préservation des forêts HV et tourbières (Agriculture))</b>	
<b>1<sup>er</sup> Indicateur effet 2</b> : Nombre d'ateliers de Vulgarisation du document de la Politique (au niveau national et dans les provinces)	
7 ateliers organisés dans 7 provinces	7 provinces
<b>2<sup>ème</sup> Indicateur effet 2</b> : La loi agricole révisée est promulguée et les textes d'application sont publiés	
La loi agricole révisée par le ministère et le draft transmis au gouvernement	La loi agricole révisée par le ministère et le draft transmis au gouvernement
<b>3<sup>ème</sup> Indicateur effet 2</b> : Des zones des savanes valorisées par des programmes des investissements agricoles des grandes envergures	
Un Programme d'Appui au Développement Durable des Savanes et Forêts Dégradées a été financé par le FONAREDD-CAFI en 2025 afin d'investir dans la valorisation des zones savaniques.	Un Programme d'Appui au Développement Durable des Savanes et Forêts Dégradées a été financé par le FONAREDD-CAFI en 2025 afin d'investir dans la valorisation des zones savaniques.

## Rapport annuel 2025\_ Programme d'Appui à l'Atteinte des Jalons

Progrès ou résultats obtenus au cours de la période de rapportage (année 2025)	Résultats obtenus de manière cumulative depuis le début du projet
<b>4ième Indicateur effet 2 : La PAD traduite en 4 langues nationales</b>	
Documents PAD traduites dans 4 langues nationales	Documents PAD traduites dans 4 langues nationales
<b>5ième Indicateur effet 2 : Conception des pilotes de cadastre agricole (Etude)</b>	
Une étude sur le cadastre agricole réalisée	Une étude sur le cadastre agricole réalisée
<b>6ième Indicateur effet 2 : Pratiques de l'agriculture durable adoptées à l'échelle familiale</b>	
Pratiques vulgarisées et adoptées dans 7 provinces (Lomami, Kasai Central, Equateur, Kasai oriental, Tshopo, Maniema, Sub Ubangi)	Pratiques vulgarisées et adoptées dans 7 provinces (Lomami, Kasai Central, Equateur, Kasai oriental, Tshopo, Maniema, Sub Ubangi)
<b>7ième Indicateur effet 2 : Définir l'agriculture de taille intermédiaire (type familial) et les études provinciales</b>	
3 études de réflexion sur la définition de l'agriculture de taille intermédiaire dans 3 provinces (Tshopo, Kongo centrale et Kasai oriental) Etude de potentiel agricole dans 4 provinces (Haut Katanga, Kasai central, Nord Kivu, Tshopo)	3 études de réflexion sur la définition de l'agriculture de taille intermédiaire dans 3 provinces (Tshopo, Kongo centrale et Kasai oriental) Etude de potentiel agricole dans 4 provinces (Haut Katanga, Kasai central, Nord Kivu, Tshopo)
<b>8ième Indicateur effet 2 : Une implication des ménages agricoles du type familiale engagé dans le processus de réflexion et de définition</b>	
103 ménages impliqués dans le processus de réflexion dans 3 provinces (Tshopo, Kongo centrale et Kasai oriental)	103 ménages impliqués dans le processus de réflexion dans 3 provinces (Tshopo, Kongo centrale et Kasai oriental)
<b>9ième Indicateur effet 2 : Subvention agricole pour les petits producteurs au sein des coopératives agricoles</b>	
Une subvention accordée aux agricultures sous forme d'intra lors de la campagne agricole dans 7 provinces (Bas Uélé, Haut Uélé, Haut Katanga, Ituri, Kasai central, Kasai oriental, Kongo central)	Une subvention accordée aux agricultures sous forme d'intra lors de la campagne agricole dans 7 provinces (Bas Uélé, Haut Uélé, Haut Katanga, Ituri, Kasai central, Kasai oriental, Kongo central)
<b>10ième indicateur effet 2 : Nb (calculé) de personnes touchées par les campagnes de communication visant principalement à informer sur le projet.</b>	
540 (dont 19,5% femmes et 80,5% hommes)	540 (dont 19,5% femmes et 80,5% hommes)
<b>11ième indicateur effet 2 : Nb (calculé) de personnes touchées par les campagnes de communication visant principalement à modifier les attitudes et pratiques.</b>	
417 (dont 17% femmes et 83% hommes)	417 (dont 17% femmes et 83% hommes)
<b>12ième indicateur effet 2 : Pourcentage de campagnes utilisant des outils pour cibler spécifiquement les minorités et groupes vulnérables.</b>	
50% des campagnes	50% des campagnes
<b>Effet 3 : Les soubassements de la politique de développement durable et de conservation des forêts sont formalisés (Forêt)</b>	
<b>1<sup>er</sup> indicateur effet 3 : Nombre de concepts définis au travers d'un processus participatif et multisectoriel</b>	
2 concepts (forêt de grande valeur et tourbières)	2 concepts (forêt de grande valeur et tourbières)
<b>2ième indicateur effet 3 : Nombre de concessions forestières de conservation légales publiées et illégales résiliées</b>	
<a href="#">Liste provisoire de 80 concessions en attente de la revue légale</a>	<a href="#">Liste provisoire de 80 concessions en attente de la revue légale</a>
<b>3ième indicateur effet 3 : Définition nationale du concept de « forêt dégradée » est validée par les parties prenantes</b>	
1 définition de forêt dégradée en attente par CCNF	1 définition de forêt dégradée en attente par CCNF
<b>4ième indicateur effet 3 : Un document de politique forestière nationale élaboré et validé</b>	
1 document de la PFN produit en attente de validation technique	1 document de la PFN produit en attente de validation technique
<b>5ième indicateur effet 3 : Nombre d'actes des états généraux des forêts publiés</b>	
1 acte des états généraux des forêts publié	1 acte des états généraux des forêts publié
<b>6ième indicateur effet 3 : 1 Code forestier révisé, validé et promulgué</b>	
Révision en cours : une feuille de route produite pour la révision du code forestier, atelier de prise en compte des recommandations des directions des forêts pour la révision du code forestier	Révision en cours : une feuille de route produite pour la révision du code forestier ; atelier de prise en compte des recommandations des directions des forêts pour la révision du code forestier
<b>7ième indicateur effet 3 : Un Plan de protection des aires protégées</b>	
1 plan produit	1 plan produit
<b>8ième indicateur effet 3 : Une ordonnance portant extension des espaces sous statut de conservation publié.</b>	
Une ordonnance portant création de l'aire protégée à vocation réserve communautaire couloir vert	Une ordonnance portant création de l'aire protégée à vocation réserve communautaire couloir vert

Rapport annuel 2025\_ Programme d'Appui à l'Atteinte des Jalons

Progrès ou résultats obtenus au cours de la période de rapportage (année 2025)	Résultats obtenus de manière cumulative depuis le début du projet
<b>9ième indicateur effet 3 : Données des CFCL publiées annuellement</b>	
Les données publiées sur <a href="#">le site de forêt communautaire</a>	Les données publiées sur <a href="#">le site de forêt communautaire</a>
<b>10ième indicateur effet 3 : CCNF installé et rendu opérationnel</b>	
1 CCNF extraordinaire sur le code forestier organisé	1 CCNF extraordinaire sur le code forestier organisé
<b>12ième indicateur effet 3 : Nb (calculé) de personnes touchées par les campagnes de communication visant principalement à informer sur le projet.</b>	
1523 personnes (dont 19% femmes et 81% hommes)	1523 personnes (dont 19% femmes et 81% hommes)
<b>13ième indicateur effet 3 : Nb (calculé) de personnes touchées par les campagnes de communication visant principalement à modifier les attitudes et pratiques.</b>	
1251 personnes (dont 19% femmes et 81% hommes)	1251 personnes (dont 19% femmes et 81% hommes)
<b>14ième indicateur effet 3 : Pourcentage de campagnes utilisant des outils pour cibler spécifiquement les minorités et groupes vulnérables.</b>	
17% de campagnes	17% de campagnes
<b>Effet 4 : La RDC dispose d'une Politique des Populations et la met en œuvre (Plan)</b>	
<b>1ième indicateur effet 4 : Nombre d'organes fonctionnels de CONAPO</b>	
3 organes (CTIP, Secrétariat permanent et COPIL)	3 organes (CTIP, Secrétariat permanent et COPIL)
<b>2ième indicateur effet 4 : Nombre de réunion de COPIL</b>	
2 réunions de COPIL	2 réunions de COPIL
<b>3ième indicateur effet 4 : Nombre de réunion de CTIP</b>	
3 réunions de CTIP	3 réunions de CTIP
<b>4ième indicateur effet 4 : Fonctionnement mensuel optimal du secrétariat permanent</b>	
7 rapports mensuels de fonctionnement du SP, équipement en matériels du bureau.	7 rapports mensuels de fonctionnement du SP, équipement en matériels du bureau.
<b>5ième indicateur effet 4 : Nombre de provinces dotées de Comités Provinciaux de Population</b>	
Les missions d'installations de CPPO ont été planifiées dans 5 provinces	Les missions d'installations de CPPO ont été planifiées dans 5 provinces
<b>6ième indicateur effet 4 : Nombre de Nombre de drafts de PNP</b>	
4 drafts ont été produits (Note de cadrage PNP, note de cadrage diagnostic, draft diagnostic, draft PNP)	4 drafts ont été produits (Note de cadrage PNP, note de cadrage diagnostic, draft diagnostic, draft PNP)
<b>7ième indicateur effet 4 : Nombre d'atelier organisé pour le PNP</b>	
Un atelier national de haut niveau sur le lancement des travaux de la politique nationale de population	Un atelier national de haut niveau sur le lancement des travaux de la politique nationale de population
<b>8ième indicateur effet 4 : Nombre de séance de plaidoyer</b>	
Plusieurs séances de plaidoyer ont été organisées sur base de la note de justification envoyée par le ministre aux services de budget	Plusieurs séances de plaidoyer ont été organisées sur base de la note de justification envoyée par le ministre aux services de budget
<b>9ième indicateur effet 4 : Nb (calculé) de personnes touchées par les campagnes de communication visant principalement à informer sur le projet.</b>	
799 (dont 17% femmes et 83% hommes)	799 (dont 17% femmes et 83% hommes)
<b>10ième indicateur effet 4 : Nb (calculé) de personnes touchées par les campagnes de communication visant principalement à modifier les attitudes et pratiques.</b>	
695 (dont 17% femmes et 83% hommes)	695 (dont 17% femmes et 83% hommes)
<b>11ième indicateur effet 4 : Pourcentage de campagnes utilisant des outils pour cibler spécifiquement les minorités et groupes vulnérables.</b>	
87% des campagnes	87% des campagnes
<b>Effet 5 : L'exploitation minière est gérée avec transparence et obéit à des normes socio environnementales (Mines et Hydrocarbures)</b>	
<b>1ième indicateur effet 5 : Nb (calculé) de missions d'inspections, de contrôle et évaluation environnementale organisées</b>	
1 mission d'inspection d'hydrocarbure	1 mission d'inspection d'hydrocarbure
<b>2ième indicateur effet 5 : Nb (calculé) d'acte publiés</b>	
En cours : 2 drafts d'actes rédigés et soumis à l'autorité (1 acte réglementaire pour mine et 1 acte interministériel pour hydrocarbure)	En cours : 2 drafts d'actes rédigés et soumis à l'autorité (1 acte réglementaire pour mine et 1 acte interministériel pour hydrocarbure)
<b>3ième indicateur effet 5 : Nb (calculé) de personnes formées</b>	

## Rapport annuel 2025\_ Programme d'Appui à l'Atteinte des Jalons

Progrès ou résultats obtenus au cours de la période de rapportage (année 2025)	Résultats obtenus de manière cumulative depuis le début du projet
45 experts des ministères de mines et des hydrocarbures (25 pour mines et 20 pour hydrocarbures)	45 experts des ministères de mines et des hydrocarbures (25 pour mines et 20 pour hydrocarbures)
<b>4ème indicateur effet 5 : Nb séances de formations réalisées</b>	
6 séances de formation, respectivement trois par ministère (mines et hydrocarbures)	6 séances de formation, respectivement trois par ministère (mines et hydrocarbures)
<b>5ème indicateur effet 5 : Nb de personnes déclarant utilisées les outils et informations auxquels ils ont été formés un an après</b>	
20 personnes formées ont déclaré utilisées les outils en 2025 ;	Toutes les personnes formées ont déclaré utilisées les outils en 2025 ;
<b>6ème indicateur effet 5 : Nombre de Site web du secteur des Mines et hydrocarbures opérationnel</b>	
2 sites web sont fonctionnels (Mines et hydrocarbures) pour la publication des données de PAAJ et des contrats	2 sites web sont fonctionnels (Mines et hydrocarbures) pour la publication des données de PAAJ et des contrats
<b>7ème indicateur effet 5 : séances d'actualisation des données des entreprises</b>	
Plus de 20 séances d'actualisation de données des entreprises réalisées sur les sites web mines et hydrocarbures	Plus de 20 séances d'actualisation de données des entreprises réalisées sur les sites web mines et hydrocarbures
<b>8ème indicateur effet 5 : Nombre de contrats miniers</b>	
7 contrats miniers publiés en 2025 ; Anciens contrats des hydrocarbures publiés	7 contrats miniers publiés en 2025 ; Anciens contrats des hydrocarbures publiés
<b>9ème indicateur effet 5 : Normes d'atténuation des impacts sur la forêt pris en compte dans le secteur des mines et des forêts.</b>	
Un draft du Plan National du secteur des Hydrocarbures élaboré, une feuille de route de validation finale de PNH, 5 réunions d'accompagnement du projet normes organisées avec GIZ, ACE, Mines et Hydrocarbures	Un draft du Plan National du secteur des Hydrocarbures élaboré, une feuille de route de validation finale de PNH, 5 réunions d'accompagnement du projet normes organisées avec GIZ, ACE, Mines et Hydrocarbures
<b>10ème indicateur effet 5 : Nb (calculé) de personnes touchées par les campagnes de communication visant principalement à informer sur le projet.</b>	
102 (dont 24% femmes et 76% hommes)	102 (dont 24% femmes et 76% hommes)
<b>11ème indicateur effet 5 : Nb (calculé) de personnes touchées par les campagnes de communication visant principalement à modifier les attitudes et pratiques.</b>	
53 (dont 26% femmes et 74% hommes)	53 (dont 26% femmes et 74% hommes)
<b>12ème indicateur effet 5 : Pourcentage de campagnes utilisant des outils pour cibler spécifiquement les minorités et groupes vulnérables.</b>	
0% (aucune campagne a ciblé les groupes vulnérables en 2025)	0% (aucune campagne a ciblé les groupes vulnérables en 2025)
<b>Effet 6 : L'exploitation forestière et la préoccupation REDD+ entrent dans l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE).</b>	
<b>1ème indicateur effet 6 : Pourcentage de délégués qui participent à l'ITIE</b>	
Sensibilisation dans huit provinces sur la norme ITIE sur les problématiques liées à intégration de ITIE dans l'exploitation forestière ; (exploitants, société civile, étatiques, entreprises, 100% des parties sensibilisées).	Sensibilisation dans huit provinces sur la norme ITIE sur les problématiques liées à intégration de ITIE dans l'exploitation forestière ; (exploitants, société civile, étatiques, entreprises, 100% des parties sensibilisées).
<b>2ème indicateur effet 6 : Pourcentage des opérateurs forestiers formés à l'ITIE</b>	
Sensibilisation sur le code forestier et ses mesures d'application (opérateurs 100% sensibilisées : exploitants forestiers, société civile, association d'exploitants)	Sensibilisation sur le code forestier et ses mesures d'application (opérateurs 100% sensibilisées : exploitants forestiers, société civile, association d'exploitants)
<b>3ème indicateur effet 6 : Des contrats de concessions d'exploitation industrielle des forêts et de conservation des forêts sont publiés sur le site web</b>	
Identification des rapports et documents contractuels existants.	Identification des rapports et documents contractuels existants
<b>4ème indicateur effet 6 : Publication du Rapport sur le respect par les opérateurs exerçant dans les secteurs forêt, mines, hydrocarbures, de leurs obligations environnementales et sociales</b>	
Réunions de planification ACE et ITIE, production des TDRS de recrutement du consultant pour la publication du rapport	Réunions de planification ACE et ITIE, production des TDRS de recrutement du consultant pour la publication du rapport
<b>5ème indicateur effet 6 : Nb (calculé) de personnes touchées par les campagnes de communication visant principalement à informer sur le projet.</b>	
871 (dont 14% femmes et 86% hommes)	871 (dont 14% femmes et 86% hommes)
<b>6ème indicateur effet 6 : Nb (calculé) de personnes touchées par les campagnes de communication visant principalement à modifier les attitudes et pratiques.</b>	
837 (dont 14% femmes et 86% hommes)	837 (dont 14% femmes et 86% hommes)

Progrès ou résultats obtenus au cours de la période de rapportage (année 2025)	Résultats obtenus de manière cumulative depuis le début du projet
<b>7ème indicateur effet 6</b> : Nb (Pourcentage de campagnes utilisant des outils pour cibler spécifiquement les minorités et groupes vulnérables)	
88% de campagnes	88% de campagnes
<b>Effet 7 : Les exploitants respectent des normes Socio Environnementale contrôlées (ACE).</b>	
<b>1<sup>er</sup> indicateur effet 7</b> : Nombre de dispositions et activités mises en œuvre suivies pour renseigner les rapports d'études environnementales et sociales (EES, CGES, CPR, EIES, PMCES, PAR).	
4 projets suivis	4 projets suivis
<b>2ème indicateur effet 7</b> : Nombre de projets sectoriels suivis	
4 projets sectoriels suivi (Forêt, Energie)	4 projets sectoriels suivi (Forêt, Energie)
<b>3ème indicateur effet 7</b> : Nombre de ministères sectoriels appuyés pour l'atteinte de leurs jalons sectoriels	
4 (Forêt sur la politique forestière et l'intégration ITIE ; Mines et hydrocarbures sur les normes)	4 (Forêt sur la politique forestière et l'intégration ITIE ; Mines et hydrocarbures sur les normes)
<b>4ème indicateur effet 7</b> : Au moins 12 EIES menées en relation avec la protection des aires protégées, priorité dans les PIREDD	
11 EIES réalisées	11 EIES réalisées
<b>5ème indicateur effet 7</b> : Au moins 12 EIES menées et approuvées	
11 EIE menées, PV produits en attente de correction du rapport pour approbation	11 EIE menées, PV produits en attente de correction du rapport pour approbation
<b>6ème indicateur effet 7</b> : Nombre de normes REDD+ élaborées et adoptées dans les secteurs des mines et des hydrocarbures	
Task force ACE accompagne le projet normes de la GIZ en collaboration avec les ministères des Mines et des Hydrocarbures.	Task force ACE accompagne le projet normes de la GIZ en collaboration avec les ministères des Mines et des Hydrocarbures
<b>7ème indicateur effet 7</b> : Nombre de missions de contre vérification	
4 missions dans les provinces forestières (Tshopo, Mongala, Equateur et Mai Ndombe)	4 missions dans les provinces forestières (Tshopo, Mongala, Equateur et Mai Ndombe)
<b>8ème indicateur effet 7</b> : Nombre d'atelier de vulgarisation de texte réglementaires	
1 atelier national de vulgarisation de texte	1 atelier national de vulgarisation de texte
<b>8ème indicateur effet 7</b> : Nombre de rapport de réunions de suivi de normes	
5 réunions tenues sur l'ensemble (Mines, Hydrocarbures, GIZ, ITIE)	5 réunions tenues sur l'ensemble (Mines, Hydrocarbures, GIZ, ITIE)
<b>9ème indicateur effet 7</b> : Nb (calculé) de personnes touchées par les campagnes de communication visant principalement à informer sur le projet.	
165 (dont 13% femmes et 87% hommes)	165 (dont 13% femmes et 87% hommes)
<b>10ème indicateur effet 7</b> : Nb (calculé) de personnes touchées par les campagnes de communication visant principalement à modifier les attitudes et pratiques.	
160 (dont 13% femmes et 87% hommes)	160 (dont 13% femmes et 87% hommes)
<b>11ème indicateur effet 7</b> : Nb (Pourcentage de campagnes utilisant des outils pour cibler spécifiquement les minorités et groupes vulnérables)	
50% des campagnes	50% des campagnes

### 3. Défis de mise en œuvre

#### 3.1 Défis liés au contexte du pays

La situation sécuritaire à l'Est de la RDC impacte négativement la mise en œuvre de certaines activités qui couvrent l'ensemble du territoire national. C'est le cas par exemple des consultations provinciales dans le cadre d'élaboration des politiques sectorielles comme la politique nationale forestière, la politique nationale de population. Pour faire face à cela, les consultations sur la politique forestière nationale ont été organisées dans les zones inoccupées par la rébellion dans les provinces en guerre.

#### 3.2 Défis inhérents au projet

- **Retard dans le démarrage du projet.** Le projet a démarré en avril par la tenue du comité de pilotage. Cependant, la lourdeur dans l'élaboration et le partage des documents administratifs entre les structures de mise en œuvre et le PNUD a été en partie à la base

du retard de transfert des fonds pour démarrer les activités prévues pour la période de rapportage. En effet, entre avril et juin 2025, aucune structure de mise en œuvre a reçu les fonds. Bien que certaines ont eu la possibilité d'anticiper les actions par leurs propres moyens, d'autres ont attendu le transfert pour le démarrage, allant jusqu'en septembre (ITIE) et novembre 2025 (Mines). Ce retard a entraîné des conséquences sur la durée d'exécution des activités. Des plans d'accélération ont été mis en place pour réaliser les activités dans un délai court.

- **Absence d'arrêté de mise en place des task-forces.** Certaines structures de mise en œuvre (Mines, Hydrocarbures) n'ont pas pris l'arrêté de mise en place de la task-force jusqu'à la période de rapportage. Cela a occasionné un démarrage tardif des activités (septembre 2025 pour le cas de Hydrocarbures). Une proposition de draft d'arrêté a été soumis à l'autorité par la taskforce.
- **Retard dans l'exécution des feuilles de route.** Les feuilles de route élaborées au début du projet n'ont pas été respectées pour la majorité des task-forces. D'une part certains membres de la task-force disposent d'autres responsabilités ou sont alignées sur d'autres missions qui les empêchent d'avoir une implication totale dans le projet. D'autre part, certaines activités exigent la prise d'actes juridiques<sup>4</sup> qui demandent l'implication des autorités politiques (décret, arrêté, élaboration des politiques). Le retard dans la prise de ces actes, rallonge la période de mise en œuvre d'autres activités qui en dépendent. Les dossiers techniques ont été préparés (modules de formation, projet de document) et le plaidoyer renforcé auprès des autorités.
- **Fonds insuffisants pour certaines activités.** Dans la mise en œuvre de certaines activités comme les études de diagnostics, les consultations provinciales au cours des processus d'élaboration des politiques (cas de PNP, PFN), les fonds alloués par le projet n'ont pas été suffisants. Pour y faire face, les entités ont soit sélectionnés certaines provinces, soit mobiliser des partenariats financiers.
- **Alignement de toutes les activités du projet à l'année 1.** Le PTBA 2025 a aligné presque toutes les activités prévues par le projet. Pour les entités ayant un grand nombre de jalons comme Environnement, Aménagement de territoire, la coordination des activités a été un défi. Par ailleurs, les fonds ont été divisés en deux tranches sans tenir compte des tâches à réaliser par activité et la priorisation des jalons obligatoires pour l'année 2025. Les discussions ont eu lieu avec l'équipe de gestion du projet pour mettre en place les mécanismes d'organisation d'activité selon le cas.

### 3.3 Commentaires

En raison des défis évoqués ci haut, les activités prévues au cours de l'année 2025 ont connu un léger retard et certaines seront exécutées entre janvier et février 2026. Cette situation a nécessité la prolongation des lettres d'accords entre le PNUD et les entités de mise œuvre jusqu'en avril 2026, afin de finaliser les activités résiduelles.

---

<sup>4</sup> Par exemple, on ne peut pas organiser la formation des membres de CNAT sans la sortie signée du décret CNAT par madame la première ministre et l'arrêté de désignation de ces membres par le ministre d'AT bien que le décret ait été adopté par le gouvernement depuis octobre 2025.

## 4. Evaluation de la performance du projet

### 4.1 Evaluation de la performance du projet sur base des indicateurs du cadre logique

**Tableau évaluation de la performance- Aménagement du territoire (Effet 1)**

Produits	Indicateurs	Ligne de base <sup>5</sup>	Cible visée pour la période de rapportage (non cumulative)	Valeur atteinte pour la période de rapportage (non cumulative)	Valeur actuelle (en cumulatif) <sup>6</sup>	Cible finale dans le produc <sup>7</sup>	Cible finale révisée le cas échéant	Hyperlien et numéro de la décision d'approbation de la révision de la cible le cas échéant	Commentaires <sup>8</sup>
	Textes d'application élaborés, adoptés et vulgarisés (Décret, arrêtés et édits	Projet de loi relative à l'AT en attente de promulgation par le Chef de l'Etat	1 décret CNAT, 1 arrêté désignation des membres, 2 arrêtés sur CPAT des provinces pilotes, 2 édits PPAT provinces pilotes	<a href="#">La loi AT</a> promulguée 1 Décret CNAT adopté au 63 <sup>ème</sup> conseil de ministre 1 arrêté CPAT dans le PIREDD Kasai oriental 0 édit PPAT	1 Décret CNAT adopté au 63 <sup>ème</sup> conseil de ministre 1 arrêté CPAT dans le PIREDD Kasai oriental 0 édit PPAT	1 décret CNAT, 1 décret SNAT, 1 arrêté désignation des membres, CPAT (dont 2 provinces Pilotes et 12 provinces PIREDD, 14 édits PPAT.	NA		Loi promulguée avec l'appui PARAT et accompagnement PAAJ  CPAT dans KORLOM sur base du modèle d'arrêté élaboré sous PAAJ
	Nbre de membres du Conseil National d'AT formés.	0	50 dont 30 % des femmes et 70 % d'hommes	0		50 dont 30 % des femmes et 70 % d'hommes			En attente de la signature du décret CNAT et désignation des membres
	Nbre de membres du Conseil National d'AT formés déclarant utiliser (ou utilisant) les outils et	0	40 dont 30 % des femmes et 70 % d'hommes	0		40 dont 30 % des femmes et 70 % d'hommes			En attente de la signature du décret CNAT et désignation des membres

<sup>5</sup> Préciser l'unité.

<sup>6</sup> Indiquer la valeur à l'issue de la période de rapportage.

<sup>7</sup> Indiquer la cible telle que renseignée dans le document de projet.

<sup>8</sup> Les commentaires doivent inclure les raisons pour les progrès significatifs, les retards ou changements le cas échéant.

Rapport annuel 2025\_ Programme d'Appui à l'Atteinte des Jalons

Produits	Indicateurs	Ligne de base <sup>5</sup>	Cible visée pour la période de rapportage (non cumulative)	Valeur atteinte pour la période de rapportage (non cumulative)	Valeur actuelle (en cumulatif) <sup>6</sup>	Cible finale dans le prodoc <sup>7</sup>	Cible finale révisée le cas échéant	Hyperlien et numéro de la décision d'approbation de la révision de la cible le cas échéant	Commentaires <sup>8</sup>
Produit 1.1 (Jalon g) : Loi AT promulguée ; Conseil National AT (CNAT) est mis en place et opérationnel ; Conseils Provinciaux et locaux AT (CPAT et CLAT) mis en place dans au moins deux Provinces-pilotes et dans tous les autres PIREDD.	informations auxquels ils ont été formés un an après.								
	Conseil National d'AT est fonctionnel.	0	1 réunion	0		3 réunions ordinaires			En attente de la signature du décret CNAT et désignation des membres
	Nbre de sessions du Conseil National d'AT tenues.	0	0	0		2			
	Nbre de membres du Conseil National d'AT tenues participant activement aux sessions du Conseil National d'AT (activement = participé à 80 % des réunions).			40 dont 30 % des femmes et 70 % d'hommes	0		40 dont 30 % des femmes et 70 % d'hommes		Seuls les modules sont disponibles en attendant la désignation et l'arrêté CNAT
	Nbre des membres des Conseils Provinciaux d'AT formés dans deux provinces pilotes.	0		40 (dont 30 % des femmes et 70 % d'hommes) en raison de 2 provinces	0		280 dont 30 % des femmes et 70 % d'hommes		Seuls les modules sont disponibles en attendant la désignation et l'arrêté CPAT
	Nbre des membres des Conseils Provinciaux d'AT formés déclarant utiliser (ou utilisant) les outils et informations auxquels ils ont été formés un an après.	0		32 (dont 30 % des femmes et 70 % d'hommes) en raison de 2 provinces	0		32 (dont 30 % des femmes et 70 % d'hommes)		En attente de la désignation des membres CPAT
	Nombre de sessions d'installation des conseils provinciaux d'AT tenues.	0		2 sessions	0		14 sessions		En attente de la désignation des membres CPAT
	Nombre de personnes participant activement aux sessions des conseils provinciaux d'AT tenues.	0		32 (dont 30 % des femmes et 70 % d'hommes) en raison de 2	0		32 (dont 30 % des femmes et 70 % d'hommes)		En attente de la désignation des membres CPAT
	Nbre de Conseils provinciaux d'AT pilotes opérationnels.	0		2	0		2		En attente de l'arrêté CPPAT

Rapport annuel 2025\_ Programme d'Appui à l'Atteinte des Jalons

Produits	Indicateurs	Ligne de base <sup>5</sup>	Cible visée pour la période de rapportage (non cumulative)	Valeur atteinte pour la période de rapportage (non cumulative)	Valeur actuelle (en cumulatif) <sup>6</sup>	Cible finale dans le prodoc <sup>7</sup>	Cible finale révisée le cas échéant	Hyperlien et numéro de la décision d'approbation de la révision de la cible le cas échéant	Commentaires <sup>8</sup>
Produit 1.2 (Jalon h) : Annuaire de ressources naturelles du sol et sous-sol, en termes inventaires des ressources naturelles, renouvelables et non renouvelables, est réalisé d'ici fin 2023 et permet d'élaborer une ébauche préliminaire de l'Atlas d'Aménagement du territoire rassemblant la représentation cartographique des données de l'Annuaire ainsi que les affectations sectorielles existantes et celles projetées.	Nombre des groupes thématiques opérationnels qui font la collecte des données de l'Annuaire	10 Groupes thématiques	10 Groupes thématiques constitués et fonctionnels sous la supervision d'un Comité Technique multisectoriel.	Données collectées. Une retraite des dix groupes thématiques organisée à Bibwa.	Données collectées. Une retraite des dix groupes thématiques organisée à Bibwa.	10 Groupes thématiques constitués et fonctionnels sous la supervision d'un Comité Technique multisectoriel.			
	Nbre d'exemplaires de l'annuaire national des ressources naturelles multipliés.	0	200	0		200			
	L'annuaire national des ressources naturelles mis en ligne.	0	1	0		1			
	Nbre de mini-atelier d'analyse et traitement des données collectées par le Comité technique.	0	2	1	1	2			1 mini-atelier de relecture et d'analyse du contenu de l'Annuaire organisé avec la participation de tous les présidents des commissions thématiques. 1 Consultant recruté pour la consolidation des dernières observations et leur intégration
	Nbre des cartes thématiques sur les différentes potentialités produites	0	Au moins 35	Le tome 2 de l'Annuaire contient des cartes thématiques	Le tome 2 de l'Annuaire contient	Au moins 35			

Rapport annuel 2025\_ Programme d'Appui à l'Atteinte des Jalons

Produits	Indicateurs	Ligne de base <sup>5</sup>	Cible visée pour la période de rapportage (non cumulative)	Valeur atteinte pour la période de rapportage (non cumulative)	Valeur actuelle (en cumulatif) <sup>6</sup>	Cible finale dans le produc <sup>7</sup>	Cible finale révisée le cas échéant	Hyperlien et numéro de la décision d'approbation de la révision de la cible le cas échéant	Commentaires <sup>8</sup>
					des cartes thématiques				
	Nbre d'exemplaires de recueil des cartes	0	200			200			
	Nbre d'exemplaires cartes des potentialités territoriales diffusés et vulgarisés	0	Au moins 35			Au moins 35			
	Atlas de l'AT mis en ligne.	0	1	Draft produit sur Lomami	Draft produit sur Lomami	1			En cours de validation, produite par ONAT
Produit 1.3 (Jalon i) : Dans le cadre des conflits d'affectation des terres existants, un processus d'arbitrage est impulsé, conformément à la loi, par l'Autorité compétente concernée (Premier Ministre, Gouverneur de Province, Autorité locale) sur base des directives proposées par le Conseil d'Aménagement du Territoire de l'échelon concerné (national, provincial ou local) pour au moins (2-5) conflits d'affectation dans les aires protégées prioritaires.	Nbre de consultations (en ateliers) d'identification des conflits d'affectation des terres et de superposition des usages à analyser.	0	3	2		3			Avec les fonds alignés en 2025, 2 zones ont été couvertes (Equateur et Tshopo)
	Nbre d'Atelier de clarification des procédures sectorielles d'affectations des espaces/terres.	0	1			1			
	Nombre des cartes des zones des conflits d'affectation des terres (supervision des usages) produites.	0	3 cartes	Draft de cartes produites pour Equateur et Tshopo	Draft de cartes produites pour Equateur et Tshopo	9 cartes en raison de 1 par se avec les superficies correspondantes			
	Nbre de cartographes mobilisés	0	6	3	3	6			Contrat de consultance
	Nbre d'Ateliers de validation nationale des rapports sur les conflits.	0	1	0		3 ateliers			
	Nbre de sessions de Conseils d'AT pour prise et publication des avis,	0	1	0		3 sessions			En attente de la signature du décret CNAT et

Rapport annuel 2025\_ Programme d'Appui à l'Atteinte des Jalons

Produits	Indicateurs	Ligne de base <sup>5</sup>	Cible visée pour la période de rapportage (non cumulative)	Valeur atteinte pour la période de rapportage (non cumulative)	Valeur actuelle (en cumulatif) <sup>6</sup>	Cible finale dans le prodoc <sup>7</sup>	Cible finale révisée le cas échéant	Hyperlien et numéro de la décision d'approbation de la révision de la cible le cas échéant	Commentaires <sup>8</sup>
	directives et conciliation (désaffectation, confirmation de l'affectation, compensation, etc.) sur les usages des terres en conflits.								désignation des membres
Produit 1.4 Jalon- j (4) : Tous les contrats d'affectation des terres (agriculture, forêts, mines et hydrocarbures) sont centralisés et publiés de manière transparente et mis à jour au minimum une fois par an sur une plateforme internet accessible à tous en collaboration avec les ministères sectoriels concernés.	Nbre de missions de Collecte des données auprès des ministères sectoriels à Kinshasa sur les contrats d'affectation des terres (y compris données géo-référencées).	1	2	5 demandes de collecte de données formulées aux ministères sectoriels, rapport en attente. 6 Mission diligentée. Données sur les concessions forestières collectées, mais sans géoréférencement.		4			Ordre de mission élaboré,
	Base de données géoréférencées de tous les contrats d'affectation des terres mise en ligne.	0	1	0		1			
	Base de données géoréférencées de tous les contrats d'affectation des terres mise en ligne est actualisée annuellement.	0	1	1		1			Sites mines, hydrocarbures avec données actualisées
Produit 1.5 (Objectif d) : Finaliser de manière participative et inclusive le Schéma national d'aménagement du territoire et les plans d'aménagement du territoire aux niveaux provincial et local dans les zones clés, et s'assurer que ces outils soient prêts à être mis en œuvre d'ici 2025 et qu'ils intègrent les forêts de grande valeur et les tourbières, préalablement	Contrat signé avec une expertise spécialisée.	0	1	1		1			Contrat de consultance
	Contrat de recrutement avec un Bureau d'étude pour réaliser l'EESS du SNAT.	0	1			1			Le bureau identifié, ANO donné, contrat en préparation.
	Nombre de Session de validation du SNAT par le Conseil national d'AT	0	0			1			

Rapport annuel 2025\_ Programme d'Appui à l'Atteinte des Jalons

Produits	Indicateurs	Ligne de base <sup>5</sup>	Cible visée pour la période de rapportage (non cumulative)	Valeur atteinte pour la période de rapportage (non cumulative)	Valeur actuelle (en cumulatif) <sup>6</sup>	Cible finale dans le prodoc <sup>7</sup>	Cible finale révisée le cas échéant	Hyperlien et numéro de la décision d'approbation de la révision de la cible le cas échéant	Commentaires <sup>8</sup>
identifiées, en vue de leur préservation.									
Produit-1. 6 / Jalon- (6) : Renforcer les capacités humaines et techniques du ministère d'Aménagement du Territoire dans la mise en œuvre de la réforme de l'Aménagement du Territoire (Appuyer les PIREDD à élaboration des outils de planification spatiale (PPAT, PLAT, PSAT).	Missions de Terrain PIREDD.	7	12	1		12			Missions' identification conflit usage Equateur
	Nbre d'ateliers de mise à niveau des PIREDD sur les guides méthodologiques des outils d'AT (PPAT, PLAT, PSAT).	4	12	1		12			Mission à Mbandaka avec Rainforest Norvège
Renforcer la transparence, la communication et de la coordination dans la mise en œuvre du projet	Nb (calculé) de personnes touchées par les campagnes de communication visant principalement à informer sur le projet.	0	50 % de la population cible dans les zones d'intervention.	370		90 % de la population cible dans les zones d'intervention.			
	Nb (calculé) de personnes touchées par les campagnes de communication visant principalement à modifier les attitudes et pratiques.	0	25 % de la population cible.	334		75 % de la population cible.			
	Pourcentage de campagnes utilisant des outils pour cibler spécifiquement les minorités et groupes vulnérables.	0	50 % des campagnes.	25% des campagnes		100 % des campagnes.			

**Tableau évaluation de la performance Agriculture (Effet 2)**

Rapport annuel 2025\_ Programme d'Appui à l'Atteinte des Jalons

Produits	Indicateurs	Ligne de base <sup>9</sup>	Cible visée pour la période de rapportage (non cumulative)	Valeur atteinte pour la période de rapportage (non cumulative)	Valeur actuelle (en cumulatif) <sup>10</sup>	Cible finale dans le prodoc <sup>11</sup>	Cible finale révisée le cas échéant	Hyperlien et numéro de la décision d'approbation de la révision de la cible le cas échéant	Commentaires <sup>12</sup>
Produit 2.1 : La Politique agricole est adoptée [en Conseil des Ministres] d'ici [fin 2022], intégrant les principes d'Aménagement du Territoire et la préservation des forêts et des tourbières (cf. Pilier Forêt), et faisant la promotion du développement de l'agriculture commerciale durable dans les zones savaniques.	Nombre d'ateliers de Vulgarisation du document de la Politique (au niveau national et dans les provinces)	4	6 ateliers provinciaux	7 provinces	11 provinces (4 en 2024)	26 Provinces			
	La loi agricole révisée est promulguée et les textes d'application sont publiés	0	1 loi	1 draft de la loi		1 loi révisée			Draft de la loi transmis au gouvernement et une autre déposée à l'Assemblée nationale
	Des zones des savanes valorisées par des programmes des investissements agricoles des grandes envergures.	0	3 Rapports ou PV disponibles	Un Programme d'Appui au Développement Durable des Savanes et Forêts Dégradées a été financé par le FONAREDD-CAFI en 2025 afin d'investir dans la valorisation des zones savaniques			6 Rapports ou PV disponibles		

<sup>9</sup> Préciser l'unité.

<sup>10</sup> Indiquer la valeur à l'issue de la période de rapportage.

<sup>11</sup> Indiquer la cible telle que renseignée dans le document de projet.

<sup>12</sup> Les commentaires doivent inclure les raisons pour les progrès significatifs, les retards ou changements le cas échéant.

Rapport annuel 2025\_ Programme d'Appui à l'Atteinte des Jalons

Produits	Indicateurs	Ligne de base <sup>9</sup>	Cible visée pour la période de rapportage (non cumulative)	Valeur atteinte pour la période de rapportage (non cumulative)	Valeur actuelle (en cumulatif) <sup>10</sup>	Cible finale dans le prodoc <sup>11</sup>	Cible finale révisée le cas échéant	Hyperlien et numéro de la décision d'approbation de la révision de la cible le cas échéant	Commentaires <sup>12</sup>
	Un moratoire sur les concessions agroindustrielles incompatibles avec la préservation des forêts et des tourbières.	0	Moratoire	0		Moratoire			
	La PAD traduite en 4 langues nationales	0	2	4		4			PAAD traduite en Lingala, Swahili, Tshiluba et Kikongo
Produit 2.2 : Les contrats de concessions agricoles sont publiés au moins annuellement sur le site web du Ministère sectoriel, accessible au public.(Pilote des concessions et de leur gestion).	Conception des pilotes de cadastre agricole (Etude)	0	1	1		1			Rapport de l'étude
	Rapport d'inventaire des concessions	0	1	0		1			
	Publication des contrats de concessions agricoles sur le site web du ministère de l'Agriculture	0	Pour mémoire			Pour mémoire			
Produit 2.3 : Le CCNA est en place et fonctionnel [d'ici 2022]. (Concessions et de leur gestion).	Les orientations du développement agricole sont élaborées et suivies de manière transparente et participative (CCNA)	0	3	0		6 sessions			En attente de la loi révisée
	Les orientations du développement agricole sont élaborées et suivies de manière transparente et participative (CCNA).	0	3	0		6 sessions CCNA			En attente de la loi révisée
Produit 2.4 : Un processus participatif de réflexion et de définition sur l'agriculture de taille intermédiaire (type familial) est définie et les études provinciales sont réalisées.	L'agriculture de taille intermédiaire (type familial) est définie et les études provinciales sont réalisées.	0	3	3		6 Rapports ateliers et rapport étude			Etudes effectuées dans 3 provinces.
	Pratiques de l'agriculture durable adoptées à l'échelle familiale	0	6 provinces	7 provinces		26 provinces			Les bonnes pratiques vulgarisées dans 7 provinces lors de

Rapport annuel 2025\_ Programme d'Appui à l'Atteinte des Jalons

Produits	Indicateurs	Ligne de base <sup>9</sup>	Cible visée pour la période de rapportage (non cumulative)	Valeur atteinte pour la période de rapportage (non cumulative)	Valeur actuelle (en cumulatif) <sup>10</sup>	Cible finale dans le prodoc <sup>11</sup>	Cible finale révisée le cas échéant	Hyperlien et numéro de la décision d'approbation de la révision de la cible le cas échéant	Commentaires <sup>12</sup>
bonnes pratiques nationales et internationales dans des pays similaires.									campagne de sensibilisation sur la PAD
	Une cartographie du potentiel de production agricole durable, intégrant la préservation des forêts et des tourbières, est réalisée pour les cultures de rente	0	2	4 études sur la cartographie de potentiel agricole		6 Rapports de l'étude disponibles, cartes produites, données SIG			
	Une implication des ménages agricoles du type familiale engagé dans le processus de réflexion et de définition	0	2	103 ménages impliqués dans le processus Etude réalisée dans 3 provinces		6 Rapports des ateliers disponibles			
Produit 2.5 : Le Ministère sectoriel notifie formellement les partenaires au développement et les Gouverneurs de Province d'assurer la cohérence entre, d'une part, les programmes d'aide publique au développement et les programmes provinciaux incluant les investissements publics et privés et, d'autre part, les orientations de la Politique agricole nationale ainsi que les prescriptions des Schémas/Plans d'AT [notamment ceux développés dans le cadre des PIREDD], d'ici [fin 2023].	Notifications et informations adressées aux gouverneurs des provinces et partenaires au développement par le ministre ayant dans ses attributions l'agriculture.	0	26	Préparation des documents technique de notification		26 Lettres expédiées et réceptionnées			
Produit 2.6 : Un Plan ou feuille de route pour augmenter graduellement l'allocation et l'exécution budgétaires domestiques au secteur de l'agriculture est adopté d'ici [fin 2025].	Subvention agricole pour les petits producteurs au sein des coopératives agricoles	0	6 provinces	Une subvention accordée aux agricultures sous forme d'intra lors de la		26 provinces			

Rapport annuel 2025\_ Programme d'Appui à l'Atteinte des Jalons

Produits	Indicateurs	Ligne de base <sup>9</sup>	Cible visée pour la période de rapportage (non cumulative)	Valeur atteinte pour la période de rapportage (non cumulative)	Valeur actuelle (en cumulatif) <sup>10</sup>	Cible finale dans le prodoc <sup>11</sup>	Cible finale révisée le cas échéant	Hyperlien et numéro de la décision d'approbation de la révision de la cible le cas échéant	Commentaires <sup>12</sup>
				campagne agricole dans 7 provinces					
	Plaidoyers	0	3	2 plaidoyers (Finance et Budget)		5 Rapports ou PV disponible			
Les capacités humaines et techniques du ministère de l'Agriculture sont renforcées dans la mise en oeuvre de la politique agricole durable.	Pourcentage d'experts du ministère de l'Agriculture renforcés et responsabilisés et déclarant utiliser (ou utilisant) les outils et informations auxquels ils ont été formés un an après.	0	75 % (dont 30 % des femmes et 70 % d'hommes)	26 experts (8% femmes, 92% hommes)		95 % (dont 30 % des femmes et 70 % d'hommes)			Le projet ne prévoit pas la formation des experts d'agriculture hormis les membres de la task-force
	Nb (calculé) de personnes touchées par les campagnes de communication visant principalement à informer sur le projet.	0	50 % de la population cible dans les zones d'intervention.	540		90 % de la population cible dans les zones d'intervention.			
	Nb (calculé) de personnes touchées par les campagnes de communication visant principalement à modifier les attitudes et pratiques.	0	25 % de la population cible.	417		75 % de la population cible.			
	Pourcentage de campagnes utilisant des outils pour cibler spécifiquement les minorités et groupes vulnérables.	0	50 % des campagnes.	50% des campagnes		100 % des campagnes.			

**Tableau évaluation de la performance secteur Forêt (Effet 3)**

Produits	Indicateurs	Ligne de base <sup>13</sup>	Cible visée pour la période de rapportage (non cumulative)	Valeur atteinte pour la période de rapportage (non cumulative)	Valeur actuelle (en cumulatif) <sup>14</sup>	Cible finale dans le prodoc <sup>15</sup>	Cible finale révisée le cas échéant	Hyperlien et numéro de la décision d'approbation de la révision de la cible le cas échéant	Commentaires <sup>16</sup>
Produit 3.1 (jalons 4 f) : Définir d'ici 2025, au travers d'un processus participatif et multisectoriel les concepts de « forêts de grande valeur » et de « tourbières »	Nombre de concepts définis au travers d'un processus participatif et multisectoriel	0	2	2		2 concepts (forêts de grande valeur et tourbières) définis.			Concepts développés avec l'appui de PGDF et en cours de validation technique après consultations provinciales par PAAJ
Produit 3.2 (jalon 4 i) : Une revue légale des titres de concessions forestières de conservation est finalisée d'ici [fin 2024].	Nombre de concessions forestières de conservation légales publiées et illégales résiliées	0	Au moins 20 concessions forestières de conservation légales publiées et 20 résiliées	Liste provisoire de 80 concessions en attente de la revue légale		Au moins 20 concessions forestières de conservation légales publiées et 20 résiliées			
	Revue légale des titres de concessions forestières de conservation	0	1	0		1 revue légale des titres de concessions			Une feuille de route a été produite pour la mise en œuvre à l'année 2 du projet.
Produit 3.3 (Jalon 4 j) : Le concept de forêt dégradée sera défini et identifié pour les divers types de forêts de la RDC.	Définition nationale du concept de « forêt dégradée » est validée par les parties prenantes ;	0	1	1		1 rapport d'harmonisation			Rapport de validation nationale

<sup>13</sup> Préciser l'unité.

<sup>14</sup> Indiquer la valeur à l'issue de la période de rapportage.

<sup>15</sup> Indiquer la cible telle que renseignée dans le document de projet.

<sup>16</sup> Les commentaires doivent inclure les raisons pour les progrès significatifs, les retards ou changements le cas échéant.

Rapport annuel 2025\_ Programme d'Appui à l'Atteinte des Jalons

Produits	Indicateurs	Ligne de base <sup>13</sup>	Cible visée pour la période de rapportage (non cumulative)	Valeur atteinte pour la période de rapportage (non cumulative)	Valeur actuelle (en cumulatif) <sup>14</sup>	Cible finale dans le prodoc <sup>15</sup>	Cible finale révisée le cas échéant	Hyperlien et numéro de la décision d'approbation de la révision de la cible le cas échéant	Commentaires <sup>16</sup>
	Cartographie des « forêt dégradées » est produite (Nombre d'espaces de forêts dégradées identifiées).	0	Au moins 50	0		100			En attente de la validation du concept par le CCNF
Produit 3.4 (Jalon 4 m) - Evaluer l'efficacité du contrôle forestier et développer sur cette base des stratégies provinciales de priorisation des contrôles basées sur le risque d'illégalité. Jalon pris en charge totalement par le PGDF.	Nombre des stratégies de contrôle forestier développées.	0	Stratégies efficaces de contrôle forestier mises en place.	0		Stratégies efficaces de contrôle forestier			Activité portée par PGDF
Produit 3.5 (jalon 4 n) : La politique forestière est élaborée et adoptée d'ici [fin 2024].	Un Document de politique forestière nationale élaboré et validé	Feuille de route du processus d'élaboration de la politique forestière nationale.	Draft du document de politique forestière nationale élaborée.	1		Document de politique forestière nationale élaboré et validé.			Politique en attente de validation techniquement par les parties.
	Nombre d'actes des états généraux des forêts publiés	0	1	1		1			Rapport d'acte produit
Produit 3.6 (Jalon 4 o) : Le Code forestier est révisé d'ici [fin 2023] (cfr PGDF).	1 Code forestier révisé, validé et promulgué	Feuille de route du processus	Draft du Code en appréciation	Feuille de route validée par le CCNF ; atelier de proposition des recommandations, retraite d'élaboration du draft0		1 Code forestier révisé, validé et promulgué.			

Rapport annuel 2025\_ Programme d'Appui à l'Atteinte des Jalons

Produits	Indicateurs	Ligne de base <sup>13</sup>	Cible visée pour la période de rapportage (non cumulative)	Valeur atteinte pour la période de rapportage (non cumulative)	Valeur actuelle (en cumulatif) <sup>14</sup>	Cible finale dans le produc <sup>15</sup>	Cible finale révisée le cas échéant	Hyperlien et numéro de la décision d'approbation de la révision de la cible le cas échéant	Commentaires <sup>16</sup>
Produit 3.7 (Jalon 4 p) : Dans le cadre de l'allocation de nouvelles concessions forestières industrielles, les mesures efficaces d'évaluation, les standards de qualité et les procédures prévues par le Code forestier (...) sont respectés comme prévu dans le cadre réglementaire. Pris en charge par le PGDF	Nombre de nouvelles concessions forestières concédées par adjudication.	0	Des nouvelles concessions forestières concédées par adjudication	0		Des nouvelles concessions forestières concédées par adjudication			Activité portée par PGDF
	Rapport annuel de suivi des mesures validé (Elaboration d'une grille d'évaluation et de suivi)	1	02	0		03			Activité portée par PGDF
Produit 3.8 (Jalon 4 q) : Le décret formalisant la levée du moratoire sera adopté seulement après la réalisation, sur base d'un processus consultatif, d'une programmation géographique des futures allocations en adéquation avec le Décret Présidentiel n° 05/116 du 24 octobre 2005.	Décret publié.	1	0	0		1			Un draft du décret, cartes de programmations géographiques ont été élaborés en attente de validation
Produit 3.9 (Jalon 4 r) : Élaborer de manière participative et adopter un Plan d'ici [fin 2025] pour assurer la protection effective des aires protégées existantes et étendre les espaces sous statut de protection à 30%, au minimum du territoire national d'ici à 2030.	Un Plan de protection des aires protégées ;	0	Un draft du Plan de protection des aires protégées.	1	Un Plan de protection et extension des aires protégée promulgué				Rapport de diagnostic et SPANB
	Une ordonnance portant extension des espaces sous statut de conservation publié.	0	1	1		1			La RDC a décidé de créer le couloir vert pour renforcer l'extension des espaces conservés en RDC ( <a href="#">Décision création du couloir vert</a> )

Rapport annuel 2025\_ Programme d'Appui à l'Atteinte des Jalons

Produits	Indicateurs	Ligne de base <sup>13</sup>	Cible visée pour la période de rapportage (non cumulative)	Valeur atteinte pour la période de rapportage (non cumulative)	Valeur actuelle (en cumulatif) <sup>14</sup>	Cible finale dans le prodoc <sup>15</sup>	Cible finale révisée le cas échéant	Hyperlien et numéro de la décision d'approbation de la révision de la cible le cas échéant	Commentaires <sup>16</sup>
Produit 3.10 (Jalon 4 s) : Élaboration et adoption d'un guide de bonne pratique d'ici fin 2023, en vue d'atteindre 5 millions d'hectares au total de Concessions Forestières des Forêts des Communautés Locales (CFCL) d'ici à fin 2031. Jalon pris en charge totalement par le PGDF.	Guide des bonnes pratiques d'octroi des concessions forestières des communautés locales (CFCL) validé et publié.	0	Un draft du Guide des bonnes pratiques d'octroi des CFCL.	0	Guide des bonnes pratiques d'octroi des CFCL.				Activité portée par PGDF
	Données des CFCL publiées annuellement	0	1	1	1				Voir site CFCL
Produit 3.11 (Jalon 4 t) : Les données de déforestation et de dégradation des forêts générées à l'échelle nationale et provinciale par le SNSF, ainsi que les données [clés] de l'inventaire forestier national, sont mises à jour annuellement et améliorées graduellement.	Banque des données de déforestation 2000-2020	0	1	0		1			
	Etat des lieux du couvert forestier de la RDC rendu	0	1	0		1			
	Rapport de l'IFN actualisé ; Banque des données de déforestation et de dégradation des forêts	1	1			1			
	Données nationales des EMD actualisées et publiées.								
	Banque des données sur l'inventaire forestier national (IFN) Parcelles permanentes des forêts de la RDC	1	Rapport de l'IFN actualisé ; Données provinciales des EMD actualisées et publiées ; Données nationales des EMD actualisées et publiées.			Rapport de l'IFN actualisé ; Données provinciales des EMD actualisées et publiées ; Données nationales des EMD actualisées et publiées.			
Produit 3.12 (Jalon 4 u) : Les Rapports biennaux actualisés (BUR) sont soumis à la CCNUCC.	Rapport BUR actualisé	1	1	0		1			Un draft en attente de validation

Rapport annuel 2025\_ Programme d'Appui à l'Atteinte des Jalons

Produits	Indicateurs	Ligne de base <sup>13</sup>	Cible visée pour la période de rapportage (non cumulative)	Valeur atteinte pour la période de rapportage (non cumulative)	Valeur actuelle (en cumulatif) <sup>14</sup>	Cible finale dans le prodoc <sup>15</sup>	Cible finale révisée le cas échéant	Hyperlien et numéro de la décision d'approbation de la révision de la cible le cas échéant	Commentaires <sup>16</sup>
	Rapport BUR soumis à la CCNUC tous les 2 ans	1	0	0		1			
Produit 3.13 (jalon 4 v) : Le Conseil Consultatif National des Forêts (CCNF) est opérationnel et fonctionnel et des Conseils Consultatifs Provinciaux des Forêts (CCPF) sont fonctionnels dans les provinces PIREDD d'ici [fin 2024], avec au moins deux sessions par an.	CCNF installé et rendu opérationnel ;	01 CCNF,	01 CCNF,	1 CCNF		01 CCNF,			1CCNF organisé sur le code forestier avec le fonds PGDF
	Nombre de CCPF installés et fonctionnels.	05 CCPF	08 CCPF.	0		15 CCPF.			Activité portée par PGDF (Lisala, Ituri,
Produit 3.14 (jalon 4 x) : Le Niveau d'émissions de référence des forêts pour la réduction des émissions dues à la déforestation en RDC (NERF) est mis à jour d'ici fin 2022 et soumis à la CCNUCC.	NERF révisé et transmis à la CNUCC	1	1	0		1			
Renforcer la transparence, la communication et de la coordination dans la mise en œuvre du projet	Nb (calculé) de personnes touchées par les campagnes de communication visant principalement à informer sur le projet.	0	50 % de la population cible dans les zones d'intervention.	1523		90 % de la population cible dans les zones d'intervention.		Rapports d'activités de communication et de sensibilisation	
	Nb (calculé) de personnes touchées par les campagnes de communication visant principalement à modifier les attitudes et pratiques.	0	25 % de la population cible.	1251		75 % de la population cible.			
	Pourcentage de campagnes utilisant des outils pour cibler spécifiquement les minorités et groupes vulnérables.	0	50 % des campagnes	17%		100 % des campagnes			

Tableau évaluation de la performance secteur Démographie (Effet 4)

Rapport annuel 2025\_ Programme d'Appui à l'Atteinte des Jalons

Produits	Indicateurs	Ligne de base <sup>17</sup>	Cible visée pour la période de rapportage (non cumulative)	Valeur atteinte pour la période de rapportage (non cumulative)	Valeur actuelle (en cumulatif) <sup>18</sup>	Cible finale dans le prodoc <sup>19</sup>	Cible finale révisée le cas échéant	Hyperlien et numéro de la décision d'approbation de la révision de la cible le cas échéant	Commentaires <sup>20</sup>
Produit 4.1 (Jalon 7 b) : Le Comité national de population (CONAPO), y compris son secrétariat est redynamisé et ses comités provinciaux sont installés et redynamisés dans au moins 6 provinces d'ici 2023 et 4 autres dans au moins 4 provinces d'ici 2025.	Nombre d'organes fonctionnels	1	3	3		3			COPIL, CTIP, Secrétariat permanent sont fonctionnels
	Nombre de réunion comité de pilotage	0	2	2		4			
	Nombre de réunion du CTIP	0	4	3		8			
	Fonctionnement mensuel optimal du secrétariat permanent	0	9	7		18			La direction population qui est le secrétariat permanent produit mensuellement des rapports d'activités et a bénéficié de l'appui en équipement du projet
	Nombre de provinces dotées de Comités Provinciaux de Population fonctionnels	0	6	5		10			Note d'instruction du Vice-ministre de l'intérieur aux gouverneurs, mission de SG pour installation
Produit 4.2 La Politique Nationale de Population (PNP) est élaborée et adoptée	Nombre de drafts de PNP	0	4	4		1			Les quatre drafts sont constitués de la note de cadrage méthodologie V0 et V1, le rapport de

<sup>17</sup> Préciser l'unité.

<sup>18</sup> Indiquer la valeur à l'issue de la période de rapportage.

<sup>19</sup> Indiquer la cible telle que renseignée dans le document de projet.

<sup>20</sup> Les commentaires doivent inclure les raisons pour les progrès significatifs, les retards ou changements le cas échéant.

Rapport annuel 2025\_ Programme d'Appui à l'Atteinte des Jalons

Produits	Indicateurs	Ligne de base <sup>17</sup>	Cible visée pour la période de rapportage (non cumulative)	Valeur atteinte pour la période de rapportage (non cumulative)	Valeur actuelle (en cumulatif) <sup>18</sup>	Cible finale dans le prodoc <sup>19</sup>	Cible finale révisée le cas échéant	Hyperlien et numéro de la décision d'approbation de la révision de la cible le cas échéant	Commentaires <sup>20</sup>
									diagnostic ainsi que le draft de la PNP
	Nombre de drafts du Plan d'actions de la PNP	0	1	0		2			Le plan sera produit après validation de la PNP en 2026.
	Nombre d'ateliers	0	1	1		4			Atelier de lancement de la PNP
Produit 4.3 (Jalon 7 g) : Le Plan de plaidoyer auprès du Gouvernement pour l'allocation d'une ligne des crédits consistants au CONAPO est adopté d'ici fin 2023.	Nombre de séance de plaidoyer	0	3	4		5			Réunion dinatoire entre Plan et Ecofin ; plusieurs autres séances tenues
Renforcer la transparence, la communication et de la coordination dans la mise en œuvre du projet	Nb (calculé) de personnes touchées par les campagnes de communication visant principalement à informer sur le projet.	0	50 % de la population cible dans les zones d'intervention.	799		90 % de la population cible dans les zones d'intervention.			
	Nb (calculé) de personnes touchées par les campagnes de communication visant principalement à modifier les attitudes et pratiques.	0	25 % de la population cible.	695		75 % de la population cible.			
	Pourcentage de campagnes utilisant des outils pour cibler spécifiquement les minorités et groupes vulnérables.	0	50% des campagnes	85%		100% des campagnes			

**Tableau évaluation de la performance secteur Mines (Effet 5)**

Rapport annuel 2025\_ Programme d'Appui à l'Atteinte des Jalons

Produits	Indicateurs	Lignes de base	Cible visée pour la période de rapportage	Valeur atteinte pour la période de rapportage	Valeur actuelle	Cible finale dans le prodoc	Cible finale révisée le cas échéant	Hyperlien	Commentaire
Produit 5.1 (jalon 6 c) : Démontrer la mise en œuvre des obligations légales de réalisation des évaluations environnementales et sociales par les opérateurs exerçant dans les secteurs forêt, mines, hydrocarbures, agriculture, infrastructures et énergie, etc	Nombre de missions d'inspections, de contrôle et évaluation environnementale organisées ;	0	Au moins 15 missions d'inspections dans les PIREDD.	1		Au moins un total de 20 missions d'inspections dans les PIREDD.			Une seule mission dans le cadre de PAAJ.
	Nombre d'actes publiés	0	1	1 draft		1			Le draft de l'acte réglementaire a été produit et transmis à l'autorité pour signature.
	Nombre de personnes formées,	0	A déterminer (3 mois à après le démarrage du projet)	25		A déterminer (3 mois à après le démarrage du projet)			
	Nombre de séances de formations réalisées,	0	20 séances	3		Au moins un total de 30 séances.			Trois séances de formation a été organisée dans le PAAJ ;
	Nombre de personnes déclarant utiliser (ou utilisant) les outils et informations auxquels ils ont été formés un an après	0	80 % des personnes formées	100%		80 % des personnes formées Au moins 12 provinces PIREDD			Toutes les personnes formées participent aux missions d'inspection en 2025. Vérification en 2026
Produit 5.2 (jalon 6 h) : Les contrats miniers sont publiés.	Nombre de Site web du secteur des Mines opérationnel	0	1 site web du secteur de mines opérationnel	2		1 site web du secteur de mines opérationnel			Site SG et <a href="#">site web de CTCPM</a>
	Nombre de séances d'actualisation des données des entreprises, Banque des données ;	0	20 séances Banque des données actualisées du secteur des mines	20		Au moins un total de 30 séances. Banque des données actualisées du secteur des mines			Plusieurs séances d'actualisation se font sur le site pour
	Nombre de contrats miniers publiés	0	Au moins 2 contrats du secteur des mines publiés	7 contrats publiés		Au moins un total de 15 contrats du			<a href="#">7 contrats ont été publiés sur le site CTCPM</a>

Rapport annuel 2025\_ Programme d'Appui à l'Atteinte des Jalons

Produits	Indicateurs	Lignes de base	Cible visée pour la période de rapportage	Valeur atteinte pour la période de rapportage	Valeur actuelle	Cible finale dans le prodoc	Cible finale révisée le cas échéant	Hyperlien	Commentaire
						secteur des mines publiés ;			
Produit 5.3 (jalon 6 g) : Les Normes REDD+ sont élaborées de manière participative, adoptées dans le Manuel d'Opérations et de procédures des évaluations environnementales et sociales, assorties d'un mécanisme d'audit indépendant.	Normes d'atténuation des impacts sur la forêt pris en compte dans le secteur des mines et des forêts.	0	Au moins 10 normes dans le secteur des Mines	0		Au moins 10 normes dans le secteur des Mines			
	Accompagnement du projet sur les normes des secteurs des mines (appui aux réunions). La Norme est publiée	0	1	1		1			Réunions ont été organisées avec le projet Normes dans le secteur Mines et Hydrocarbures.
Renforcer la transparence, la communication et de la coordination dans la mise en œuvre du projet	Nb (calculé) de personnes touchées par les campagnes de communication visant principalement à informer sur le projet.	0	50 % de la population cible dans les zones d'intervention	40		90 % de la population cible dans les zones d'intervention.			
	Nb (calculé) de personnes touchées par les campagnes de communication visant principalement à modifier les attitudes et pratiques.	0	25 % de la population cible	32		75 % de la population cible			
	Pourcentage de campagnes utilisant des outils pour cibler spécifiquement les minorités et groupes vulnérables.	0	50 % des campagnes.	0%		100 % des campagnes			

**Tableau évaluation de la performance secteur hydrocarbures (Effet 5)**

Produits	Indicateurs	Lignes de base	Cible visée pour la période de rapportage	Valeur atteinte pour la période de rapportage	Valeur actuelle	Cible finale dans le prodoc	Cible finale révisée le cas échéant	Hyperlien	Commentaire
Produit 5.1 (jalon 6 c) : Démontrer la mise en œuvre des obligations légales de réalisation des	Arrêté interministériel publié	0	1	1 draft		1			Deux ateliers ont interministériels ont été organisés et un projet

Rapport annuel 2025\_ Programme d'Appui à l'Atteinte des Jalons

Produits	Indicateurs	Lignes de base	Cible visée pour la période de rapportage	Valeur atteinte pour la période de rapportage	Valeur actuelle	Cible finale dans le prodoc	Cible finale révisée le cas échéant	Hyperlien	Commentaire
évaluations environnementales et sociales par les opérateurs exerçant dans les secteurs forêt, mines, hydrocarbures, agriculture, infrastructures et énergie, etc.									d'arrêté transmis aux autorités pour la prise d'acte.
	Nombre de missions d'inspections, de contrôle et évaluation environnementale organisées ;	0	Au moins 15 missions d'inspections dans les PIREDD.	1		Au moins un total de 20 missions d'inspections dans les PIREDD.			Le budget final prévu pour PAAJ a aligné uniquement 2 missions.
	Nombre de personnes formées,	0	A déterminer (3 mois à après le démarrage du projet)	20		A déterminer (3 mois à après le démarrage du projet)			Le SG hydro a désigné 20 personnes pour la formation
	Nombre de séances de formations réalisées, Nombre de provinces formées.	0	20 séances Au moins 10 provinces PIREDD	4		Au moins un total de 30 séances. Au moins 12 provinces PIREDD			4 séances ont été organisées avec PAAJ du 22 au 25 septembre 2025.
	Nombre de personnes déclarant utiliser (ou utilisant) les outils et informations auxquels ils ont été formés un an après	0	80 % des personnes formées	100%		80 % des personnes formées			Pour l'année 2025, toutes les personnes formées utilisent les outils pour leur travail quotidien.
Produit 5.2 (jalon 6 h) : Les contrats miniers et des hydrocarbures sont publiés	Nombre de Site web du secteur des hydrocarbures opérationnel	0	1 site web des secteurs des hydrocarbures opérationnel ; Au moins 2 contrats du secteur publiés ;	2	2	2 sites web des secteurs ; Au moins un total de 15 contrats du secteur publiés			2 sites fonctionnent (site SG et site datawarehouse sur les contrats hydrocarbures
	Nombre de séances d'actualisation des données des entreprises, Banque des données.	0	Banque des données actualisées du secteur des mines	Une actualisation		Banque des données actualisées du secteur des mines			
Produit 5.3 (jalon 6 g) : Les Normes REDD+ sont élaborées de manière participative, adoptées dans le Manuel d'Opérations et de	Plan National des hydrocarbures élaborée et promulguée.	0	Un draft du Plan National du secteur des Hydrocarbures élaboré.	1 draft produit		Un Plan National du secteur des Hydrocarbures promulguée.			

Rapport annuel 2025\_ Programme d'Appui à l'Atteinte des Jalons

Produits	Indicateurs	Lignes de base	Cible visée pour la période de rapportage	Valeur atteinte pour la période de rapportage	Valeur actuelle	Cible finale dans le prodoc	Cible finale révisée le cas échéant	Hyperlien	Commentaire
procédures des évaluations environnementales et sociales, assorties d'un mécanisme d'audit indépendant	Accompagnement du projet sur les normes des secteurs des mines (appui aux réunions). La Norme est publiée	0	1	4		1			Les réunions d'harmonisation entre le projet normes et le PAAJ pour l'élaboration du PNH et la mutualisation des actions.
Renforcer la transparence, la communication et de la coordination dans la mise en œuvre du projet	Nb (calculé) de personnes touchées par les campagnes de communication visant principalement à informer sur le projet.	0	50 % de la population cible dans les zones d'intervention	62		90 % de la population cible dans les zones d'intervention.			
	Nb (calculé) de personnes touchées par les campagnes de communication visant principalement à modifier les attitudes et pratiques.	0	25 % de la population cible	21		75 % de la population cible			
	Pourcentage de campagnes utilisant des outils pour cibler spécifiquement les minorités et groupes vulnérables.	0	50 % des campagnes.	0%		100 % des campagnes			

**Tableau évaluation de la performance ITIE (Effet 6)**

Produits	Indicateurs	Lignes de base	Cible visée pour la période de rapportage	Valeur atteinte pour la période de rapportage	Valeur actuelle	Cible finale dans le prodoc	Cible finale révisée le cas échéant	Hyperlien	Commentaire
Produit 6.1 (Jalon 4 I) : Le Secteur forêt est clairement et	Pourcentage de délégués qui participent à l'ITIE	10 % de délégués forêt qui	60 % de délégués forêt qui participent à l'ITIE	Sensibilisation dans huit provinces sur la		Au moins 85 % délégués forêt qui participent à l'ITIE			

Rapport annuel 2025\_ Programme d'Appui à l'Atteinte des Jalons

Produits	Indicateurs	Lignes de base	Cible visée pour la période de rapportage	Valeur atteinte pour la période de rapportage	Valeur actuelle	Cible finale dans le prodoc	Cible finale révisée le cas échéant	Hyperlien	Commentaire
fortement intégré dans l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (l'ITIE) et à ce titre, tous les contrats de concessions d'exploitation industrielle et de conservation, y compris les rapports d'audit, de revue		participent à l'ITIE		norme ITIE sur l'intégration de l'ITIE dans l'exploitation forestière ; (exploitants, société civile, étatiques, entreprises, 100% des parties sensibilisées).					
	Pourcentage des opérateurs forestiers formés à l'ITIE	10 % des opérateurs forêt sont formés à l'ITIE	60 % des opérateurs forêt sont formés à l'ITIE	Sensibilisation sur le code forestier et ses mesures d'application (opérateurs 100% sensibilisés)		Au moins 85 % des opérateurs forêt sont formés sur la norme l'ITIE			
	Publication des Rapport ITIE sur le secteur forestier	0	Publication des Rapports ITIE (2023-2024-2025) sur le secteur forestier	TDRs produits		Publication des Rapports ITIE (2026) sur le secteur forestier			
	Des contrats de concessions d'exploitation industrielle des forêts et de conservation des forêts sont publiés sur le site web	Aucun contrat de concessions d'exploitation industrielle des forêts et de conservation des forêts n'est publié sur le site web de l'ITIE	Publication des Rapports ITIE (2023-2024-2025) sur le secteur forestier	Identification des rapports et documents contractuels existants.		Publication des Rapports ITIE (2026) sur le secteur forestier			

Rapport annuel 2025\_ Programme d'Appui à l'Atteinte des Jalons

Produits	Indicateurs	Lignes de base	Cible visée pour la période de rapportage	Valeur atteinte pour la période de rapportage	Valeur actuelle	Cible finale dans le prodoc	Cible finale révisée le cas échéant	Hyperlien	Commentaire
Produit 6.2 (Jalon 6 c) : Démontrer la mise en œuvre des obligations légales de réalisation des évaluations environnementales et sociales par les opérateurs exerçant dans les secteurs forêt, mines, hydrocarbures, agriculture, infrastructures et énergie, etc. Pilotage	Publication du Rapport sur le respect par les opérateurs exerçant dans les secteurs forêt, mines, hydrocarbures, de leurs obligations environnementales et sociales	Aucun Rapport ITIE sur le secteur forestier n'est publié	Publication du Rapport sur le respect par les entreprises forestières, de leurs obligations environnementales et sociales.	Réunions de planification ACE et ITIE, production des TDRS de recrutement du consultant		Publication du Rapport sur le respect par les entreprises forestières, de leurs obligations environnementales et sociales (2023)			
	Nombre de délégués des structures du Ministère de l'EDD et les parties prenantes forêt qui participent activement (à 80 %) aux ateliers de dissémination et débats sur les Rapports l'ITIE	0	Au moins 75 % de délégués des structures du Ministère de l'EDD et les parties prenantes forêt (dont 30 % des femmes et 70 % d'hommes) qui participent aux ateliers de dissémination et débats sur les Rapports l'ITIE	Non réalisé en 2025 en attendant les rapports (ITIE et ACE)		Au moins 90 % délégués des structures du Ministère de l'EDD et parties prenantes forêt (dont 30 % des femmes et 70 % d'hommes) participent aux ateliers de dissémination et débats sur les Rapports l'ITIE			

Rapport annuel 2025\_ Programme d'Appui à l'Atteinte des Jalons

Produits	Indicateurs	Lignes de base	Cible visée pour la période de rapportage	Valeur atteinte pour la période de rapportage	Valeur actuelle	Cible finale dans le prodoc	Cible finale révisée le cas échéant	Hyperlien	Commentaire
	Pourcentage de délégués des structures du Ministère de l'EDD et les parties prenantes forêt qui participent activement aux ateliers de discussion sur le draft 0 des Rapports l'ITIE	0%	Au moins 75 % de délégués des structures du Ministère de l'EDD et les parties prenantes forêt (dont 30 % des femmes et 70 % d'hommes) qui participent aux ateliers de dissémination et débats sur les Rapports l'ITIE	Non réalisé en 2025		Au moins 85 % de délégués des structures du Ministère de l'EDD et les parties prenantes forêt (dont 30 % des femmes et 70 % d'hommes) qui participent aux ateliers de dissémination et débats sur les Rapports l'ITIE			
	Nombre des recommandations formulées et partagées aux parties prenantes	0	Au moins 75% de parties prenantes responsabilisées dans l'exécution des recommandations formulées	Non réalisé en 2025		Au moins 90 % de parties prenantes responsabilisées dans l'exécution des recommandations formulées			
Renforcer la transparence, la communication et de la coordination dans la mise en œuvre du projet	Nb (calculé) de personnes touchées par les campagnes de communication visant principalement à informer sur le projet.	0	50 % de la population cible dans les zones d'intervention.	871		90 % de la population cible dans les zones d'intervention.			
	Nb (calculé) de personnes touchées par les campagnes de communication visant principalement à modifier les attitudes et pratiques.	0	25 % de la population cible.	837		75 % de la population cible			
	Pourcentage de campagnes utilisant des outils pour cibler spécifiquement les minorités et groupes vulnérables.	0	50 % des campagnes.	88%		100 % des campagnes			

**Tableau évaluation de la performance l'ACE (Effet 7)**

Produits	Indicateurs	Lignes de base	Cible visée pour la période de rapportage	Valeur atteinte pour la période de rapportage	Valeur actuelle	Cible finale dans le prodoc	Cible finale révisée le cas échéant	Hyperlien	Commentaire
Produit 7.1 : Démontrer la mise en œuvre des obligations légales de réalisation des évaluations environnementales et sociales par les opérateurs exerçant dans les secteurs forêt, mines, hydrocarbures, agriculture, infrastructures et énergie, etc. Pilotage ITIE – ACE	Nombre de dispositions et activités mises en œuvre suivies pour renseigner les rapports d'études environnementales et sociales (EES, CGES, CPR, EIES, PMCES, PAR).	0	Au moins 6 projets sectoriels des Ministères sectoriels (Mines, Environnement, Agriculture, Hydrocarbures, Energie) dans le cadre du programme CAFI sont suivis.	4		Au moins 6 projets sectoriels des Ministères (Mines, Environnement, Agriculture, Hydrocarbures, Energie) sectoriels dans le cadre du programme CAFI sont suivis.			Projet Energie (Activité EES politique énergie), Environnement (EES politique forestière, ITIE dans le secteur forêt), Mines et hydrocarbures (normes IES dans le secteur).
	Nombre de projets sectoriels suivis	0	Au moins 6 projets sectoriels des Ministères sectoriels (Mines, Environnement, Agriculture, Hydrocarbures, Energie)	4					Projet Energie (PNUD-UNCDF), Projet PAAJ (PNUD), projet Normes (GIZ)
	Nombre de ministères sectoriels appuyés pour l'atteinte de leurs jalons sectoriels	0	Au moins 6 Ministères sectoriels (Mines, Environnement, Agriculture, Hydrocarbures, Energie)	4 (Forêt sur la politique forestière et l'intégration ITIE ; Mines et hydrocarbures sur les normes)					ACE accompagne Mines, Hydrocarbures, sur les Normes REDD+ dans leur secteur, ITIE pour l'intégration des forêts dans les ITIE (TDRs produits ACE et ITIE) et Energie sur la politique
	Nombre d'opérateurs des secteurs forêts, mines, hydrocarbures, agricultures, infrastructures, énergie suivis dans les PIREDD en priori	0	Une Task force ACE mise en place, fonctionnelle dans le suivi des opérateurs sectoriels appelés à la réalisation des EIES.	Une Task force ACE mise en place, fonctionnelle dans le suivi des opérateurs sectoriels appelés à la réalisation des EIES			Une Task force ACE mise en place, fonctionnelle dans le suivi des opérateurs sectoriels appelés à la réalisation des EIES		

Rapport annuel 2025\_ Programme d'Appui à l'Atteinte des Jalons

Produits	Indicateurs	Lignes de base	Cible visée pour la période de rapportage	Valeur atteinte pour la période de rapportage	Valeur actuelle	Cible finale dans le prodoc	Cible finale révisée le cas échéant	Hyperlien	Commentaire
	Nombre des aires protégées soutenues pour leur protection intégrale ;	0	Au moins 12 EIES menées en relation avec la protection des aires protégées, priorité dans les PIREDD	11 EIES réalisées		Au moins 12 EIES menées en relation avec la protection des aires protégées, priorité dans les PIREDD.			
	Nombre d'EIES effectuées et approuvées.	0	Au moins 12 EIES menées et approuvées	11 EIE menées, PV produits en attente de correction du rapport pour approbation		Au moins 12 EIES menées et approuvées			
	Nombre de normes REDD+ élaborées et adoptées dans les secteurs des mines et des hydrocarbures	0	Task force ACE appuyée pour le suivi dans la réalisation du projet Normes REDD+ dans les secteurs des Mines et des Hydrocarbures.	Task force ACE accompagne le projet normes de la GIZ en collaboration avec les ministères des Mines et des Hydrocarbures.		Task force ACE appuyée pour le suivi dans la réalisation du projet Normes REDD+ dans les secteurs des Mines et des Hydrocarbures.			
Produit 7.2 (Jalon 6 f) : Conditionner tout investissement minier et d'hydrocarbures dans la zone tampon d'aires protégées par le fait qu'il n'ait pas d'incidence négative sur l'aire protégée, et assujettir ces investissements à une étude d'impact environnemental et social préalable, assortie de son plan de gestion dûment approuvés, conformément au cadre légal en vigueur.	Nombre de normes REDD+ élaborées et adoptées dans les secteurs des mines et des hydrocarbures	0	Task force ACE appuyée pour le suivi dans la réalisation du projet Normes REDD+ dans les secteurs des Mines et des Hydrocarbures.	1		Task force ACE appuyée pour le suivi et à la réalisation du projet Normes REDD+ dans les secteurs des Mines et des Hydrocarbures.			Une task-force ACE suit les activités avec Hydrocarbures, Mines et projet Normes avec la GIZ ; Voir rapport listes de présence,
	Nombre de missions de contre vérification	0	3	4 missions dans les provinces forestières (Tshopo, Mongala, Equateur et Mai Ndombe)					
	Nombre d'atelier de vulgarisation de texte réglementaires	0	1	1 atelier National					

Rapport annuel 2025\_ Programme d'Appui à l'Atteinte des Jalons

Produits	Indicateurs	Lignes de base	Cible visée pour la période de rapportage	Valeur atteinte pour la période de rapportage	Valeur actuelle	Cible finale dans le prodoc	Cible finale révisée le cas échéant	Hyperlien	Commentaire
Produit 7.3 (Jalon 6 g) : Les Normes REDD+ sont élaborées de manière participative, adoptées et intégrées dans le Manuel d'Opérations et des Procédures des évaluations environnementales et sociales, en prenant en compte les meilleures pratiques nationales et internationales en relation avec la prévention, l'atténuation et la compensation (par ordre de priorité) des impacts négatifs directs et indirects des investissements miniers et des hydrocarbures, d'ici fin 2023.	Nombre de rapport de réunion de suivi	0	1	5		1			Rapport de réunion de suivi des activités avec GIZ. ACE a organisé trois réunions avec le projet normes GIZ sur la plateforme numérique de suivi des projets.
Renforcer la transparence, la communication et de la coordination dans la mise en oeuvre du projet	Nb (calculé) de personnes touchées par les campagnes de communication visant principalement à informer sur le projet.	0	50 % de la population cible dans les zones d'intervention.	165		90 % de la population cible dans les zones d'intervention.			
	Nb (calculé) de personnes touchées par les campagnes de communication visant principalement à modifier les attitudes et pratiques.	0	25 % de la population cible	160		75 % de la population cible			
	Pourcentage de campagnes utilisant des outils pour cibler spécifiquement les minorités et groupes vulnérables.	0	50 % des campagnes	50%		100 % des campagnes			

4.2 Etat d'avancement de mise en œuvre des activités du projet pour la période de rapportage

Hyperlien du PTBA approuvé par le COPIL du projet : [PTBA 2025](#)

PTBA 2025- Aménagement du territoire

Activité prévue dans le PTBA 2025	Produit <sup>21</sup> (ex. 1.1)	Chronologie prévue pour cette activité <sup>22</sup>	Cible prévue dans le PTBA 2025	Valeur atteinte fin 2025	Statut à la fin de la période de rapportage	Progrès et/ou défis attendus au cours de l'année suivante
1.1.1 : Installation et renforcement des capacités des membres de Conseil National d'AT après Désignation et des membres des Conseil Provinciaux d'AT dans deux provinces PIREDD pilotes, et tenue de la 1ère session du CNAT et des CPAT dans deux provinces PIREDD pilotes.	1.1	Du 01/04/2025 au 30/09/2025	1 décret CNAT, 1 arrêté désignation des membres, 2 arrêtés sur CPAT des provinces pilotes, 2 édits PPAT provinces pilotes 50 dont 30 % des femmes et 70 % d'hommes 1 réunion 2 sessions	1 décret CNAT 1 arrêté CPAT Désignation d'équipe d'élaboration des mesures d'accompagnement Organisation des ateliers d'information sur les reformes	En cours	Formations des CPAT dans d'autres provinces PIREDD, organisation des réunions des CNAT, formation des membres de CNAT et des CPAT dans d'autres provinces. Vulgarisation de la loi AT 14 édits PPAT.
1.2.1 : Mettre à jour l'Annuaire National des ressources naturelles du sol et du sous-sol en termes d'actualisation des inventaires des ressources naturelles renouvelables et non renouvelables	1.2	Du 01/04/2025 au 30/09/2025	10 groupes thématiques opérationnels 200 exemplaires de l'annuaire multipliés 1 annuaire national mis en ligne	10 groupes thématiques opérationnels.  1 draft annuaire national	En cours	Vulgarisation de l'Annuaire
1.2.2 : Elaborer l'atlas d'AT prioritaire rassemblant la représentation cartographique des données de l'annuaire des ressources naturelles ainsi que les affectations sectorielles existantes et celle projetées		Du 01/04/2025 au 31/12/2025	2 mini-atelier d'analyse et traitement de données collectées par le comité technique. Au moins 35 cartes de thématiques sur les différentes potentialités produites 200 exemplaires de recueil de cartes 35 exemplaires des cartes de potentialités territoriales diffusés et vulgarisées 1 Atlas de l'AT mis en ligne.	2 mini atelier d'analyse et traitement de données ont été organisés.  1 draft de l'atlas d'AT	En cours	Vulgarisation de l'Atlas national ; cartes des potentialités territoriales diffusés et vulgarisées.
1.3.1 : Identifier les conflits d'affectation des espaces/terres et de superpositions des usages dans les aires protégées.	1.3	Du 01/04/2025 au 31/12/2025	3 consultations identifications de conflit 3 cartes des zones des conflits d'affectation des terres	2 missions d'identifications réalisées (Equateur et Tshopo)	En cours	Clarification des procédures sectorielles d'affectations des espaces/terres.

<sup>21</sup> Indiquer seulement le numéro du Produit dans lequel s'inscrit l'activité.

<sup>22</sup> Merci de vous référer au calendrier de mise en œuvre du cadre logique du projet.

Rapport annuel 2025\_ Programme d'Appui à l'Atteinte des Jalons

Activité prévue dans le PTBA 2025	Produit <sup>21</sup> (ex. 1.1)	Chronologie prévue pour cette activité <sup>22</sup>	Cible prévue dans le PTBA 2025	Valeur atteinte fin 2025	Statut à la fin de la période de rapportage	Progrès et/ou défis attendus au cours de l'année suivante
				Cartographie des zones de conflits (Tshopo, Haut Lomami et Equateur).		
1.3.2 : Arbitrage des conflits d'affectation des terres conformément à la loi		Du 01/04/2025 au 31/12/2025	6 cartographes mobilisés 1 session de conseils d'AT pour prise et publication des avis et directives et conciliation sur les usages des terres en conflits	3 cartographes mobilisés pour la production des cartes de conflits d'usage.	En cours	Organisations des séances d'arbitrage dans les sessions de conseil national d'AT et au niveau de CPAT.
1.4.1 : Centraliser et publier sur une plateforme Internet accessible tous les contrats d'affectation des terres (agriculture, forêt, Mines, Hydrocarbures) de manière transparente et en collaboration avec les ministères sectoriels concernés avec une mise à jour annuelle.	1.4	Du 01/04/2025 au 30/06/2025	2 missions de collecte des données auprès des ministères sectoriels à Kinshasa sur le contrat d'affectation des terres 1 base de données géoréférencées de tous les contrats en ligne et actualisée annuellement	5 sessions de collecte de données Contrat de consultance sur le traitement et publication données	En cours	Publication de contrat d'affectation des terres en ligne.
1.5.1 : Réaliser le Schéma National d'AT de manière participative et inclusive en s'assurant qu'ils intègrent les forêts de grande valeur et les tourbières en vue de leur préservation et de leur exploitation	1.5	Du 01/04/2025 au 31/12/2025	1 contrat signé avec une expertise spécialisée 1 contrat de recrutement avec un bureau d'étude pour réaliser l'EES du SNAT Rapport de Schéma National AT	1 contrat signé Draft Schéma National AT ANO sur le recrutement du bureau d'étude EES	En cours	EES sur le Schéma. Finalisation et vulgarisation du Schéma National d'AT.
1.6.1 : Appuyer la Task-Force de pilotage de l'atteinte du processus de réalisation des jalons de LOI.	1.6	Du 01/04/2025 au 31/12/2025	Rapport d'activité des membres de la Task-force	Les membres de la task-force ont produit mensuellement les rapports d'activité détaillant les tâches réalisées pour le compte du projet.	Atteint	Suivi des activités des jalons de la task-force et production des rapports mensuels pour chaque membre.
1.6.2 : Appuyer le fonctionnement et la logistique de la Task-Force d'appui à la réalisation des jalons du secteur Aménagement du Territoire		Du 01/04/2025 au 31/12/2025	Equipement et formation Fourniture de bureau et consommables 1 véhicule	Les fournitures ont été fournies, les réunions de la task-force tenues.	Atteint	Formation continue des membres de la task-force.
1.6.3 : Appuyer la Direction des nouvelles technologies de l'information et de la communication (DANTIC) du MINAT		Du 01/04/2025 au 31/12/2025	1 page d'accueil et le Site web du ministère mis à jour	1 site mis en ligne.	En cours	Suivi de la structuration du site et publication des résultats du projet.

Rapport annuel 2025\_ Programme d'Appui à l'Atteinte des Jalons

PTBA 2025- Agriculture

Activité prévue dans le PTBA 2025	Produit <sup>23</sup> (ex. 1.1)	Chronologie prévue pour cette activité <sup>24</sup>	Cible prévue dans le PTBA 2025	Valeur atteinte fin 2025	Statut à la fin de la période de rapportage	Progrès et/ou défis attendus au cours de l'année suivante
2.1.1: Vulgariser la Politique agricole adoptée en Conseil des Ministres du 17 février 2023	2.1	Du 01/06/2025 au 31/12/2025	Vulgarisation du document de la politique dans 6 provinces	Vulgarisation de la politique dans 7 provinces en plus de la vulgarisation dans 4 autres provinces en 2024.	Atteint	Vulgarisation de la politique agricole dans d'autres provinces additionnelles non encore couvertes.
2.1.2: Promulguer la loi agricole révisée, et publier les textes et mesures d'application		Du 01/06/2025 au 31/12/2025	Promulgation de la loi agricole révisée	Le draft de la loi agricole révisée a été préparée par le ministre et soumise au gouvernement	En cours	Loi révisée promulguée par l'assemblée ou le gouvernement
2.2.1: Concevoir et opérationnaliser un pilote du cadastre agricole (orientation et information des acquéreurs potentiels).	2.2	Du 01/06/2025 au 31/12/2025	1 pilote de cadastre Agricole	Le draft du rapport de cadastre agricole produit. Harmonisation avec les autres ministères pour la mise en place de cadastre agricole	En cours	Prise d'un acte juridique pour la mise en place du cadastre agricole
2.2.2: Procéder à l'inventaire et à la revue légale des concessions agricoles rurales.		Du 01/06/2025 au 31/12/2025	1 rapport d'inventaire	Listes provisoires des concessions agricoles, Début de collecte de données sur les concessions dans deux provinces.	En cours	Collecte de données et production du rapport de la revue légale des concessions agricoles, publication des contrats des concessions.
2.2.3: Procéder à la publication des contrats des concessions agricoles sur le site du Ministère.		Du 01/06/2025 au 31/12/2025	Pour mémoire	NA	Non entamé	
2.3.1: Donner et suivre de manière transparente et participative des orientations pour le développement du secteur agricole en RDC (CCNA).	2.3	Du 01/07/2025 au 31/12/2025	3 orientations du développement agricole sont élaborées		Non entamé	Réunion prévue au T3 (fonds disponible entre janvier mars 2026)
2.4.1: Définir l'agriculture de taille intermédiaire (type familial).	2.4	Du 01/07/2025 au 31/12/2025	Etude réalisé dans 3 provinces	Etude réalisées dans 3 provinces (Tshopo, Kasai Orientale et Kongo central)	En cours	Atelier de national de validation de la définition
2.4.2: Réaliser des études sur les potentiels provinciaux de l'agriculture de taille moyenne.		Du 01/07/2025 au 31/12/2025	2 cartographies du potentiel de production agricole durable	Etude réalisée dans 4 provinces	Atteinte	Etude planifier pour 2 autres provinces et les ateliers de restitution dans les provinces concernées.
2.5.1: Notifications et informations formelles des partenaires au développement et les Gouverneurs de Province d'assurer la cohérence entre, d'une part, les programmes	2.5	Du 01/07/2025 au 31/12/2025	Notifications et informations adressés aux gouverneurs des 26 provinces	Draft de la lettre au gouverneur préparé	En cours	2 <sup>ème</sup> atelier national de sensibilisation incluant les Partenaires techniques et financiers. Atelier avec les ministres provinciaux et les inspecteurs d'agriculture aligé au T3

<sup>23</sup> Indiquer seulement le numéro du Produit dans lequel s'inscrit l'activité.

<sup>24</sup> Merci de vous référer au calendrier de mise en œuvre du cadre logique du projet.

## Rapport annuel 2025\_ Programme d'Appui à l'Atteinte des Jalons

Activité prévue dans le PTBA 2025	Produit <sup>23</sup> (ex. 1.1)	Chronologie prévue pour cette activité <sup>24</sup>	Cible prévue dans le PTBA 2025	Valeur atteinte fin 2025	Statut à la fin de la période de rapportage	Progrès et/ou défis attendus au cours de l'année suivante
d'aide publique au développement et les programmes provinciaux incluant les investissements publics et privés et, d'autre part, les orientations de la Politique agricole nationale ainsi que les prescriptions des Schémas/Plans d'AT.						
2.6.1: Plaidoyers pour augmenter graduellement l'allocation et l'exécution budgétaires domestiques au secteur de l'agriculture	2.6	Du 01/07/2025 au 31/12/2025	3 plaidoyers	3 Plaidoyers (services des ministères de finance, du budget, atelier avec les autres partenaires.	En cours	Plaidoyers avec les membres de l'Assemblée nationale et du SENA.
2.7.1: Appuyer la Task-Force de pilotage de l'atteinte du processus de réalisation des jalons de LOI.	2.7	Du 01/04/2025 au 31/12/2025	Rapport d'activité	Rapports individuels des membres de la task-force pour la période d'avril à décembre 2025	Atteint	Suivi des activités des jalons de la task-force et production des rapports mensuels pour chaque membre.
2.7.2: Appuyer le fonctionnement et la logistique de la Task-Force d'appui à la réalisation des jalons du secteur agriculture.		Du 01/04/2025 au 31/12/2025	100% des membres de la Task-Force ont été formés et équipés Fourniture de bureau et consommables 1 véhicule	100% des membres de la Task-Force ont été formés et équipés	Atteint	Formation continue des membres de la task-force.
2.7.3: Appuyer la Direction des nouvelles technologies de l'information et de la communication (DANTIC) du MINAGRI.		Du 01/04/2025 au 31/12/2025	1 page d'accueil et le Site web du ministère mis à jour 1 Rapport d'activité	1 page d'accueil et le Site web du ministère mis à jour 1 Rapport d'activité	Atteint	Suivi de la structuration du site et publication des résultats du projet.

### PTBA 2025- Forêt

Activité prévue dans le PTBA 2025	Produit <sup>25</sup> (ex. 1.1)	Chronologie prévue pour cette activité <sup>26</sup>	Cible prévue dans le PTBA 2025	Valeur atteinte fin 2025	Statut à la fin de la période de rapportage	Progrès et/ou défis attendus au cours de l'année suivante
3.1.1 : Définir (définition technique) les concepts de forêts de grande valeur et tourbières.		Du 01/04/2025 au 30/06/2025	1 Rapport de définition nationale du concept de « forêts de grande valeur » et de « tourbières »	1 rapport de définition nationale des concepts, les consultations en province.	Atteint	Aucune action pour l'année suivante hormis la vulgarisation dans le cadre de la politique forestière
3.1.2 : Identifier les zones des forêts de grande valeur et des tourbières.		NA	1 Cartographie des forêts de grande valeur et des tourbières		Non entamé	. Activité non budgétée dans le cadre de PAAJ.

<sup>25</sup> Indiquer seulement le numéro du Produit dans lequel s'inscrit l'activité.

<sup>26</sup> Merci de vous référer au calendrier de mise en œuvre du cadre logique du projet.

Rapport annuel 2025\_ Programme d'Appui à l'Atteinte des Jalons

Activité prévue dans le PTBA 2025	Produit 25 (ex. 1.1)	Chronologie prévue pour cette activité <sup>26</sup>	Cible prévue dans le PTBA 2025	Valeur atteinte fin 2025	Statut à la fin de la période de rapportage	Progrès et/ou défis attendus au cours de l'année suivante
3.1.3 : Définir de règles de gestion et octroi de statut légal	3.1	Du 01/04/2025 au 30/06/2025	1 décision	0 décision. Début des consultations sur les règles de gestion.	En cours.	Finalisation des consultations sur les règles de gestion, atelier de validation des règles et prise d'un acte juridique.
3.2.1 : Répertoire et publier les concessions forestières de conservation attribuées.	3.2	Du 01/04/2025 au 31/12/2025	Au moins 20 concessions forestières de conservation légales publiées et 20 résiliées	Liste provisoire de 48 concessions forestières résiliées et celles publiées.	En cours	Revue légale des concessions de conservation, publication du rapport de la revue,
3.2.2 : Réaliser la revue légale des concessions de conservations (en prenant en compte notamment les accords sur les clauses sociales, les plans de gestion et la fiscalité, en concertation avec les diverses parties prenantes dont la société civile) et publier le rapport de la revue.		Du 01/04/2025 au 31/12/2025	1 Revue légale des titres de concessions forestières de conservation	Activité budgétée pour phase 2 du projet PAAJ ; Une feuille de route de la revue légale	Non entamé	Revue légale des concessions de conservation, publication du rapport de la revue,
3.2.3 : Résilier les concessions de conservation jugées illégales.		Du 01/04/2025 au 31/12/2025	10 concessions de conservation jugées illégales résiliées	Activité budgétée pour phase 2 du projet PAAJ. Cependant une liste de 8 concessions résiliées disponibles.	Non entamé	Publication des concessions résiliées, prise d'acte juridique et suivi d'exécution sur terrain.
3.3.1 : Définir le concept des forêts dégradées.	3.3	Du 01/04/2025 au 30/09/2025	1 concept défini	Le concept de forêt dégradée défini, les consultations organisées dans les 26 provinces et Un atelier de validation national	Atteint	Aucune action pour l'année suivante hormis la vulgarisation dans le cadre de la politique forestière
3.3.2 : Identifier et cartographier les forêts dégradées		Du 01/04/2025 au 30/09/2025	Au moins 50 Cartographie des forêts dégradées et données SIG	Début de production de carte de forêt dégradée	En cours	Identification et cartographie des forêts dégradées par type de forêt, organisation de l'atelier national de validation du rapport
3.4.1 : Evaluer l'efficacité du contrôle forestier.	3.4	NA	Stratégies efficaces de contrôle forestier mises en place.	Activité alignée sous le projet PGDF	Non entamé	Activité alignée sous PTBA 2026 de PGDF
3.4.2 : Développer les stratégies de contrôle forestier (niveau national et provincial).		NA	Stratégies efficaces de contrôle forestier mises en place.	Activité alignée sous le projet PGDF	Non entamé	Activité alignée sous PTBA 2026 de PGDF
3.4.3 : Réfléchir sur le rôle de l'observation indépendante mandatée et non-mandatée dans le cadre du CCNF et mettre en place un observatoire rénové.		NA	1 observatoire rénové	Activité alignée sous le projet PGDF	Non entamé	Activité alignée sous PTBA 2026 de PGDF
3.5.1 : Collecter et consolider les données, et publier les actes des états généraux.		Du 01/04/2025 au 30/12/2025	1 actes des états généraux des forêts publiés	1 acte des états généraux sont publiés.	Atteint	Publication des actes des états généraux (y compris sur le site web du MEDD)

Rapport annuel 2025\_ Programme d'Appui à l'Atteinte des Jalons

Activité prévue dans le PTBA 2025	Produit 25 (ex. 1.1)	Chronologie prévue pour cette activité <sup>26</sup>	Cible prévue dans le PTBA 2025	Valeur atteinte fin 2025	Statut à la fin de la période de rapportage	Progrès et/ou défis attendus au cours de l'année suivante
3.5.2 : Appuyer l'élaboration du document de la Politique forestière (cfr PGDF).	3.5	Du 01/04/2025 au 30/12/2025	Document de politique forestière nationale élaborée	Consultations dans 26 provinces, Draft V2 de la politique finalisée et TDRs de l'atelier de validation technique planifiée. Contrat de consultance sur l'EES	Atteint	Adoption de la politique par le gouvernement de la République. Vulgarisation de la politique forestière.
3.6.1 : Réviser et publier le nouveau Code Forestier de la RDC.	3.6	Du 01/04/2025 au 30/12/2025	1 draft du code forestier validé en Conseil des Ministres, transmis au Parlement	Un CCNF tenu pour valider la feuille de route élaborée. Désignation d'équipe d'expert sur le code forestier Atelier de consultations sur l'élaboration du code par les directions de l'administration MEDD	En cours	Production du code forestier et sa promulgation
3.7.1 : Garantir la transparence dans le respect de l'exécution des standards et procédures prévues par le Code forestier.	3.7	NA	2 Rapport annuel de suivi des mesures validé	Site opérationnel et attractif du MEDD publie toutes les informations requises par le jalon	En cours	Déclinaison de l'étude sur le capital forestier dans les provinces forestières (deux provinces pilotes propices), Constitution des dossiers d'adjudication des sites
3.8.1 : Appuyer l'adoption du Décret formalisant la levée du moratoire.	3.8	Du 01/04/2025 au 30/12/2025	1 Décret de levée du moratoire publié	Draft du décret disponible en attente du CCNF pour validation	En cours	Promulgation du décret et suivi de sa mise en œuvre
3.9.1 : Elaborer un Plan de protection des aires protégées.	3.9	Du 01/07/2025 au 30/12/2025	1 plan de protection et extension des aires protégées validées en conseil des Ministres	Plan de diagnostic des aires protégées ; Elaboration de la stratégie et plan d'action nationaux pour la biodiversité 2025 2023 pour la RDC ;	Atteint	Sensibilisation et plaidoyer pour la mise en œuvre du SPANB 2025 2030 et valorisation du couloir vert
3.9.2 : Etendre les espaces sous statut de protection.		Du 01/10/2025 au 30/12/2025	Plan d'extension des espaces sous statut de protection à 30%, au minimum du territoire national d'ici à 2030	Création du couloir vert ; Elaboration de la stratégie et plan d'action nationaux pour la biodiversité 2025 2023 pour la RDC pour définit l'objectif de 30%	Atteint	Sensibilisation et plaidoyer pour la mise en œuvre du SPANB 2025 2030
3.10.1 : Elaborer et adopter un guide de bonne pratique de foresterie communautaire (Jalon 4t de la LOI2 pris en charge totalement par le PGDF, pour mémoire).	3.10	NA	1 guide de bonnes pratiques validé par le MEDD et publié	Activité alignée sous le projet PGDF	Non entamé	Activité alignée sous PTBA 2026 de PGDF
3.11.1 : Evaluer et publier des données de déforestation et de dégradation des forêts.	3.11	Du 01/04/2025 au 30/12/2025	1 publication Données provinciales des EMD actualisées	Retraite de conversion des données de déforestation 2000-2020 publiées sur le portail SNSF	En cours	Elaboration du rapport d'état des lieux du couvert forestier de la RDC entre 2000-2020 ; Evaluation des données de déforestation et

Rapport annuel 2025\_ Programme d'Appui à l'Atteinte des Jalons

Activité prévue dans le PTBA 2025	Produit <sup>25</sup> (ex. 1.1)	Chronologie prévue pour cette activité <sup>26</sup>	Cible prévue dans le PTBA 2025	Valeur atteinte fin 2025	Statut à la fin de la période de rapportage	Progrès et/ou défis attendus au cours de l'année suivante
						dégradation des forêts pour les années 2021 et 2022 conformément à l'arrêté ministériel 023 du 06 mai 2022 et leur publication.
3.11.2 : Mettre à jour des données d'inventaire forestier national.		<b>Du 01/04/2025 au 30/12/2025</b>	Rapport de l'IFN actualisé	Validation de l'identification botanique et la mise en place d'une base des données d'inventaire forestier national ;	<b>En cours</b>	Validation nationale et la publication du rapport de l'IFN ; Etat de lieu de parcelles permanentes
3.12.1 : Actualiser et soumettre les rapports biennaux à la CCNUCC	3.12	<b>Du 01/07/2025 au 30/12/2025</b>	1 Rapport BUR actualisé et soumis à la CCNUCC	Mise à jour des ressources matérielles et connexion internet, Réunion d'échange et travaux techniques,	<b>En cours</b>	Vérification et validation terrain, Réunion/Atelier de validation des résultats
3.13.1 : Appuyer le CCNF.		<b>Du 01/04/2025 au 30/12/2025</b>	CCNF opérationnel	Appui matériels et équipements au bureau / secrétariat du CCNF ; Tenue d'une session sur le code forestier	<b>Atteint</b>	Tenues de sessions CCNF au niveau national et appui à la mise en place et opérationnalisation de CNPF en province (appui au PGDF)
3.13.2 : Appuyer les CCPF des provinces PIREDD. Prise en charge par le PGDF dans sa zone d'activité	3.13	<b>NA</b>	8 CCPF opérationnels	Activité alignée sous le projet PGDF	<b>Non entamé</b>	Activité alignée sous PTBA 2026 de PGDF
3.14.1 : Mettre à jour le NERF de la RDC.	3.14	<b>Du 01/04/2025 au 30/12/2025</b>	1 NERF mis à jour soumis à la CNUCC	Travaux préparatoires pour la révision du NERF impliquant les parties prenantes clés sous l'égide du Secrétaire Général appuyé par la DDD et la DIAF ;	<b>En cours</b>	Production et concertations sur le draft 0 du NERF révisé, Validation du NERF.
3.15.1 : Appuyer la Task-Force de pilotage de l'atteinte du processus de réalisation des jalons de LOI.		<b>Du 01/04/2025 au 30/12/2025</b>	1 Rapport d'activité	Rapports individuels des membres de la task-force pour la période d'avril à décembre 2025	<b>Atteint</b>	Suivi des activités des jalons de la task-force et production des rapports mensuels pour chaque membre.
3.15.2 : Appuyer le fonctionnement et la logistique de la Task-Force d'appui à la réalisation des jalons du secteur agriculture	3.15	<b>Du 01/04/2025 au 30/12/2025</b>	100% des membres de la Task-Force ont été formés et équipés Fourniture de bureau et consommables 1 véhicule	Membres de la taskforce équipé et formé	<b>En cours</b>	Suivi des activités des jalons de la task-force et production des rapports mensuels pour chaque membre.
3.15.3 : Appuyer la Direction des nouvelles technologies de l'information et de la communication (DANTIC) du MEDD.		<b>Du 01/04/2025 au 30/12/2025</b>	Page d'accueil et le Site web du ministère mis à jour Rapport d'activité	Site en cours de structuration	<b>En cours</b>	Finalisation de la structuration sur site et publication des résultats du projet.

Rapport annuel 2025\_ Programme d'Appui à l'Atteinte des Jalons

Activité prévue dans le PTBA 2025	Produit <sup>27</sup> (ex. 1.1)	Chronologie prévue pour cette activité <sup>28</sup>	Cible prévue dans le PTBA 2025	Valeur atteinte fin 2025	Statut à la fin de la période de rapportage	Progrès et/ou défis attendus au cours de l'année suivante
4.1.1 : Appuyer le Comité de Pilotage	4.1	Du 01/04/2025 au 30/12/2025	2 réunions	2 réunions	Atteint	2 réunions de COPIL sur la validation et la vulgarisation de la PNP
4.1.2 : Appuyer le Comité Technique Interministériel de Population		Du 01/04/2025 au 30/12/2025	4 réunions	3 réunions	En cours	3 réunions prévues pour 2026 car une réunion de 2025 non tenue faute de budget.
4.1.3 : Appuyer le Secrétariat Permanent.		Du 01/04/2025 au 30/12/2025	9 rapports de fonctionnement mensuel optimal	7 rapports mensuels d'activité sur la durée du projet, équipement du secrétariat permanent	Atteint	Appui au fonctionnement et production des rapports d'activité
4.1.4 : Appuyer le CONAPO au niveau provincial (CPPO).		Du 01/07/2025 au 30/12/2025	5 provinces dotées de Comités Provinciaux de Population fonctionnels	Lettre transmise au ministre de l'Intérieur pour Instruire les gouverneurs de l'urgence, projet d'arrêté CPPO ; Missions planifiées pour 5 provinces	En cours	5 provinces additionnelles dotées de CPPO
4.2.1 : Elaborer et adopter la Politique Nationale de Population.	4.2	Du 01/04/2025 au 30/12/2025	4 drafts de PNP	Consultations provinciales sur le diagnostic démographique, production de 4 drafts (note de cadrage draft, note de cadrage final, Profil démographique et PNP draft 0)	En cours	Validation, la Vulgarisation de la PNP, plan d'action de la PNP
4.3.1 : Produire le plan et poursuivre le plaidoyer auprès du Gouvernement.	4.3	Du 01/04/2025 au 30/12/2025	3 séances de plaidoyer	2 séance tenue avec Finance et Budget	En cours	Plaidoyer pour le décaissement de fonds et suivi de respect d'engagement auprès du gouvernement

<sup>27</sup> Indiquer seulement le numéro du Produit dans lequel s'inscrit l'activité.

<sup>28</sup> Merci de vous référer au calendrier de mise en œuvre du cadre logique du projet.

Rapport annuel 2025\_ Programme d'Appui à l'Atteinte des Jalons

Activité prévue dans le PTBA 2025	Produit <sup>27</sup> (ex. 1.1)	Chronologie prévue pour cette activité <sup>28</sup>	Cible prévue dans le PTBA 2025	Valeur atteinte fin 2025	Statut à la fin de la période de rapportage	Progrès et/ou défis attendus au cours de l'année suivante
4.4.1 : Appuyer la Task-Force de pilotage de l'atteinte du processus de réalisation des jalons de LOI.	4.4	Du 01/04/2025 au 30/12/2025	Rapport d'activité	Rapports individuels des membres de la task-force pour la période d'avril à décembre 2025	Atteint	Suivi des activités des jalons de la task-force et production des rapports mensuels pour chaque membre.
4.4.2 : Appuyer le fonctionnement et la logistique de la Task-Force d'appui à la réalisation des jalons du Ministère du Plan.		Du 01/04/2025 au 30/12/2025	1 équipement et formation Fourniture de bureau et consommables 1 véhicule	Membres de la taskforce équipé et formé	Atteint	Formation continue des membres de la task-force.
4.4.3 : Appuyer la Direction des nouvelles technologies de l'information et de la communication (DANTIC) du Ministère du Plan.		Du 01/04/2025 au 30/12/2025	1 page d'accueil et le Site web du ministère mis à jour Rapport d'activité	1 site fonctionnel	Atteint	Suivi de la structuration du site et publication des résultats du projet.

PTBA 2025 Mines

Activité prévue dans le PTBA 2025	Produit <sup>29</sup> (ex. 1.1)	Chronologie prévue pour cette activité <sup>30</sup>	Cible prévue dans le PTBA 2025	Valeur atteinte fin 2025	Statut à la fin de la période de rapportage	Progrès et/ou défis attendus au cours de l'année suivante
5.1.1 Publier les actes réglementaires rendant obligatoires la réalisation des EES, et les rapports des missions annuelles de contrôle / évaluation	5.1	Du 01/04/2025 au 30/12/2025	1 actes publiés 20 personnes formées 80 % des personnes formées déclarant utiliser les outils et informations auxquels ils ont été formés un an après	1 draft de l'acte 25 personnes formées	En cours	Suivi d'application de la formation ; publié l'acte réglementaire, formation d'autres cadres de ministère.
5.2.1 : Publier les contrats miniers	5.2	Du 01/07/2025 au 30/12/2025	Un site web du secteur de mines opérationnel 20 séances Banque des données actualisées du secteur des mines Au moins 2 contrats du secteur des mines publiés	1 site opérationnel 6 contrats du secteur minier publié, plus de 20 séances de préparation données	Atteint	Suite des travaux de structuration de site et publication des contrats

<sup>29</sup> Indiquer seulement le numéro du Produit dans lequel s'inscrit l'activité.

<sup>30</sup> Merci de vous référer au calendrier de mise en œuvre du cadre logique du projet.

Rapport annuel 2025\_ Programme d'Appui à l'Atteinte des Jalons

Activité prévue dans le PTBA 2025	Produit <sup>29</sup> (ex. 1.1)	Chronologie prévue pour cette activité <sup>30</sup>	Cible prévue dans le PTBA 2025	Valeur atteinte fin 2025	Statut à la fin de la période de rapportage	Progrès et/ou défis attendus au cours de l'année suivante
5.3.1 : Appuyer l'élaboration des Normes REDD+ dans les secteurs des Mines	5.3	Du 01/04/2025 au 30/06/2025	Au moins 10 normes dans le secteur des Mines 1 Accompagnement du projet sur les normes des secteurs des mines (appui aux réunions).	Participation aux réunions du projet normes dans le secteur de mines porté par la GIZ	En cours	Suivi des activités du projet normes, élaboration de normes dans le secteur de mines.
5.4.1 Appuyer la Task-Force de pilotage de l'atteinte du processus de réalisation des jalons de LOI.	5.4	Du 01/04/2025 au 30/12/2025	Rapport d'activité	Rapports individuels des membres de la task-force pour la période d'avril à décembre 2025	Atteint	Suivi des activités des jalons de la task-force et production des rapports mensuels pour chaque membre.
5.4.2 : Appuyer le fonctionnement et la logistique de la Task-Force d'appui à la réalisation des jalons des Ministères des Mines.		Du 01/04/2025 au 30/12/2025	1 équipement et formation Fourniture de bureau et consommables 1 véhicule	Membres de la taskforce équipé et formé	Atteint	Formation continue des membres de la task-force.
5.4.3 : Appuyer les DANTIC des Ministères des Mines		Du 01/04/2025 au 30/12/2025	1 page d'accueil et le Site web du ministère mis à jour Rapport d'activité	Site en cours de structuration	Atteint	Suivi de la structuration du site et publication des résultats du projet.

PTBA 2025 Hydrocarbures

Activité prévue dans le PTBA 2025	Produit <sup>31</sup> (ex. 1.1)	Chronologie prévue pour cette activité <sup>32</sup>	Cible prévue dans le PTBA 2025	Valeur atteinte fin 2025	Statut à la fin de la période de rapportage	Progrès et/ou défis attendus au cours de l'année suivante
5.1.1 : Publier les actes réglementaires rendant obligatoires la réalisation des EES, et les rapports des missions annuelles de contrôle / évaluation	5.1	Du 01/04/2025 au 30/09/2025	Arrêté interministériel publié 1 acte publié 20 personnes formées 80 % des personnes formées déclarant utiliser les outils et informations auxquels ils ont été formés un an après	1 draft du projet d'arrêté 20 personnes formées et appliquent la formation reçue 1 mission de suivi environnemental société pétrolière	En cours	Suivi d'application de la formation ; publié l'acte réglementaire, formation d'autres cadres de ministère. Missions annuelles de contrôle / évaluation

<sup>31</sup> Indiquer seulement le numéro du Produit dans lequel s'inscrit l'activité.

<sup>32</sup> Merci de vous référer au calendrier de mise en œuvre du cadre logique du projet.

Rapport annuel 2025\_ Programme d'Appui à l'Atteinte des Jalons

Activité prévue dans le PTBA 2025	Produit <sup>31</sup> (ex. 1.1)	Chronologie prévue pour cette activité <sup>32</sup>	Cible prévue dans le PTBA 2025	Valeur atteinte fin 2025	Statut à la fin de la période de rapportage	Progrès et/ou défis attendus au cours de l'année suivante
5.2.1 : Publier les contrats des hydrocarbures	5.2	Du 01/04/2025 au 30/09/2025	1 site web des secteurs des hydrocarbures opérationnel Au moins 2 contrats du secteur des hydrocarbures publiés ; Banque des données actualisées du secteur des mines	1 formation des agents sur la publication des contrats sur le site datawarehouse Réunion dans le cadre de l'élaboration et mise à jour du site web. 1 site web opérationnel Les anciens contrats publiés	En cours	Finalisation de la structuration du site et publication des contrats et autres documents récents.
5.3.1 : Appuyer l'élaboration des Normes REDD+ dans le secteur des Hydrocarbures.	5.3	Du 01/04/2025 au 30/09/2025	1 draft Plan national des hydrocarbures 1 Accompagnement du projet sur les normes des secteurs des mines	Réunions organisées avec la GIZ pour la coordination d'action dans l'élaboration du plan national d'hydrocarbures, une feuille de route produite pour le PNH 1 Draft 0 du plan	En cours	Elaboration et validation du plan national d'hydrocarbures Accompagnement du projet normes
5.4.1 : Appuyer la Task-Force de pilotage de l'atteinte du processus de réalisation des jalons de LOI	5.4	Du 01/04/2025 au 31/12/2025	Rapport d'activité	Rapports individuels des membres de la task-force pour la période d'avril à décembre 2025	Atteint	Suivi des activités des jalons de la task-force et production des rapports mensuels pour chaque membre.
5.4.2 : Appuyer le fonctionnement et la logistique de la Task-Force d'appui à la réalisation des jalons du ministère des Hydrocarbures.		Du 01/04/2025 au 31/12/2025	1 équipement et formation Fourniture de bureau et consommables 1 véhicule	Membres de la taskforce équipé et formé	Atteint	Formation continue des membres de la task-force.
5.4.3 : Appuyer les DANTIC du ministère des Hydrocarbures		Du 01/04/2025 au 31/12/2025	1 page d'accueil et le Site web du ministère mis à jour Rapport d'activité	1 Site en cours de structuration	Atteint	Suivi de la structuration du site et publication des résultats du projet.

PTBA 2025 ITIE

Rapport annuel 2025\_ Programme d'Appui à l'Atteinte des Jalons

Activité prévue dans le PTBA 2025	Produit <sup>33</sup> (ex. 1.1)	Chronologie prévue pour cette activité <sup>34</sup>	Cible prévue dans le PTBA 2025	Valeur atteinte fin 2025	Statut à la fin de la période de rapportage	Progrès et/ou défis attendus au cours de l'année suivante
6.1.1 : Sensibiliser et renforcer les capacités des acteurs aux problématiques liées à l'exploitation forestière pour son intégration à l'ITIE (activité n° 32 du PTT 2024-2026).	6.1	Du 01/04/2025 au 30/09/2025	60 % de délégués forêt qui participent à l'ITIE	Sensibilisation dans huit provinces sur la norme ITIE sur les problématiques liées à l'intégration de l'ITIE dans l'exploitation forestière ; sensibilisation sur le code forestier et ses mesures d'application ; (exploitants, société civile, étatiques, entreprises, 100% des parties sensibilisées).	En cours	Les délégués formés participent dans l'intégration ITIE dans le secteur forestier Sensibilisation des acteurs et entreprises de Kinshasa et Boende (problématique du secteur et cadre légal)
6.1.2 : Produire et publier le rapport sur le secteur forestier (activité n° 33 du PTT 2024-2026).		Du 01/04/2025 au 30/12/2025	Publication du Rapport ITIE 2023 sur le secteur forestier	Elaboration des TDRs et leur validation par le Comité Exécutif de l'ITIE-RDC	En cours	Formation et accompagnement des parties déclarantes à la télédéclaration à l'ITIE ; l'élaboration des rapports du secteur forestier par exercice (2022 & 2023).
6.1.3 : Susciter le débat public sur la gestion des ressources naturelles (activité n° 35 du PTT 2024-2025).		Du 01/04/2025 au 30/09/2025	60% des acteurs du secteur forestier qui participent à l'ITIE	Activité non réalisée en attendant la finalisation des activités 6.1.2 et 6.1.1	Non entamé	Organiser des débats publics sur le Rapport publié à Kinshasa. Disséminer des rapports ITIE-RDC du secteur forestier dans les provinces
6.1.4 : Publier tous les contrats du secteur forestier		Du 01/04/2025 au 31/12/2025	Publication des contrats de concessions d'exploitation industrielle des forêts et de conservation des forêts (2023-2024-2025)	Identification des contrats disponibles au ST/ITIE-RDC (Etat des lieux)	En cours	Publier les contrats des concessions forestières sur le site web du ST – ITIE ; Sensibiliser les structures du Ministère de l'EDD sur la publication des contrats et leurs annexes et Accompagner le Ministère de l'EDD à développer un cadastre

<sup>33</sup> Indiquer seulement le numéro du Produit dans lequel s'inscrit l'activité.

<sup>34</sup> Merci de vous référer au calendrier de mise en œuvre du cadre logique du projet.

Rapport annuel 2025\_ Programme d'Appui à l'Atteinte des Jalons

Activité prévue dans le PTBA 2025	Produit <sup>33</sup> (ex. 1.1)	Chronologie prévue pour cette activité <sup>34</sup>	Cible prévue dans le PTBA 2025	Valeur atteinte fin 2025	Statut à la fin de la période de rapportage	Progrès et/ou défis attendus au cours de l'année suivante
						et un registre forestiers en ligne similaire à ceux des Ministères des Mines et des Hydrocarbures.
6.2.1 : Démontrer la mise en œuvre des obligations légales de réalisation des évaluations environnementales et sociales.	6.2	<b>Du 01/04/2025 au 30/09/2025</b>	Publication du Rapport le respect par les entreprises forestières, de leurs obligations environnementales et sociales	Réunions de concertation, production de TDRs de recrutement de consultant pour la définition des besoins et du périmètre de l'évaluation	<b>En cours</b>	Evaluation du niveau de mise en œuvre des obligations socio-environnementales ; consultation des parties prenantes sur le draft 0 de l'évaluation et Elaboration du rapport et organisation des ateliers de validation.
6.3.1 : Appuyer la Task-Force de pilotage de l'atteinte du processus de réalisation des jalons de LOI.	6.3	<b>Du 01/04/2025 au 31/12/2025</b>	Rapport d'activité	Rapports individuels des membres de la task-force pour la période d'avril à décembre 2025	<b>Atteint</b>	Suivi des activités des jalons de la task-force et production des rapports mensuels pour chaque membre.
6.3.2 : Appuyer le fonctionnement et la logistique de la Task-Force d'appui à la réalisation des jalons sous ITIE.		<b>Du 01/04/2025 au 31/12/2025</b>	1 équipement et formation Fourniture de bureau et consommables 1 véhicule	Membres de la taskforce équipé et formé	<b>Atteint</b>	Formation continue des membres de la task-force.
6.3.3 : Appuyer les DANTIC de l'ITIE.		<b>Du 01/04/2025 au 31/12/2025</b>	Rapport d'activité	Site en cours de structuration	<b>Atteint</b>	Suivi de la structuration du site et publication des résultats du projet.

PTBA 2025 ACE

Rapport annuel 2025\_ Programme d'Appui à l'Atteinte des Jalons

Activité prévue dans le PTBA 2025	Produit <sup>35</sup> (ex. 1.1)	Chronologie prévue pour cette activité <sup>36</sup>	Cible prévue dans le PTBA 2025	Valeur atteinte fin 2025	Statut à la fin de la période de rapportage	Progrès et/ou défis attendus au cours de l'année suivante
7.1.1 : Démontrer la mise en œuvre de obligations légales de réalisation des évaluations environnementales et sociales. Budget placé sous ITIE.	7.1	Du 01/04/2025 au 31/12/2025	Une Task force ACE mise en place, fonctionnelle dans le suivi des opérateurs sectoriels appelés à la réalisation des EIES. (6 projets suivi de préférence dans le PIREDD)	Une équipe mise en place avec ITIE Réunion des préparations et validation des TDRS	<b>Atteint</b>	Evaluation du niveau de mise en œuvre des obligations socio-environnementales ; consultation des parties prenantes sur le draft 0 de l'évaluation et Elaboration du rapport et organisation des ateliers de validation.
7.1.2 : Assurer l'instruction et l'évaluation des études.		Du 01/04/2025 au 31/12/2025	Au moins 12 EIES menées en relation avec la protection des aires protégées, priorité dans les PIREDD.	11 EIES réalisées dans et autour des zones des aires protégées	<b>En cours</b>	Certificats à livrer après intégration des commentaires par les promoteurs endéans 3mois (à dater du 30 Septembre 2025)
7.1.3 : Suivi et contrôle environnemental du PGES		Du 01/04/2025 au 31/12/2025	Task force ACE appuyée pour le suivi dans la réalisation du projet Normes REDD+ dans les secteurs des Mines et des Hydrocarbures	4 missions de suivi PGES réalisées Réunions avec Mines et hydrocarbures, GIZ sur les normes du secteur.	<b>Atteint</b>	13 missions supplémentaires planifiées. Publication d'un rapport annuel
7.2.1 : Exiger les EIES pour les investissements miniers et d'hydrocarbures dans la zone tampon d'aires protégées ainsi que l'application des mesures de sauvegardes ES.	7.2	Du 01/04/2025 au 31/12/2025	Task force ACE appuyée pour le suivi dans la réalisation du projet Normes REDD+ dans les secteurs des Mines et des Hydrocarbures.	1 atelier de vulgarisation des textes réglementaires 4 missions de contre vérification en province et installation des brigades de contrôle	<b>Atteint</b>	Vulgarisation des textes légaux et réglementaires en vigueur en la matière IES en province ; Contre-vérification des données de terrain par les services compétents par l'installation des Brigades de surveillance environnementale pérenne à travers le pays (7 provinces).

<sup>35</sup> Indiquer seulement le numéro du Produit dans lequel s'inscrit l'activité.

<sup>36</sup> Merci de vous référer au calendrier de mise en œuvre du cadre logique du projet.

Rapport annuel 2025\_ Programme d'Appui à l'Atteinte des Jalons

Activité prévue dans le PTBA 2025	Produit <sup>35</sup> (ex. 1.1)	Chronologie prévue pour cette activité <sup>36</sup>	Cible prévue dans le PTBA 2025	Valeur atteinte fin 2025	Statut à la fin de la période de rapportage	Progrès et/ou défis attendus au cours de l'année suivante
7.3.1 : Assurer le suivi de la mise en œuvre et des réalisations.	7.3	Du 01/04/2025 au 31/12/2025	1 rapport de réunion de suivi Manuel d'opérations et de procédures des évaluations environnementales et sociales	3 Réunions de suivi de projet normes REDD+ dans le secteur de mine et hydrocarbure avec la GIZ 1 Manuel d'opération révisé	<b>Atteint</b>	Appui de la Task force ACE au suivi et à la réalisation du projet Normes REDD+ dans les secteurs des Mines et des Hydrocarbures
7.4.1 : Appuyer la Task-Force de pilotage de l'atteinte du processus de réalisation des jalons de LOI sous ACE.		Du 01/04/2025 au 31/12/2025	Rapport d'activité	Rapports individuels des membres de la task-force pour la période d'avril à décembre 2025	<b>Atteint</b>	Suivi des activités des jalons de la task-force et production des rapports mensuels pour chaque membre.
7.4.2 : Appuyer le fonctionnement et la logistique de la Task-Force d'appui à la réalisation des jalons sous ACE		Du 01/04/2025 au 31/12/2025	1 équipement et formation Fourniture de bureau et consommables 1 véhicule	Membres de la taskforce équipé et formé	<b>Atteint</b>	Formation continue des membres de la task-force.
Activité 7.4.3 : Appuyer les DANTIC de l'ACE.	7.4	Du 01/04/2025 au 31/12/2025	Rapport d'activité	Site en cours de structuration	<b>En cours</b>	Suivi de la structuration du site et publication des résultats du projet.

## 5. Résultats du Projet

### 5.1 Contributions du projet à l'atteinte des indicateurs du cadre de résultats de CAFI

Effets CAFI						
Les pratiques agricoles durables permettent la réduction de la conversion des terres et l'augmentation de la sécurité alimentaire	Des alternatives durables aux pratiques actuelles en matière de bois-énergie sont adoptées	Les institutions et parties prenantes du secteur forestier et des aires protégées sont en capacité et disposent d'un cadre légal permettant de promouvoir, suivre et mettre en œuvre la gestion durable des forêts	Les infrastructures et futurs projets miniers et hydrocarbures minimisent leur empreinte globale	i) Les décisions d'aménagement du territoire assurent une représentation équitable des intérêts sectoriels et maintiennent le couvert forestier ii) la sécurisation foncière n'incite pas à la conversion par des individus ou des communautés	La croissance démographique et la migration vers les forêts et les fronts forestiers sont ralenties	Une coordination interministérielle et une gouvernance sont améliorées, et résultent en i) des régimes fiscaux et permis pour les activités économiques qui ne poussent pas les acteurs économiques vers la conversion des forêts et les activités illégales, ii) un climat des affaires favorable aux investissements bénéfiques à la forêt
■	□	■	■	■	■	□

❖ **Projet à composante territoriale / utilisation des terres : remplir l'annexe 1. NA**

❖ **Projet approche habilitante : remplir l'annexe 2.**

Annexe 2 du PAAJ se trouve dans l'espace collaboratif : [lien de l'annexe](#)

#### 5.1.1 Matrice des bénéficiaires

Effet	Nombre de <u>bénéficiaires directs</u> (indiquer % hommes et femmes), en cumulatif depuis le début du projet	Description et intensité du soutien	Nombre de <u>bénéficiaires indirects</u> en cumulatif depuis le début du projet	Description et intensité du soutien	Commentaires
Aménagement du territoire	370 (84% hommes, 16% femmes)	Personnes sensibilisées sur les acquis de la réforme AT et consultées sur le SNAT ; Intensité moyenne (personnes accompagnées de manière régulière); intensité haute pour les membres de la task-force			Nous n'avons pas estimé le nombre de personne atteint indirectement par le projet à travers les moyens de communication (site internet, spot audiovisuel, etc.)

## Rapport annuel 2025\_ Programme d'Appui à l'Atteinte des Jalons

Effet	Nombre de bénéficiaires directs (indiquer % hommes et femmes), en cumulatif depuis le début du projet	Description et intensité du soutien	Nombre de bénéficiaires indirects en cumulatif depuis le début du projet	Description et intensité du soutien	Commentaires
Agriculture	540 (20% femmes, 80% hommes)	Personnes sensibilisées sur l'agriculture durable, consultées sur la définition des concepts cadastre agricole, agriculture intermédiaire, consultants recrutés ; Intensité moyenne (personnes accompagnées de manière régulière); intensité haute pour les membres de la task-force			Nous n'avons pas estimé le nombre de personne atteint indirectement par le projet à travers les moyens de communication (site internet, spot audiovisuel, etc.)
Forêts et ACE	1688 (18% femmes, 82% hommes)	Personnes consultées sur la politique, les définitions de concepts, les aires protégées. Personnes renforcées en capacités ; intensité moyenne ; intensité haute pour les membres de la task-force	200	Personnes consultées en ligne sur la Politique forestière nationale, faible intensité	
Mines et Hydrocarbures	102 (23,5% femmes, 76,5% hommes)	Personnes ayant bénéficiées du renforcement de capacités, participants aux séances de rédaction de textes règlementaires, consultants ; intensité moyenne et haute pour les membres de la task-force			Nous n'avons pas estimé le nombre de personne atteint indirectement par le projet à travers les moyens de communication (site internet, spot audiovisuel, etc.)
Démographie	799 (17% femmes, 83% hommes)	Personnes consultées sur la politique, participants aux rencontres des organes de CONAPO ; intensité moyenne			Nous n'avons pas estimé le nombre de personne atteint indirectement par le projet à travers les moyens de communication (site internet, spot audiovisuel, etc.)
Gouvernance (ITIE)	871 (16% femmes, 84% hommes)	Intensité moyenne (personnes renforcées en capacité sur ITIE)			Nous n'avons pas estimé le nombre de personne atteint indirectement par le projet à travers les moyens de communication (site internet, spot audiovisuel, etc.)
<b>Nombre total (peut ne pas être égal à la somme des rangées ci-dessus)</b>	4370 (19% femmes, 82% hommes)				

### 5.2 Contributions du projet à l'atteinte des jalons de la Lettre d'intention

La matrice simplifiée ci-dessous permet de renseigner la contribution du projet aux différents Jalons.

N° du jalon dans la LOI <sup>37</sup>	Descriptif du Jalon	Progrès accomplis lors de la période de reportage	Progrès accomplis de manière cumulative depuis le début du projet	Commentaires
Produit 1.1 (Jalon g)	La Loi relative à l'aménagement du territoire est promulguée par le Président de la République d'ici fin 2022 ; le Conseil National de l'aménagement du territoire (CNAT) est mis en place d'ici mi-2022 par un acte juridique,	Projet de décret CNAT adopté au conseil des ministres ; Equipement fait au CNAT, 1 arrêté CPAT signé et 1 projet d'arrêté en cours		La loi promulguée avec appui de PARAT et accompagnement de PAAJ a permis

<sup>37</sup> Les Lettres d'intentions sont accessibles dans ce dossier :

[https://drive.google.com/drive/folders/19GjqHJD8RP4imWoEiqNloagyZPwZHDP?usp=drive\\_link](https://drive.google.com/drive/folders/19GjqHJD8RP4imWoEiqNloagyZPwZHDP?usp=drive_link)

## Rapport annuel 2025\_ Programme d'Appui à l'Atteinte des Jalons

N° du jalon dans la LOI <sup>37</sup>	Descriptif du Jalon	Progrès accomplis lors de la période de rapportage	Progrès accomplis de manière cumulative depuis le début du projet	Commentaires
	<p>définissant également ses missions, son organisation et son fonctionnement en tant que structure multi-sectorielle de concertation, d'orientation, de conseil, et d'assistance au gouvernement, en assurant des synergies avec d'autres structures existantes dont la Commission Nationale de la Réforme Foncière ; une première réunion du CNAT est organisée d'ici [fin 2022] et une réunion est tenue au moins annuellement par la suite ; des Conseils Provinciaux et Locaux d'Aménagement du Territoire (CPAT et CLAT) sont mis en place par des actes juridiques dans au moins deux Provinces-pilotes d'ici [fin 2023], et dans tous les autres PIREDD d'ici fin 2026.</p>	<p>Equipement disponible pour le CPAT, Modules de formation disponible pour former les membres de CNAT et CPAT</p>	<p>Loi AT promulgué en juillet 2025,</p>	<p>d'avancer sur les mesures d'application (CNAT, CPAT) mais la signature de décret CNAT traîne à la primature.</p>
<p>Produit 1.2 (Jalon h)</p>	<p>Un annuaire national de ressources naturelles du sol et sous-sol, en termes d'inventaires des ressources naturelles, renouvelables et non renouvelables, est réalisé d'ici fin 2023 sur base des informations fournies par les Ministères sectoriels d'ici 2022, et permet d'élaborer une ébauche préliminaire de l'Atlas d'aménagement du territoire rassemblant la représentation cartographique des données de l'Annuaire ainsi que les affectations sectorielles existantes et celles projetées.</p>	<p>Consultant est recruté pour actualisation / consolidation des données avec les ministères sectoriels au sein des groupes thématiques multi sectoriels et multi acteurs. Les drafts de l'annuaire et de l'atlas sont disponibles</p>	<p>Mardi 18 janvier 2022, le premier ministre lance les travaux portant sur l'élaboration de l'Annuaire National des Ressources naturelles renouvelables et non renouvelables de la RDC (ministère de l'aménagement du territoire, mines, agriculture et environnement). Ebauche de l'annuaire disponible, en attente de validation. Une série de carte est produite dans le cadre de deux études de base sur le capital forestier et potentiel agricole qui seront capitalisés dans l'Atlas.</p>	<p>La finalisation de Atlas et annuaire se fera en 2026.</p>
<p>Produit 1.3 (Jalon i)</p>	<p>Dans le cadre des conflits d'affectation des terres existants, un processus d'arbitrage est impulsé, conformément à la loi, par l'Autorité compétente concernée (Premier Ministre, Gouverneur de Province, Autorité locale) sur base des directives proposées par le conseil d'aménagement du territoire de l'échelon concerné (national, provincial ou local) pour au moins [2-5] conflits d'affectation dans les aires protégées prioritaires.</p>	<p>La phase d'identification des conflits et production des cartes de conflits est en cours de finalisation dans 2 zones (Equateur et Tshopo). Un mini atelier d'identification et cartographie des conflits dans les aires protégées du territoire national. Premières cartes de conflits d'usage produites.</p>		<p>L'arbitrage démarrera avec la mise en place effective du CNAT</p>
<p>Produit 1.4 (Jalon j)</p>	<p>Tous les contrats d'affectations des terres (agriculture, forêts, mines, hydrocarbures) sont centralisés et publiés de manière transparente et mis à jour au minimum une fois par an sur une plateforme internet accessible à tous, en collaboration avec les ministères sectoriels concernés.</p>	<p>Collecte des données auprès des ministères sectoriels (y compris données géoréférencées) est en cours ; Consultance pour la création et mise en ligne d'une base de données géoréférencées de tous les contrats d'affectation des terres est lancé, et le rapport est en élaboration.</p>	<p>Les contrats du secteur minier et hydrocarbures sont publiés sur le site CTPM (mines) et SG hydrocarbures</p>	
<p>Produit 1.1 (Jalon f)</p>	<p>Elaborer, adopter et publier les textes d'application prioritaires de la Loi relative à l'aménagement du territoire d'ici fin 2025 de manière à donner une base légale aux organes (dont le CNAT, les CPAT et les CLAT), aux outils (dont le SNAT, les PPAT, les PLAT et les PSAT) de l'aménagement du territoire et aux arbitrages intersectoriels</p>	<p>Une Commission de travail est mise en place par le SG, Atelier d'identification des options des mesures d'application, Le CNAT adopté et un CPAT mis en place</p>		

## Rapport annuel 2025\_ Programme d'Appui à l'Atteinte des Jalons

N° du jalon dans la LOI <sup>37</sup>	Descriptif du Jalon	Progrès accomplis lors de la période de rapportage	Progrès accomplis de manière cumulative depuis le début du projet	Commentaires
Produit 1.5 (Jalon d)	d. Finaliser de manière participative et inclusive le Schéma national d'aménagement du territoire et les plans d'aménagement du territoire aux niveaux provincial et local dans les zones clés, et s'assurer que ces outils soient prêts à être mis en œuvre d'ici 2025 et qu'ils intègrent les forêts de grande valeur et les tourbières, préalablement identifiées, en vue de leur préservation.	Atelier de validation des étapes de finalisation de l'élaboration du schéma national d'aménagement du territoire Un atelier sur le choix d'options d'AT, une consultance lancée pour l'intégration des options dans le Schéma National d'AT.		
Produit 1.3 (Jalon e)	Mettre en œuvre les mécanismes prévus par la loi pour opérer des arbitrages intersectoriels et statuer sur les affectations des terres contradictoires, en priorisant notamment les aires protégées et les provinces à PIREDD, d'ici fin 2025.	Deux missions d'identification des conflits d'affectation des terres et de superposition des usages à analyser disponibles Un atelier d'identification organisé et la production de cartes de supervision dans 3 sites.		60% d'atteinte car il est attendu un Atelier de validation nationale et publication des rapports sur les conflits avec les cartes
Produit 2.1 (Objectif e)	Traduire dans la loi les orientations de la Politique nationale agricole en reprenant notamment les principes de l'aménagement du territoire et de gestion durable des forêts et des tourbières, et en prenant en compte les avis du Conseil consultatif national sur l'agriculture ; adopter la loi agricole révisée [d'ici fin 2024].	Un consultant a été recruté pour intégrer les orientations. Les orientations de la politique nationale agricole ont été traduites dans le draft de la loi. Une réunion de concertation entre la task-force, le cabinet et le SG pour valider le contenu de la loi révisée.		Une fois la loi votée se rassurer que le contenu contienne toujours les orientations de la politique.
Produit 2.1 objectif f)	La loi agricole est adoptée d'ici 2025, et définit des procédures transparentes d'allocation des concessions agroindustrielles, intégrant la réduction des impacts sur les forêts et notamment la préservation des forêts de grande valeur, des tourbières, et l'environnement.	Loi soumise au gouvernement pour analyse et validation, une copie déposée à l'ASS par un autre député.		Un député a déposé une autre proposition de loi en dehors de celle soumise par le Ministre au gouvernement
Produit 2.1 (Objectif g)	Adopter les textes d'application prioritaires de la loi d'ici [fin 2025].	Processus de recrutement du consultant sur les mesures d'application en cours.		La loi doit être promulgué afin d'avoir le texte d'application
Produit 2.2 (Objectif h)	Le cadastre agricole, concernant à la fois l'agriculture industrielle, celle de "type familial" [intermédiaire] et familiale, est mis en place au niveau provincial, en synergie avec le Ministère des Affaires Foncières, de manière que l'information sur toutes les concessions agricoles soit disponible au niveau central d'ici [fin 2026].	Atelier d'harmonisation avec le ministère des affaires foncières et autres ministères, La validation de l'étude de cadrage Production du projet d'arrêté de la mise en place et de fonctionnement du cadastre agricole.		Reste recrutement d'un consultant provincial ; le Rapport technique de l'étude pilote à Bafwasende et Atelier de vulgarisation de l'arrêté.
Produit 2.2 (Jalon i)	La Politique agricole est adoptée [en Conseil des Ministres] d'ici [fin 2022], intégrant les principes d'Aménagement du Territoire et la préservation des forêts et des tourbières (cf. Pilier Forêt), et faisant la promotion du développement de l'agriculture commerciale durable dans les zones savanicoles.	Traduction de la politique dans 7 langues nationales et sa vulgarisation dans 7 provinces en 2025 en plus de la vulgarisation faite dans 4 provinces en 2024. Traduction en 4 langues nationales	17/02/2023 : Politique agricole durable (PAD) adoptée en 87ème Conseil des Ministres. Elle acte des principes de préservation des tourbières, des forêts de grande valeur, reconnait l'importance de l'Aménagement du Territoire et oriente l'agriculture industrielle en zone de savane et de forêts dégradées.	
Produit 2.2 (Jalon j)	Les contrats de concessions agricoles sont publiés au moins annuellement sur le site web du Ministère sectoriel, accessible au public.	Acquisition de matériels informatiques pour la collecte de données. Listes provisoires des concessions agricoles. Formation des équipes de collecte de		

## Rapport annuel 2025\_ Programme d'Appui à l'Atteinte des Jalons

N° du jalon dans la LOI <sup>37</sup>	Descriptif du Jalon	Progrès accomplis lors de la période de rapportage	Progrès accomplis de manière cumulative depuis le début du projet	Commentaires
		données dans deux provinces (Kwilu et Kongo centrale)		
Produit 2.3 (Jalon K)	Le conseil consultatif national sur l'agriculture est en place et est fonctionnel d'ici fin 2022].			Atteint en 2022
Produit 1.2 (Aménagement du territoire) Produit 2.4 (Jalon I)	Une cartographie du potentiel de production agricole durable, intégrant la préservation des forêts et des tourbières, est réalisée pour les cultures de rente clés [par ex : café, cacao, palmier à huile, hévéa ; etc.] d'ici [fin 2023], en s'appuyant sur l'étude sur le potentiel agricole réalisé dans le cadre du pilier Aménagement du territoire.	Etude réalisée dans 4 provinces sur les 6 provinces prévues ; cartes de potentiel de production agricole produites.	Une étude réalisée en 2023 sur le potentiel agricole à l'échelle nationale	
Produit 2.4 (Jalon m)	Un processus participatif de réflexion et de définition sur l'agriculture de taille intermédiaire, ses besoins spécifiques, et comment l'accompagner pour permettre d'en réduire l'impact sur les forêts tout en répondant aux besoins du pays, en ligne avec les objectifs de la présente lettre d'attention, sur base du contexte spécifique de la RDC et informé par les bonnes pratiques nationales et internationales dans des pays similaires	Un consultant recruté. Une note de cadrage produite, étude participative sur la définition de l'agriculture de taille intermédiaire réalisée dans 3 provinces. 104 ménages regroupés en associations agricoles participent au processus de réflexion.		Atelier national de validation de la définition Acte de définition de l'agriculture de taille intermédiaire prévu
Produit 2.5 (Jalon n)	Le Ministère sectoriel notifie formellement les partenaires au développement et les Gouverneurs de Province d'assurer la cohérence entre, d'une part, les programmes d'aide publique au développement et les programmes provinciaux incluant les investissements publics et privés et, d'autre part, les orientations de la Politique agricole nationale ainsi que les prescriptions des Schémas/Plans d'AT [notamment ceux développés dans le cadre des PIREDD], d'ici [fin 2023].	Draft de la lettre pour la notification formelle du ministre de l'Agriculture aux gouverneurs de provinces et TDRS de l'atelier.		40% de progression car l'Atelier national d'information/sensibilisation est prévu pour début 2026
Produit 2.6 (Jalon o)	Un Plan ou feuille de route pour augmenter graduellement l'allocation et l'exécution budgétaires domestiques au secteur de l'agriculture est adopté d'ici [fin 2023].	Plaidoyer réalisé avec les équipes du budget et de finance.		
Produit 3.1 (jalons 4 f)	Définir d'ici 2025, au travers d'un processus participatif et multisectoriel : (i) les concepts de « forêts de grande valeur » et de « tourbières » ; (ii) leur attribuer un statut légal de protection (iii) leur aménager des règles d'utilisation et de gestion associées, visant la conservation du couvert forestier et de leur stock de carbone, différenciées selon les secteurs (agriculture, mines et hydrocarbures, etc.) et les acteurs (communautés locales, secteur privé à large échelle, etc.) ; (iv) les identifier spatialement. Ce processus prendra en compte les bonnes pratiques locales, nationales et internationales, sur la prise en compte et la valorisation des stocks de carbone et des valeurs de biodiversité. Il visera (a) une définition technique préliminaire d'ici fin 2022 ; (b) une validation de celle-ci accompagnée d'une identification spatiale et des règles d'utilisation et de gestion d'ici fin 2023 et une identification spatiale complète et participative d'ici 2025.	Première proposition de définition, Les concertations provinciales sur les propositions de définition des concepts 1 atelier de validation technique des concepts.	Premier draft de définition des concepts proposés dans le cadre de projet de gestion durable de forêt (PGDF).	Estimez à 70% de progression car il reste un Atelier de validation des statuts et règle de gestion de « forêts de grande valeur » et de « tourbières » et Prise d'actes juridiques : Décision définissant les règles de gestion et octroi de statut légal
Produit 3.2 (Jalon 4 i)	Une revue légale des titres de concessions forestière de conservation est finalisée d'ici [fin 2024], et prend en compte notamment les accords sur les clauses sociales, les plans de gestion et la fiscalité, en concertation avec les	TDRs du Recrutement d'un consultant est produits Liste provisoire des concessions	Avril 2022 : mise en place d'une Commission Ministérielle de Revisitations des	

## Rapport annuel 2025\_ Programme d'Appui à l'Atteinte des Jalons

N° du jalon dans la LOI <sup>37</sup>	Descriptif du Jalon	Progrès accomplis lors de la période de rapportage	Progrès accomplis de manière cumulative depuis le début du projet	Commentaires
	diverses parties prenantes dont la société civile ; ses résultats publiés aussitôt la revue finie.	Feuille de route de collecte de données pour la Publication de la liste des contrats de concessions de conservation attribuées,	contrats par arrêté 016/1 du MEDD Mars 2023 ; Carte de grandes affectations des terres de macro-zonage forestier avec les concessions ;	
Produit 3.3 (Jalon 4 j)	Le concept de forêt dégradée sera défini et identifié pour les divers types de forêts de la RDC, dans le cadre d'un processus national participatif et multi-sectoriel, d'ici fin 2023.	Commission mise en place par le SG pour une expertise d'appui à la définition et au processus participatif Réunions de concertations tenues sur les variables/paramètres et leurs seuils à considérer dans la définition Concertations provinciales sur les propositions de définition du concept. 1 atelier de validation technique des concepts.	Feuille de route validée par le Conseil consultatif des forêts. Premier draft de définition des concepts proposés dans le cadre de projet de gestion durable de forêt (PGDF).	
Produit 3.1 (jalons 4 k)	Le concept de forêts de grande valeur et des tourbières est défini au travers d'un processus participatif et multisectoriel, en tenant compte des bonnes pratiques locales, nationales et internationales sur la prise en compte et la valorisation des stocks de carbone et des valeurs de biodiversité d'ici [fin 2023].	Première proposition de définition, les concertations provinciales sur les propositions de définition des concepts 1 atelier de validation technique des concepts.	Un projet d'arrêté ministériel incluant une définition produit par PGDF, 4 missions de consolidation ont été réalisées.	
Produit 6.1 (ITIE)	Le secteur Forêt est clairement et fortement intégré dans l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (l'ITIE) et à ce titre, tous les contrats de concessions d'exploitation industrielle et de conservation, y compris les rapports d'audit <sup>21</sup> , de revue et des missions d'observation, sont publiés sur un site internet disponible publiquement d'ici [fin 2022].	16 ateliers de sensibilisation et de renforcement en capacités des opérateurs du secteur forestier, tenus dans 8 provinces sur l'intégration de l'ITIE dans l'exploitation forestière ainsi que sur le code forestier et ses mesures d'application dans le secteur forestier. Identification des contrats disponibles au ST/ITIE-RDC (Etat des lieux)		
Produit 3.4 (Jalon 4 m)	Evaluer l'efficacité du contrôle forestier et développer sur cette base des stratégies provinciales de priorisation des contrôles basées sur le risque d'illégalité afin d'assurer une utilisation plus efficace des ressources limitées des services centraux, déconcentrés et décentralisés du MEDD dédiées au contrôle forestier. En parallèle, initier une réflexion sur le rôle de l'observation indépendante mandatée et non-mandatée dans le cadre du Conseil consultatif des forêts pour renforcer le soutien de la société civile au contrôle forestier, en coordination avec les services centraux, déconcentrés et décentralisés du MEDD.	Ce jalon est aligné au PTBA 2026 de la nouvelle phase de PGDF.	Production de 4 documents : Guide pour l'OI ; Rapport d'évaluation et développement de modalités de mise en œuvre du mandat de l'OI ; Feuille de route pour l'OI 4. Cahier des charges de l'observateur indépendant.	Jalon pris en charge totalement par le PGDF), pour mémoire et suivi
Produit 3.5 (Jalon 4 n)	La politique forestière est élaborée et adoptée d'ici [fin 2023], résultant d'un processus participatif et transparent avec toutes les parties prenantes et intégrant notamment (i) les principes d'Aménagement du Territoire et de la préservation des forêts de grande valeur et des tourbières, ainsi que (ii) des modèles locaux et communautaires de gestion des forêts.	Retraites de consolidation des données et finalisation du rapport des assises des états généraux. Des actes des états généraux sont disponible et devraient être publiés sur le site web du MEDD Document V2 disponible pour la validation technique (TDRs élaborés) Contrat de consultation en cours la réalisation de l'EES du document de Politique.	Séances d'harmonisation et consolidation de la feuille de route d'élaboration de la politique organisé.  Consultations provinciales réalisées dans 26 provinces sur la V1	80% de progression car il reste la vulgarisation du document de politique après adoption en conseil de ministres
Produit 3.6 (Jalon 4 o)	Le Code forestier est révisé d'ici [fin 2023] pour intégrer (i) les orientations stratégiques de la politique forestière, y compris les avancées et les défis liés à la REDD+, à la gestion industrielle, artisanale et communautaire des forêts ; (ii) le renforcement de la pénalisation des infractions forestières et fauniques ; et (iii) les nouvelles dynamiques de conservation, de	Séances d'harmonisation et consolidation de la feuille de route de la révision du Code forestier ; CCNF organisé pour la validation de la feuille de route finale. Expertise d'appui à la révision du Code forestier à travers la mise en place d'une task-force multi acteurs ;		

## Rapport annuel 2025\_ Programme d'Appui à l'Atteinte des Jalons

N° du jalon dans la LOI <sup>37</sup>	Descriptif du Jalon	Progrès accomplis lors de la période de rapportage	Progrès accomplis de manière cumulative depuis le début du projet	Commentaires
	protection de la biodiversité et des solutions fondées sur la nature.	Atelier de concertation des directions MEDD sur la révision du code forestier		
Produit 3.7 (Jalon 4 p) :	Dans le cadre de l'allocation de nouvelles concessions forestières industrielles, les mesures efficaces d'évaluation, les standards de qualité et les procédures prévues par le Code forestier et ses mesures d'application (notamment le Décret n° 08/09 du 08 août 2008 fixant la procédure d'attribution des concessions forestières et le Décret n°011/25 du 20 mai 2011 modifiant ledit Décret n° 08/09 du 08 août 2008) en termes notamment (i) d'adjudication, (ii) d'enquête publique préalable, (iii) de négociation des clauses sociales avec les communautés dans le cadre du cahier des charges, et (iv) d'observation indépendante du processus, sont respectés, comme prévu dans le cadre réglementaire de gestion des forêts.	Ce jalon est aligné au PTBA 2026 de la nouvelle phase de PGDF.		Jalon pris en charge totalement par le PGDF)
Produit 3.8 (Jalon 4 q)	Le décret formalisant la levée du moratoire sera adopté seulement après la réalisation, sur base d'un processus consultatif, d'une programmation géographique <sup>22</sup> des futures allocations en adéquation avec le Décret Présidentiel n° 05/116 du 24 octobre 2005, entièrement financée par CAFI d'ici fin 2022.	Commission sur la programmation géographique est mise en place par le SG CCNF Production des cartes macro-zonage Validation technique des cartes de macro-zonage, Premier draft du décret		
Produit 3.9 (Jalon 4 r)	Élaborer de manière participative et adopter un Plan d'ici [fin 2022] pour assurer la protection effective des aires protégées existantes et étendre les espaces sous statut de protection à 30%, au minimum du territoire national d'ici à 2030	Diagnostic des aires protégées produit et validé techniquement La SPANB 2025-2030 publiée Création du couloir vert pour étendre les espaces sous statuts de protection en RDC		
Produit 3.10 (Jalon 4 s) :	s. Élaborer et adopter un guide de bonne pratique d'ici fin 2023, en vue d'atteindre 5 millions d'hectares au total de Concessions Forestières des Forêts des Communautés Locales (CFCL) d'ici à fin 2031.	Ce jalon est aligné au PTBA 2026 de la nouvelle phase de PGDF.		Jalon pris en charge totalement par le PGDF)
Produit 3.11 (Jalon 4 t)	t. Les données de déforestation et de dégradation des forêts générées à l'échelle nationale et provinciale par le SNSF, ainsi que les données [clés] de l'inventaire forestier national, sont mises à jour annuellement et améliorées graduellement, après adoption d'une méthodologie unique pour la RDC, tenant compte des nouvelles technologies et standards disponibles, en portant attention à la comparabilité entre périodes ; elles sont mises à disposition sur la plateforme Terra Congo d'ici [fin 2022] puis annuellement.	Retraite organisée pour la production de données de déforestation et de dégradation des forêts.	Arrêté n°023 du MEDD du 6 Mai 2022 instituant l'évaluation et la diffusion biennale des données statistiques sur la déforestation et la dégradation des forêts et chargeant la DIAF de la publication Données 2015-2020 disponibles (mais non publiées sur le site du Système National de Surveillance Forestière – SNSF – site fonctionnel) Les données 2021-2022 seront produites en 2023. '- Prévu dans le Prodoc PAAJ (validation Copil Novembre 2024); Actes de Etats généraux de forêt Commission mise en place par le SG pour l'inventaire forestier national. Rapports des travaux Appui au traitement	

## Rapport annuel 2025\_ Programme d'Appui à l'Atteinte des Jalons

N° du jalon dans la LOI <sup>37</sup>	Descriptif du Jalon	Progrès accomplis lors de la période de rapportage	Progrès accomplis de manière cumulative depuis le début du projet	Commentaires
			et à l'analyse des données et à la production du rapport de l'inventaire forestier national à publier.	
Produit 3.12 (Jalon 4 u)	u. Les Rapports biennaux actualisés (BUR) sont soumis à la CCNUCC, intégrant les données les plus à jour issues du processus national REDD+, en tenant compte de la CDN révisée.	Equipements installés, atelier sur les données pour le rapport 2025 du 17 décembre 2025		
Produit 3.13 (Jalon 4 v)	v. Le Conseil Consultatif National des Forêts est opérationnel et fonctionnel à raison de deux sessions minimums par an, et des Conseils Consultatifs Provinciaux des Forêts sont fonctionnels dans les provinces PIREDD d'ici [fin 2024], avec au moins deux sessions par an.	Equipements installés Appui matériels du CCNF. 1 réunion extraordinaire tenue le 30 décembre 2025 sur la feuille de route code forestier.		
	w. La CDN révisée est alignée sur les données les plus récentes issues du processus national REDD+, avant d'être soumise à la CCNUCC et le pays répond aux engagements de communication auprès de la CCNUCC de manière régulière.	Les études sur les émissions GES disponibles grâce au projet finance carbone		CDN 2021 ou 2022 soumises et révisées. Le projet Finance Carbone du PNUD prévoit d'appuyer cette activité.
Produit 3.14 (Jalon 4 x)	x. Le Niveau d'émissions de référence des forêts pour la réduction des émissions dues à la déforestation en RDC (NERF) est mis à jour d'ici fin 2022 et soumis à la CCNUCC.	Appui aux travaux techniques préparatoires pour la révision du NERF impliquant les parties prenantes clés sous l'égide du Secrétaire Général appuyé par la DDD et la DIAF (identification des expertises d'appui à la révision du NERF) Mobilisation des expertises d'appui à la révision du NERF.		
Produit 4.1 (Jalon 7 b)	Le Comité national de population (CONAPO), y compris son Secrétariat technique, est redynamisé d'ici fin 2022, et ses comités provinciaux et locaux sont redynamisés et/ou installés dans au moins six provinces cibles d'ici fin 2023, et au moins quatre autres d'ici fin 2025, pour encadrer le développement de la Politique, assurer la coordination et encadrer la planification multisectorielle en termes de lien entre les questions de population et le développement durable, à savoir ses dimensions économiques, sociales et environnementales, dans l'objectif de faire de la RDC un pays à revenu intermédiaire à l'horizon 2035.	2 réunions de Copil organisée, Equipement fourni, fonctionnement appuyer pour le secrétariat permanent 3 réunions de Comité Technique Interministériel de Population tenues, Missions en province pour la mise en place de 5 CPPO	Sept 2022 : tenue d'une session de sensibilisation du CONAPO Nov 2022 : Arrêté ministériel N°02106 /CAB/MINETAT/MIN. PLAN/CMNK/2022 du 10 Nov 2022 portant mesures d'application de l'ordonnance créant le CONAPO	
Produit 4.2 (Jalon 7 c)	La Politique nationale de population est actualisée et adoptée d'ici [fin 2024], y compris le volet démographique, en vue d'accélérer la transition démographique, saisir le dividende démographique et pour mieux évaluer et optimiser l'impact de l'accroissement de la population sur tous les domaines du développement, y compris l'émergence économique, la lutte contre la pauvreté et les inégalités et la gestion durable des ressources naturelles.	Consultant recruté pour appui à l'élaboration de la politique nationale population Atelier de lancement des travaux de formulation de la PNP organisé Missions de consultations terminées sur le diagnostic démographique. Premier draft de diagnostic ou profil démographique de la RDC. Premier draft de la PNP		
Produit 4.3 (Jalon 7 g)	Un Plan de plaidoyer auprès du Gouvernement pour (i) augmenter graduellement l'allocation et l'exécution du budget domestique à la planification familiale, en accord avec la décision gouvernementale existante, et pour (ii) allouer une ligne de crédit consistant au CONAPO, est adopté d'ici [fin 2023].	Réunion dinatoire organisé avec les partenaires pour expliquer le besoin de l'augmentation du budget ; Note du ministre pour justifier la demande d'allocation		
Produit 5.1 hydroca	b. Réviser le cadre réglementaire relatif aux évaluations d'impact environnemental et social dans une approche participative impliquant	Expertise pour la production d'un acte réglementaire (arrêté interministériel) entre MEDD/ACE et Hydrocarbures,		

## Rapport annuel 2025\_ Programme d'Appui à l'Atteinte des Jalons

N° du jalon dans la LOI <sup>37</sup>	Descriptif du Jalon	Progrès accomplis lors de la période de rapportage	Progrès accomplis de manière cumulative depuis le début du projet	Commentaires
rbure et Mines (jalon 6 c) :	toutes les parties prenantes, avec un accent fort sur les principes de séparation des rôles et de rétrocontrôle ainsi que sur les impacts directs et indirects des investissements miniers et des hydrocarbures sur les forêts, les ressources en eaux, ainsi que les aires protégées.	Atelier de validation du draft de projet d'arrêté MEDD/ACE et Hydrocarbures Recrutement d'un consultant pour la production d'un acte réglementaire pour le secteur minier 1 atelier de validation de l'acte réglementaire du secteur minier.		
Produit 5.1 (Mines et hydrocarbures) Produit 7.1 ACE sous ITIE (jalon 6 c)	c. Démontrer la mise en œuvre des obligations légales de réalisation des évaluations environnementales et sociales par les opérateurs exerçant dans les secteurs forêt, mines, hydrocarbures, agriculture, infrastructures et énergie, etc.	Renforcement des capacités en matière d'évaluations environnementales et sociales, des suivi et contrôles (SG Hydrocarbure et Mines) Missions annuelles de contrôle / évaluation assorties des rapports à publier (hydrocarbure). Vulgarisation des textes légaux et réglementaires en vigueur en la matière auprès des parties prenantes par ACE ; Réunion de concertation et de définition des besoins et du périmètre de l'évaluation IES entre ACE et ITIE		
Produits 1.2 et 1.3 (Aménagement de territoire) (Jalon d)	Respecter l'interdiction de toute activité minière et d'hydrocarbures incompatible avec les objectifs de conservation dans les aires protégées, conformément au cadre légal en vigueur.	Conflits identifiés, arbitrage en attente du CNAT		
Voir Produits 1.2 et 1.3 (Aménagement du territoire) (Jalon e)	Réaliser, en vue d'appuyer les processus de l'aménagement du territoire, une analyse pour déterminer dans quelle mesure les titres miniers et des hydrocarbures chevauchent avec et/ou ont un impact sur les aires protégées, les forêts de grande valeur et les tourbières, en vue d'adopter des mesures de prévention ou atténuation adaptées, et de publier et appliquer les résultats qui en découleront d'ici fin 2023.	Données sur les contrats collectées par l'équipe nommée par le SG, premières cartes sous production.		
Produit 7.2 (ACE) (Jalon f)	Conditionner tout investissement minier et d'hydrocarbures dans la zone tampon d'aires protégées par le fait qu'il n'ait pas d'incidence négative sur l'aire protégée, et assujettir ces investissements à une étude d'impact environnemental et social préalable, assortie de son plan de gestion dûment approuvés, conformément au cadre légal en vigueur.	Contre-vérification des données de terrain par les services compétents par l'installation des Brigades de surveillance environnementale pérenne réalisé dans quatre provinces du pays.		
Produit 5.3 Mines ; ACE 7.3; Produit 5.3 hydrocarbures (Jalon g)	Les Normes REDD+ sont élaborées de manière participative, adoptées et intégrées dans le Manuel d'Opérations et des Procédures des évaluations environnementales et sociales, en prenant en compte les meilleures pratiques nationales et internationales en relation avec la prévention, l'atténuation et la compensation (par ordre de priorité) des impacts négatifs directs et indirects des investissements miniers et des hydrocarbures, d'ici fin 2023. Les normes REDD+ sont assorties d'un mécanisme d'audit indépendant.	2 réunions organisées entre ACE, Hydrocarbure et GIZ Manuel d'opérations et de procédures des EES élaboré par ACE Feuille de route, et draft 0 du Plan Nationale des Hydrocarbures produits	Projet Normes est exécuté par la GIZ depuis 2025 et collabore avec les task-forces de PAAJ sur les questions de normes.	
Produit 5.2 (Mines et hydrocarbures)	Tous les contrats de concessions de mines et hydrocarbures sont publiés, conformément aux accords entre le Gouvernement de la RDC et l'ITIE d'ici fin 2022.	1 formation des agents sur la publication des contrats sur le site datawarehouse hydrocarbure Réunion dans le cadre de l'élaboration et mise à jour du site web hydrocarbure. 2 site web opérationnel ( <a href="#">mines</a> et <a href="#">hydrocarbures</a> )	Publication le 1er Déc 2022 de l'Accord Ventura-RDC (accord de fév. 2022 pour récupérer les actifs miniers de Gertler)	

## Rapport annuel 2025\_ Programme d'Appui à l'Atteinte des Jalons

N° du jalon dans la LOI <sup>37</sup>	Descriptif du Jalon	Progrès accomplis lors de la période de rapportage	Progrès accomplis de manière cumulative depuis le début du projet	Commentaires
(Jalons h)		Les anciens contrats publiés hydrocarbure 7 contrats du secteur minier publiés en 2025, Plus de 20 séances de préparation données	13/10/2022 : obtention par la RDC d'un score global élevé (85.5 points) dans la mise en œuvre de la Norme ITIE 2019 (voir : Décision du Board de l'ITIE et Rapport de Validation) 92% des contrats miniers publiés (la moitié des non-publiés du fait de contraintes techniques (Tableau de suivi de la publication) : <a href="https://www.itierdc.net/carte-de-la-rdc-cliquable/contrats-miniers/">https://www.itierdc.net/carte-de-la-rdc-cliquable/contrats-miniers/</a>	

## 6. Communication et promotion

### 6.1 Illustration spécifique – Photos et vidéos HD

La sensibilisation de haut niveau de plus de 1 143 personnes sur la politique forestière nationale dans 25 provinces de la République Démocratique du Congo et environ 200 personnes en ligne a permis de mieux communiquer sur les activités du projet. Au-delà de ces personnes sensibilisées au travers des ateliers, d'autres communications ont été développées à travers les presses locales audiovisuelles et écrites.



Sensibilisation et consultations des parties prenantes sur la politique forestière dans le Haut Katanga



Consultations des femmes et autres acteurs de la société civile sur la politique forestière dans le Kongo central

Sur la politique forestière nationale, la communication a également eu lieu à travers les consultations en ligne (environ 200 personnes consultées) à travers le [site du ministère de l'environnement, développement durable et nouvelle économie du climat](#) ainsi que [sa page facebook](#).

Le processus d'élaboration de la politique nationale de population a permis d'informer 97 personnes sur la feuille de route de ce processus et son approche. Le ministère national du plan a organisé un atelier de haut niveau réunissant les partenaires techniques et financiers, les acteurs de la société civile, le représentant de bailleurs et plus acteurs de développement national.

<https://laprosperite.top/index.php/categories/la-prosperite/nation/plan-et-cad-rdc-guylain-nyembo-enclenche-le-processus-delaboration-de-la-politique-nationale-de-population>

<https://ecomine.cd/actualite/2025/11/11/rdc-guylain-nyembo-lance-les-travaux-delaboration-de-la-politique-nationale-de>



Atelier de haut niveau sur le lancement officiel du processus d'élaboration de la politique nationale de population

Pour donner suite à ce lancement officiel, les consultations des parties ont été organisées dans les 26 provinces de la RDC. Au total 836 personnes ont été consultés à travers les focus groupes organisés.



Consultations des personnes ressources au niveau provincial sur la politique nationale de population et le profil démographique



Conseil consultatif national des forêts, session extraordinaire sur la validation de la feuille de route sur le code forestier

## 6.2 Stratégie et plan de communication

Une stratégie de communication a été développée dans le cadre de ce projet suivant la nature d'activités (atelier, consultations provinciales, formation, sensibilisation, vulgarisation des documents légaux) et les entités concernées. La communication et la visibilité avaient deux objectifs principaux : i) influencer les perceptions et susciter le changement ii) accroître la visibilité du travail et des résultats du projet, ainsi que de ses bailleurs.

Au démarrage du projet, les logos ont été choisis pour faciliter la communication et la visibilité des publications et des activités. Pour la communication sur le financement la formule suivante a été utilisé par toutes les entités « exécuté par PNUD sur financement du FONAREDD à travers les fonds CAFI<sup>38</sup> ».

<sup>38</sup> <https://www.elite-news.net/2025/12/03/kasai-lancement-de-la-recolte-des-donnees-qualitatives-demographique-par-la-delegation-du-ministere-de-plan-a-tshikapa>

## Rapport annuel 2025\_ Programme d'Appui à l'Atteinte des Jalons

Pour toutes les entités, les sites internes sont créés ou en cours de création. Ces sites présentent les différents livrables sectoriels du projet. Le but est de permettre une large diffusion des résultats obtenus et améliorer la capacité de communication des entités.

Entités / Structures	Lien du site de communication
Aménagement du territoire	<a href="https://amenagement.gouv.cd/PAAJ.html">https://amenagement.gouv.cd/PAAJ.html</a>
Agriculture	<a href="https://agriculture.gouv.cd/produits_paaj.php">https://agriculture.gouv.cd/produits_paaj.php</a>
Forêt (MEDD-NEC)	<a href="https://medd.gouv.cd/portfolio/projet-dappui-a-latteinte-des-jalons-paaj/">https://medd.gouv.cd/portfolio/projet-dappui-a-latteinte-des-jalons-paaj/</a>
Plan (Démographie)	<a href="https://plan.gouv.cd/a-propos-du-paaj/">https://plan.gouv.cd/a-propos-du-paaj/</a>
Mines	<a href="https://clients.holduix.dev/paaj/">https://clients.holduix.dev/paaj/</a> (en cours)
Hydrocarbures	<a href="https://ht2techinfo.cd/p/hydro/a-propos-du-paaj/">https://ht2techinfo.cd/p/hydro/a-propos-du-paaj/</a>
ITIE	<a href="https://www.itierdc.net/commander/">https://www.itierdc.net/commander/</a> (en cours)
ACE	<a href="https://acecd.cd/events/event/2/organisation-des-ateliers-au-sein-de-lace">https://acecd.cd/events/event/2/organisation-des-ateliers-au-sein-de-lace</a> (en cours)

Des articles de presse ont été rédigés et diffusés, tandis que divers outils de communication — notamment des banderoles, roll-up, dépliants, bulletins d'actualités et post tweeter — ont été conçus et produits. Par ailleurs, des campagnes de sensibilisation ont été organisées afin d'informer, mobiliser et toucher un large public autour des thématiques concernées.



Utilisez et reproduisez le tableau ci-dessous afin de décrire vos efforts de communications :

<b>Nom du projet de communication</b>	Stratégie de communication du Projet d'Appui à l'Atteinte des Jalons (PAAJ)		
<b>Date de début du projet de communication</b>	Du 01/04/2025	<b>Date de fin du projet de communication</b>	Au 31/12/2026
<b>Objectifs du projet de communication (comment ce projet de communication s'insère-t-il dans les objectifs et la stratégie globale ?) :</b>	Sensibilisation et échanges d'informations sur les activités du projet afin d'obtenir le changement des comportements.		
<b>Audience</b>	<b>Résultat en termes de communication (y compris en termes de communication pour le changement social et comportemental)</b>	<b>Lien aux outils de communication (Par exemple : publications, ateliers, spots radio, pages web)</b>	
Organisation de la société civile, peuples autochtones, Experts d'aménagement du territoires	93 personnes sont sensibilisées et partage d'expérience sur la loi d'aménagement du territoire	<a href="#">Sport vidéo de la sensibilisation</a>	

## Rapport annuel 2025\_ Programme d'Appui à l'Atteinte des Jalons

<b>Nom du projet de communication</b>	Stratégie de communication du Projet d'Appui à l'Atteinte des Jalons (PAAJ)		
<b>Date de début du projet de communication</b>	Du 01/04/2025	<b>Date de fin du projet de communication</b>	Au 31/12/2026
<b>Objectifs du projet de communication (comment ce projet de communication s'insère-t-il dans les objectifs et la stratégie globale ?) :</b>		Sensibilisation et échanges d'informations sur les activités du projet afin d'obtenir le changement des comportements.	
<b>Audience</b>	<b>Résultat en termes de communication (y compris en termes de communication pour le changement social et comportemental)</b>	<b>Lien aux outils de communication (Par exemple : publications, ateliers, spots radio, pages web)</b>	
Grand Public, Inspecteurs agricoles, ONGs locales et internationales, société civile.	341 personnes sont informées sur la politique agricole afin de changer leur comportement agricole non protecteur des forêts.	<a href="#">Spots radio et vidéo sur la vulgarisation de la politique agricole.</a>	
Organisations de la société civile, universitaire, Autorités Politico-Administratives,	1143 personnes sensibilisées et consultées sur la politique forestière nationale dans diverses provinces de la RDC	<a href="#">Photos d'ateliers, sport radio et vidéo sur les consultations</a>	
Grand Public, les Autorités Politico-Administratives et bailleurs des fonds	100 personnes sont informées sur le projet d'élaboration de la politique nationale de Population et s'engage d'y participer activement.	<a href="#">Bulletin d'actualité sur l'atelier de sensibilisation et d'information sur la politique nationale de population</a> <a href="https://coulisses.net/kasai-central-des-leaders-communautaires-renforcent-leurs-capacites-pour-lelaboration-de-la-politique-nationale-de-la-population/">https://coulisses.net/kasai-central-des-leaders-communautaires-renforcent-leurs-capacites-pour-lelaboration-de-la-politique-nationale-de-la-population/</a>	
Jeunes, femmes, personnes vulnérables, société civile	598 personnes consultées en 26 provinces sur le profil démographique de la RDC	<a href="#">Sensibilisation des experts de mines</a> <a href="#">Formation des experts de hydrocarbures</a>	
Experts des ministères de mines et hydrocarbures	Formation de 45 experts de deux ministères sur les l'évaluation environnementale et sociale pour le changement de comportement dans le suivi environnemental	<a href="#">Spots radio, vidéo, banderole, photos et Rollup</a>	
Acteurs forestiers, exploitants forestiers, communautés impactées par l'exploitation forestière, entreprises privées du secteur forestier.	836 personnes consultés et sensibilisés dans 9 provinces de la RDC		

## 7. Exécution financière

### 7.1 Décaissements

#### a) Taux de décaissements du projet.

Résultats	Organisme de mise en œuvre	Partenaire de mise en œuvre	Budget		Exécution financière			
			Approuvé	Transféré	An 1 (2025)	Total	Ecart	%
Effet 1: Les décisions en matière d'aménagement du territoire assurent une représentation équilibrée des intérêts sectoriels et maintiennent les forêts debout, et une meilleure sécurité foncière n'encourage pas la conversion par les individus ou les communautés.								
<b>COMPOSANTE/SOUS PROJET 1 : Aménagement du territoire</b>								
Produit 1.1 (Jalon g) : Loi AT promulguée ; Conseil National AT (CNAI) est mis en place et opérationnel ; Conseils Provinciaux et locaux AT (CPAT et CLAD) mis en place dans au moins deux Provinces-pilotes et dans tous les autres PIREDD.	PNUD	AT/FONAT	66 000,00	30 000,00	17 500,00	17 500,00	12 500,00	58,33
Produit 1.2 (Jalon h) : Annuaire de ressources naturelles du sol et sous-sol, en termes inventaires des ressources naturelles, renouvelables et non renouvelables, est réalisé d'ici fin 2023 et permet d'élaborer une ébauche préliminaire de l'Atlas d'Aménagement du territoire rassemblant la représentation cartographique des données de l'Annuaire ainsi que les affectations sectorielles existantes et celles projetées.	PNUD	AT/FONAT	81 500,00	40 750,00	21 750,00	21 750,00	19 000,00	53,37
Produit 1.3 (Jalon i) : Dans le cadre des conflits d'affectation des terres existants, un processus d'arbitrage est impulsé, conformément à la loi, par l'Autorité compétente concernée (Premier Ministre, Gouverneur de Province, Autorité locale) sur base des directives proposées par le Conseil d'Aménagement du Territoire de l'échelon concerné (national, provincial ou local) pour au moins (2-5) conflits d'affectation dans les aires protégées prioritaires.	PNUD	AT/FONAT	216 378,08	78 189,04	21 310,00	21 310,00	56 879,04	27,25
Produit 1.4 (Jalon j) : Tous les contrats d'affectation des terres (agriculture, forêts, mines et hydrocarbures) sont centralisés et publiés de manière transparente et mis à jour au minimum une fois par an sur une plateforme internet accessible à tous en collaboration avec les ministères sectoriels concernés	PNUD	AT/FONAT	40 000,00	18 500,00	26 000,00	26 000,00	-7 500,00	140,54

## Rapport annuel 2025\_ Programme d'Appui à l'Atteinte des Jalons

Résultats	Organisme de mise en œuvre	Partenaire de mise en œuvre	Budget		Exécution financière			
			Approuvé	Transféré	An 1 (2025)	Total	Ecart	%
Produit 1.5 (Objectif d) : Finaliser de manière participative et inclusive le Schéma national d'aménagement du territoire et les plans d'aménagement du territoire aux niveaux provincial et local dans les zones clés, et s'assurer que ces outils soient prêts à être mis en œuvre d'ici 2025 et qu'ils intègrent les forêts de grande valeur et les tourbières, préalablement identifiées, en vue de leur préservation.	PNUD	AT/FONAT	196 700,00	64 350,00	31 150,00	31 150,00	33 200,00	48,41
Produit 1.6: Les capacités humaines et techniques du Ministère de l'Aménagement du Territoire dans la mise en œuvre de la réforme de l'Aménagement du Territoire sont renforcées.	PNUD	AT/FONAT	399 900,00	268 450,00	154 605,00	154 605,00	113 845,00	57,59
<b>Total sous projet 1 : AMENAGEMENT DU TERRITOIRE</b>			<b>1 000 478,08</b>	<b>500 239,04</b>	<b>272 315,00</b>	<b>272 315,00</b>	<b>227 924,04</b>	<b>54,44</b>
<b>Effet 2: La politique de Développement agricole durable est mise en pratique (dont préservation des forêts HV et tourbières)</b>								
<b>COMPOSANTE/SOUS PROJET 2 : AGRICULTURE</b>								
Produit 2.1 : La Politique agricole est adoptée [en Conseil des Ministres] d'ici [fin 2022], intégrant les principes d'Aménagement du Territoire et la préservation des forêts et des tourbières (cf. Pilier Forêt), et faisant la promotion du développement de l'agriculture commerciale durable dans les zones savanicoles.	PNUD	SG Agri	160 700,00	80 350,00	78 850,00	78 850,00	1 500,00	98,13
Produit 2.2 : Les contrats de concessions agricoles sont publiés au moins annuellement sur le site web du Ministère sectoriel, accessible au public. (Pilote des concessions et de leur gestion).	PNUD	SG Agri	215 500,00	101 750,00	52 250,00	52 250,00	49 500,00	51,35
Produit 2.3 : Le CCNAest en place et fonctionnel [d'ici 2022]. (concessions et de leur gestion).	PNUD	SG Agri	42 900,00	21 450,00	0,00	0,00	21 450,00	0,00
Produit 2.4 : Un processus participatif de réflexion et de définition sur l'agriculture de taille intermédiaire, ses besoins spécifiques, et comment l'accompagner pour permettre d'en réduire l'impact sur les forêts tout en répondant aux besoins du pays, en ligne avec les objectifs de la présente lettre d'attention, sur base du contexte spécifique de la RDC et informé par les bonnes pratiques nationales et internationales dans des pays similaires.	PNUD	SG Agri	142 000,00	62 000,00	38 000,00	38 000,00	24 000,00	61,29
Produit 2.5 : Le Ministère sectoriel notifie formellement les partenaires au développement et les Gouverneurs de Province d'assurer la cohérence entre, d'une part, les programmes d'aide publique au développement et les programmes provinciaux incluant les investissements publics et privés et, d'autre part, les orientations de la Politique agricole nationale ainsi que les prescriptions des Schémas/Plans d'AT [notamment ceux développés dans le cadre des PIREDD], d'ici [fin 2023].	PNUD	SG Agri	53 000,00	26 500,00	0,00	0,00	26 500,00	0,00
Produit 2.6 : Un Plan ou feuille de route pour augmenter graduellement l'allocation et l'exécution budgétaires domestiques au secteur de l'agriculture est adopté d'ici [fin 2023].	PNUD	SG Agri	80 000,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00	0,00	100,00
Produit 2.7 : Les capacités humaines et techniques du Ministère de l'Agriculture dans la mise en œuvre de la politique agricole sont renforcées.	PNUD	SG Agri	342 200,00	206 100,00	99 500,00	99 500,00	106 600,00	48,28
<b>Total sous projet 2 : AGRICULTURE</b>			<b>1 036 300,00</b>	<b>518 150,00</b>	<b>288 600,00</b>	<b>288 600,00</b>	<b>229 550,00</b>	<b>55,70</b>
<b>Effet 4 : Les soubassements de La politique de développement durable et de conservation des forêts sont formalisés</b>								
<b>COMPOSANTE/SOUS PROJET 3 : FORET</b>								
Produit 3.1 (jalons 4 f) : Définir d'ici 2025, au travers d'un processus participatif et multisectoriel les concepts de «forêts de grande valeur» et de «tourbières»	PNUD	SG En/DDD	45 000,00	29 750,00	23 500,00	23 500,00	6 250,00	78,99
Produit 3.2 (jalon 4 i) : Une revue légale des titres de concessions forestières de conservation est finalisée d'ici [fin 2024].	PNUD	SG En/DDD	110 000,00	40 000,00	0,00	0,00	40 000,00	0,00
Produit 3.3 (Jalon 4 j) : Le concept de forêt dégradée sera défini et identifié pour les divers types de forêts de la RDC.	PNUD	SG En/DDD	45 000,00	22 000,00	12 000,00	12 000,00	10 000,00	54,55
Produit 3.4 (Jalon 4 m) - Evaluer l'efficacité du contrôle forestier et développer sur cette base des stratégies provinciales de priorisation des contrôles basées sur le risque d'illégalité. Jalon pris en charge totalement par le PGDF.	PNUD	SG En/DDD	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	#DIV/0!
Produit 3.5 (jalon 4 n) : La politique forestière est élaborée et adoptée d'ici [fin 2024].	PNUD	SG En/DDD	230 007,00	240 000,00	204 527,00	204 527,00	35 473,00	85,22

## Rapport annuel 2025\_ Programme d'Appui à l'Atteinte des Jalons

Résultats Produits	Organisme de mise en œuvre	Partenaire de mise en œuvre	Budget		Exécution financière			
			Approuvé	Transféré	An 1 (2025)	Total	Ecart	%
Produit 3.6 (Jalon 4 o) : Le Code forestier est révisé d'ici [fin 2023] (cfr PGDF).	PNUD	SG En/DDD	79 000,00	30 000,00	7 500,00	7 500,00	22 500,00	25,00
Produit 3.7 (Jalon 4 p) : Dans le cadre de l'allocation de nouvelles concessions forestières industrielles, les mesures efficaces d'évaluation, les standards de qualité et les procédures prévues par le Code forestier (...) sont respectés comme prévu dans le cadre réglementaire.	PNUD	SG En/DDD	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	#DIV/0!
Produit 3.8 (Jalon 4 q) : Le décret formalisant la levée du moratoire sera adopté seulement après la réalisation, sur base d'un processus consultatif, d'une programmation géographique des futures allocations en adéquation avec le Décret Présidentiel n° 05/116 du 24 octobre 2005.	PNUD	SG En/DDD	144 000,00	72 000,00	22 000,00	22 000,00	50 000,00	30,56
Produit 3.9 (Jalon 4 r) : Élaborer de manière participative et adopter un Plan d'ici [fin 2025] pour assurer la protection effective des aires protégées existantes et étendre les espaces sous statut de protection à 30%, au minimum du territoire national d'ici à 2030.	PNUD	SG En/DDD	124 000,00	40 000,00	13 800,00	13 800,00	26 200,00	34,50
Produit 3.10 (Jalon 4 s) : Élaboration et adoption d'un guide de bonne pratique d'ici fin 2023, en vue d'atteindre 5 millions d'hectares au total de Concessions Forestières des Forêts des Communautés Locales (CFCL) d'ici à fin 2031. Jalon pris en charge totalement par le PGDF.	PNUD	SG En/DDD	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	#DIV/0!
Produit 3.11 (Jalon 4 t) : Les données de déforestation et de dégradation des forêts générées à l'échelle nationale et provinciale par le SNSF, ainsi que les données [clés] de l'inventaire forestier national, sont mises à jour annuellement et améliorées graduellement.	PNUD	SG En/DDD	239 628,51	50 000,00	27 460,00	27 460,00	22 540,00	54,92
Produit 3.12 (Jalon 4 u) : Les Rapports biennaux actualisés (BUR) sont soumis à la CCNUCC.	PNUD	SG En/DDD	50 000,00	20 000,00	19 460,00	19 460,00	540,00	97,30
Produit 3.13 (Jalon 4 v) : Le Conseil Consultatif National des Forêts (CCNF) est opérationnel et fonctionnel et des Conseils Consultatifs Provinciaux des Forêts (CCPF) sont fonctionnels dans les provinces PIREDD d'ici [fin 2024], avec au moins deux sessions par an.	PNUD	SG En/DDD	99 938,00	20 000,00	8 662,00	8 662,00	11 338,00	43,31
Produit 3.14 (Jalon 4 x) : Le Niveau d'émissions de référence des forêts pour la réduction des émissions dues à la déforestation en RDC (NERF) est mis à jour d'ici fin 2022 et soumis à la CCNUCC.	PNUD	SG En/DDD	235 500,00	110 757,00	24 800,00	24 800,00	85 957,00	22,39
Produit 3.15 Les capacités humaines et techniques du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable dans la mise en œuvre de la politique forestière sont renforcées.	PNUD	SG En/DDD	384 900,00	218 979,76	153 868,00	153 868,00	65 111,76	70,27
<b>Total sous projet 3 : FORET</b>			<b>1 786 973,51</b>	<b>893 486,76</b>	<b>517 577,00</b>	<b>517 577,00</b>	<b>375 909,76</b>	<b>57,93</b>
<b>Effet 4 : La RDC dispose d'une Politique des Populations et la met en œuvre.</b>								
<b>COMPOSANTE/SOUS PROJET 4 : DEMOGRAPHIE</b>								
Produit 4.1 (Jalon 7 b) : Le Comité national de population (CONAPO), y compris son secrétariat est redynamisé et ses comités provinciaux sont installés et redynamisés dans au moins 6 provinces d'ici 2023 et 4 autres dans au moins 4 provinces d'ici 2025.	PNUD	SG PLAN/OC DD	173 600,00	92 225,00	92 240,00	92 240,00	-15,00	100,02
Produit 4.2 La Politique Nationale de Population (PNP) est élaborée et adoptée	PNUD	SG PLAN/OC DD	461 850,00	181 000,00	181 000,00	181 000,00	0,00	100,00
Produit 4.3 (Jalon 7 g) : Le Plan de plaidoyer auprès du Gouvernement pour l'allocation d'une ligne des crédits consistants au CONAPO est adopté d'ici fin 2023.	PNUD	SG PLAN/OC DD	13 000,00	6 500,00	6 500,00	6 500,00	0,00	100,00
Produit 4.4 Les capacités humaines et techniques du Ministère du Plan dans la mise en œuvre de la Politique Nationale de Population sont renforcées.	PNUD	SG PLAN/OC DD	352 150,00	220 575,00	150 475,00	150 475,00	70 100,00	68,22
<b>Total sous projet 4 : DEMOGRAPHIE</b>			<b>1 000 600,00</b>	<b>500 300,00</b>	<b>430 215,00</b>	<b>430 215,00</b>	<b>70 085,00</b>	<b>85,99</b>
<b>EFFET 5 : L'exploitation minière est gérée avec transparence et obéit à des normes socio environnementales</b>								
<b>COMPOSANTE/SOUS PROJET 5 : MINES ET HYDROCARBURES</b>								
Produit 5.1 (Jalon 6 c) : Démontrez la mise en œuvre des obligations légales de réalisation des évaluations environnementales et sociales par les opérateurs exerçant dans les secteurs forêt, mines, hydrocarbures, agriculture, infrastructures et énergie, etc.	PNUD	SG HYDRO/MINES	64 000,00	41 375,00	33 575,00	33 575,00	7 800,00	81,15

## Rapport annuel 2025\_ Programme d'Appui à l'Atteinte des Jalons

Résultats	Organisme de mise en œuvre	Partenaire de mise en œuvre	Budget		Exécution financière			
			Approuvé	Transféré	An 1 (2025)	Total	Ecart	%
Produit 5.2 (jalon 6 h) : Les contrats miniers et des hydrocarbures sont publiés.	PNUD	SG HYDRO/MINES	20 800,00	10 400,00	3 700,00	3 700,00	6 700,00	35,58
Produit 5.3 (jalon 6 g) : Les Normes REDD+ sont élaborées de manière participative, adoptées dans le Manuel d'Opérations et de procédures des évaluations environnementales et sociales, assorties d'un mécanisme d'audit indépendant.	PNUD	SG HYDRO/MINES	91 000,00	15 687,50	4 910,00	4 910,00	10 777,50	31,30
Produit 5.4 Les capacités humaines et techniques des Ministères des Mines et des Hydrocarbures dans la mise en œuvre des Politiques environnementales et sociales sont renforcées.	PNUD	SG HYDRO/MINES	457 200,00	249 037,50	73 465,00	73 465,00	175 572,50	29,50
<b>Total sous projet 5: Mines et hydrocarbures</b>			<b>633 000,00</b>	<b>316 500,00</b>	<b>115 650,00</b>	<b>115 650,00</b>	<b>200 850,00</b>	<b>36,54</b>
<b>Effet CAFI 6 : L'exploitation forestière et la préoccupation REDD+ entrent dans l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE)</b>								
<b>COMPOSANTE/SOUS PROJET 6 : ITIE</b>								
Produit 6.1 (Jalon 4 I) : Le Secteur forêt est clairement et fortement intégré dans l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (l'ITIE) et à ce titre, tous les contrats de concessions d'exploitation industrielle et de conservation, y compris les rapports d'audit, de revue	PNUD	ITIE	674 000,00	337 000,00	238 119,47	238 119,47	98 880,53	70,66
Produit 6.2 (Jalon 6 c) : Démontrer la mise en œuvre des obligations légales de réalisation des évaluations environnementales et sociales par les opérateurs exerçant dans les secteurs forêt, mines, hydrocarbures, agriculture, infrastructures et énergie, etc. Pilotage	PNUD	ITIE	86 000,00	43 000,00	6 980,00	6 980,00	36 020,00	16,23
Produit 6.3 : Les capacités humaines et techniques de l'ITIE dans le pilotage du processus de réalisation des jalons de la LOI sont renforcées.	PNUD	ITIE	153 200,00	76 600,00	58 667,32	58 667,32	17 932,68	76,59
<b>Total Sous projet 6 : ITIE</b>			<b>913 200,00</b>	<b>456 600,00</b>	<b>303 766,79</b>	<b>303 766,79</b>	<b>152 833,21</b>	<b>66,53</b>
<b>Effet 7: Les exploitants respectent des normes Socio Environnementale contrôlées</b>								
<b>COMPOSANTE/SOUS PROJET 7 : ACE</b>								
Produit 7.1 : Démontrer la mise en œuvre des obligations légales de réalisation des évaluations environnementales et sociales par les opérateurs exerçant dans les secteurs forêt, mines, hydrocarbures, agriculture, infrastructures et énergie, etc. Pilotage ITIE – ACE	PNUD	ACE/DDD	122 000,00	61 000,00	22 688,00	22 688,00	38 312,00	37,19
Produit 7.2 (Jalon 6 f) : Conditionner tout investissement minier et d'hydrocarbures dans la zone tampon d'aires protégées par le fait qu'il n'ait pas d'incidence négative sur l'aire protégée, et assujettir ces investissements à une étude d'impact environnemental et social préalable, assortie de son plan de gestion dûment approuvés, conformément au cadre légal en vigueur.	PNUD	ACE/DDD	88 100,00	44 050,00	26 420,00	26 420,00	17 630,00	59,98
Produit 7.3 (Jalon 6 g) : Les Normes REDD+28 sont élaborées de manière participative, adoptées et intégrées dans le Manuel d'Opérations et des Procédures des évaluations environnementales et sociales, en prenant en compte les meilleures pratiques nationales et internationales en relation avec la prévention, l'atténuation et la compensation (par ordre de priorité) des impacts négatifs directs et indirects des investissements miniers et des hydrocarbures, d'ici fin 2023. Les normes REDD+ sont assorties d'un mécanisme d'audit indépendant.	PNUD	ACE/DDD	9 000,00	4 500,00	0,00	0,00	4 500,00	0,00
Produit 7.4 (Jalon 6 g) : Les Normes REDD+28 sont élaborées de manière participative, adoptées et intégrées dans le Manuel d'Opérations et des Procédures des évaluations environnementales et sociales, en prenant en compte les meilleures pratiques nationales et internationales en relation avec la prévention, l'atténuation et la compensation (par ordre de priorité) des impacts négatifs directs et indirects des investissements miniers et des hydrocarbures, d'ici fin 2023. Les normes REDD+ sont assorties d'un mécanisme d'audit indépendant.	PNUD	ACE/DDD	139 100,00	69 550,00	59 948,00	59 948,00	9 602,00	86,19
<b>Total Sous projet 7: ACE</b>			<b>358 200,00</b>	<b>179 100,00</b>	<b>109 056,00</b>	<b>109 056,00</b>	<b>70 044,00</b>	<b>60,89</b>

*Rapport annuel 2025\_ Programme d'Appui à l'Atteinte des Jalons*

Résultats	Organisme de mise en œuvre	Partenaire de mise en œuvre	Budget		Exécution financière				
			Approuvé	Transféré	An 1 (2025)	Total	Ecart	%	
Produits									
TOTAL COÛTS DIRECTS DU PROJET SECTEUR (COMPOSANTE 1 + COMPOSANTE 2 + COMPOSANTE 3 + COMPOSANTE 4 + COMPOSANTE 5 + COMPOSANTE 6 + COMPOSANTE 7)			6 728 751,59	3 364 375,80	2 037 179,79	2 037 179,79	1 327 196,01	60,55	
<b>COMPOSANTE 8 : GESTION DU PROJET</b>									
Personnel d'appui logistique, de coordination technique et gestion du projet.	CTR	CTR	622 884,00	311 441,96	145 211,00	145 211,00	477 673,00	23,31	
Coûts de gestion de l'Agence Porteur du projet (PNUD).	PNUD	PNUD	125 000,00	62 500,00	31 730,72	31 730,72	93 269,28	25,38	
<b>TOTAL COMPOSANTE 8 (GESTION DU PROJET)</b>			<b>747 884,41</b>	<b>373 941,96</b>	<b>176 941,72</b>	<b>176 941,72</b>	<b>197 000,24</b>	<b>47,32</b>	
Coûts indirects Agent de gestion (PNUD)	PNUD	PNUD	523 364,00	261 682,24	154 925,44	154 925,44	368 438,56	29,60	
<b>TOTAL (COÛTS DIRECTS + COÛTS DE GESTION DU PROJET + COUT INDIRECT)</b>			<b>8 000 000,00</b>	<b>4 000 000,00</b>	<b>2 369 046,95</b>	<b>2 369 046,95</b>	<b>1 630 953,05</b>	<b>59,23</b>	

b) [Annexe 3 - Tableau 8.2](#)

CATEGORIES DE BUDGET UNDG	Budget 1er Tranche	Dépenses	%	Budget deuxième tranche	Dépenses	%	TOTAL USD		
							Budget	Dépenses	%
1. Personnels	914 763,40	497 759,00	54,41	914 763,40		0%	1 829 526,79	497 759,00	27,21
2. Fournitures, produits de base, matériaux	104 844,00	84 275,00	80,38	104 844,00		0%	209 688,00	84 275,00	40,19
3. Equipements, véhicules et mobilier (y compris l'amortissement)	335 200,00	315 950,00	94,26	335 200,00		0%	670 400,00	315 950,00	47,13
4. Services contractuels	1 481 427,76	828 224,53	55,91	1 481 427,76		0%	2 962 855,51	828 224,53	27,95
5. Voyages	724 029,04	430 250,00	59,42	724 029,04		0%	1 448 058,08	430 250,00	29,71
6. Transferts et subventions aux contreparties	0,00			-			0,00	0,00	
7. Coûts généraux de fonctionnement et autres coûts directs	178 053,57	41 895,49	23,53	178 053,57		0%	356 107,14	41 895,49	11,76
<b>Total des Coûts Directs</b>	<b>3 738 317,76</b>	<b>2 198 354,02</b>	<b>58,81</b>	<b>3 738 317,76</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>	<b>7 476 635,52</b>	<b>2 198 354,02</b>	<b>29,40</b>
8. Coûts de soutien indirects (Max. 7 %)	261 682,24	170 692,93	65,23	261 682,24		0%	523 364,49	170 692,93	32,61
<b>TOTAL des Coûts</b>	<b>4 000 000,00</b>	<b>2 369 046,95</b>	<b>59,23</b>	<b>4 000 000,00</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>	<b>8 000 000,00</b>	<b>2 369 046,95</b>	<b>29,61</b>

c) Cout efficacité : Tableau des progrès et décaissements par effets et par produits

**Aménagement du territoire**

## Rapport annuel 2025\_ Programme d'Appui à l'Atteinte des Jalons

Résultats	Progrès actuel de l'indicateur <sup>39</sup>	Dépenses cumulatives en US \$ <sup>40</sup>	Commentaires
<u>Effet 1 : Les décisions en matière d'aménagement du territoire assurent une représentation équilibrée des intérêts sectoriels et maintiennent les forêts debout, et une meilleure sécurité foncière n'encourage pas la conversion par les individus ou les communautés.</u>		272 315,00	
Produit 1.1 : Loi AT promulguée ; Conseil National AT (CNAT) est mis en place et opérationnel ; Conseils Provinciaux et locaux AT (CPAT et CLAT) mis en place dans au moins deux Provinces-pilotes et dans tous les autres PIREDD.	Désignation d'équipe d'élaboration des mesures d'accompagnement Organisation des ateliers d'information sur les réformes. 1 décret CNAT et 1 arrêté CPAT	17 500,00	
Produit 1.2 Annuaire de ressources naturelles du sol et sous-sol, en termes inventaires des ressources naturelles, renouvelables et non renouvelables, est réalisé d'ici fin 2023 et permet d'élaborer une ébauche préliminaire de l'Atlas d'Aménagement du territoire rassemblant la représentation cartographique des données de l'Annuaire ainsi que les affectations sectorielles existantes et celles projetées	Mis en place de groupes thématiques, draft de l'annuaire	21 750,00	
Produit 1.3 : Dans le cadre des conflits d'affectation des terres existants, un processus d'arbitrage est impulsé, conformément à la loi, par l'Autorité compétente concernée (Premier Ministre, Gouverneur de Province, Autorité locale) sur base des directives proposées par le Conseil d'Aménagement du Territoire de l'échelon concerné (national, provincial ou local) pour au moins (2-5) conflits d'affectation dans les aires protégées prioritaires.	2 missions d'identifications réalisées (Equateur et Tshopo) Cartographie des zones de conflits (Tshopo, Haut Lomami et Equateur). 3 cartographes mobilisés pour la production des cartes de conflits d'usage.	21 310,00	Arbitrage va commencer avec les membres de CNAT : cartographes ont travaillé sur l'activité 1.3.1 également
Produit 1.4 : Tous les contrats d'affectation des terres (agriculture, forêts, mines et hydrocarbures) sont centralisés et publiés de manière transparente et mis à jour au minimum une fois par an sur une plateforme internet accessible à tous en collaboration avec les ministères sectoriels concernés	5 sessions de collecte de données Contrat de consultance sur le traitement et publication données	26 000,00	
Produit 1.5 : Finaliser de manière participative et inclusive le Schéma national d'aménagement du territoire et les plans d'aménagement du territoire aux niveaux provincial et local dans les zones clés, et s'assurer que ces outils soient prêts à être mis en œuvre d'ici 2025 et qu'ils intègrent les forêts de grande valeur et les tourbières, préalablement identifiées, en vue de leur préservation.	1 contrat signé Draft Schéma National AT	31 150,00	2 ateliers organisés (définition des options et validation des étapes d'élaboration)
Produit-1. 6 : Renforcer les capacités humaines et techniques du ministère d'Aménagement du Territoire dans la mise en œuvre de la réforme de l'Aménagement du Territoire (Appuyer les PIREDD à élaboration des outils de planification spatiale (PPAT, PLAT, PSAT).	Les membres de la task-force ont produit mensuellement les rapports d'activité détaillant les tâches réalisées pour le compte du projet. Les fournitures ont été fournies ; les réunions organisées 1 site mis en ligne.	154 605,00	

### Agriculture

<sup>39</sup> Reporter la valeur indiquée dans le tableau 2.

<sup>40</sup> Tels qu'indiqués dans la colonne G du tableau 5.1.

## Rapport annuel 2025\_ Programme d'Appui à l'Atteinte des Jalons

Résultats	Progrès actuel de l'indicateur <sup>41</sup>	Dépenses cumulatives en US \$ <sup>42</sup>	Commentaires
<b>Effet 2 : La politique de Développement agricole durable est mise en pratique (dont préservation des forêts HV et tourbières)</b>		288 600,00	
Produit 2.1 : La Politique agricole est adoptée [en Conseil des Ministres] d'ici [fin 2022], intégrant les principes d'Aménagement du Territoire et la préservation des forêts et des tourbières (cf. Pilier Forêt), et faisant la promotion du développement de l'agriculture commerciale durable dans les zones savanicoles.	Vulgarisation de la politique dans 7 provinces en 2025 Le draft de la loi agricole révisée a été préparée et soumise au gouvernement. Un atelier de validation du contenu organisé avec la société civile.	78 850,00	D'autres vulgarisations ont été faites avec l'appui financier de ENABEL
Produit 2.2 : Les contrats de concessions agricoles sont publiés au moins annuellement sur le site web du Ministère sectoriel, accessible au public.	Harmonisation avec les autres ministères pour la mise en place de cadastre agricole. Le draft du rapport de faisabilité du cadastre agricole, projet d'arrêté de création du cadastre agricole. Acquisition d'équipement, Listes provisoires des concessions agricoles, Début de collecte de données dans deux provinces.	52 250,00	15 000 Usd pour acquisition en matériels. Les autres tâches ont été exécuté avec 20 000 \$ de la ligne Activité 2.7.2 après <a href="#">autorisation</a>
Produit 2.3 : Le CCNA est en place et fonctionnel [d'ici 2022].		0,00 \$	
Produit 2.4 : Un processus participatif de réflexion et de définition sur l'agriculture de taille intermédiaire, ses besoins spécifiques, et comment l'accompagner pour permettre d'en réduire l'impact sur les forêts tout en répondant aux besoins du pays, en ligne avec les objectifs de la présente lettre d'attention, sur base du contexte spécifique de la RDC et informé par les bonnes pratiques nationales et internationales dans des pays similaires.	Etude réalisées dans trois provinces (Tshopo, Kasai Orientale et Kongo central) pour une définition nationale. Etude réalisée dans quatre provinces	38 000,00	
Produit 2.5 : Le Ministère sectoriel notifie formellement les partenaires au développement et les Gouverneurs de Province d'assurer la cohérence entre, d'une part, les programmes d'aide publique au développement et les programmes provinciaux incluant les investissements publics et privés et, d'autre part, les orientations de la Politique agricole nationale ainsi que les prescriptions des Schémas/Plans d'AT [notamment ceux développés dans le cadre des PIREDD], d'ici [fin 2023].	Draft de la lettre au gouverneur préparé	0,00 \$	
Produit 2.6 : Un Plan ou feuille de route pour augmenter graduellement l'allocation et l'exécution budgétaires domestiques au secteur de l'agriculture est adopté d'ici [fin 2025].	3 Plaidoyers (services des ministères de finance, du budget, atelier avec les autres partenaires.	20 000,00	
Produit 2.7 : Les capacités humaines et techniques du ministère de l'Agriculture sont renforcées dans la mise en oeuvre de la politique agricole durable.	Rapports individuels des membres de la task-force pour la période d'avril à décembre 2025 100% des membres de la Task-Force ont été formés et équipés 1 page d'accueil et le Site web du ministère mis à jour 1 Rapport d'activité	99 500,00	

### Forêt

<sup>41</sup> Reporter la valeur indiquée dans le tableau 2.

<sup>42</sup> Tels qu'indiqués dans la colonne G du tableau 5.1.

## Rapport annuel 2025\_ Programme d'Appui à l'Atteinte des Jalons

Résultats	Progrès actuel de l'indicateur <sup>43</sup>	Dépenses cumulatives en US \$ <sup>44</sup>	Commentaires
<u>Effet 3 : Les soubassements de La politique de développement durable et de conservation des forêts sont formalisés</u>		517 107 \$	
Produit 3.1 : Définir d'ici 2025, au travers d'un processus participatif et multisectoriel les concepts de « forêts de grande valeur » et de « tourbières ».	Une définition validée techniquement après consultations nationales En attente de la validation par le CCNF pour définir les règles. Début des consultations sur les règles de gestion.	23 500 \$	
Produit 3.2 : Une revue légale des titres de concessions forestières de conservation est finalisée d'ici [fin 2024].	Liste provisoire de 48 concessions forestières résiliées et celles publiées. Feuille de route pour le travail de revue légale.	0,00 \$	
Produit 3.3 : Le concept de forêt dégradée sera défini et identifié pour les divers types de forêts de la RDC.	Le concept de forêt dégradée défini, les consultations organisées dans les 26 provinces et Un atelier de validation nationale	12 000 \$	
Produit 3.4 - Evaluer l'efficacité du contrôle forestier et développer sur cette base des stratégies provinciales de priorisation des contrôles basées sur le risque d'illégalité. Jalon pris en charge totalement par le PGDF.		0,00 \$	Activité alignée sous le projet PGDF
Produit 3.5 : La politique forestière est élaborée et adoptée d'ici [fin 2024].	Acte des états généraux sont publiés. Consultations dans 26 provinces, Draft V2 de la politique finalisée et TDRs de l'atelier de validation technique planifiée. Contrat de consultance sur l'EES	204 527 \$	
Produit 3.6 : Le Code forestier est révisé d'ici [fin 2023]	Un CCNF tenu pour valider la feuille de route élaborée. Désignation d'équipe d'expert sur le code forestier Atelier de consultations sur l'élaboration du code par les directions de l'administration MEDD	7 000 \$	Le CCNF a été organisé avec le soutien financier de PGDF.
Produit 3.7 : Dans le cadre de l'allocation de nouvelles concessions forestières industrielles, les mesures efficaces d'évaluation, les standards de qualité et les procédures prévues par le Code forestier (...) sont respectés comme prévu dans le cadre réglementaire.	Site opérationnel et attractif du MEDD publie toutes les informations requises par le jalon	0,00 \$	
Produit 3.8 : Le décret formalisant la levée du moratoire sera adopté seulement après la réalisation, sur base d'un processus consultatif, d'une programmation géographique des futures allocations en adéquation avec le Décret Présidentiel n° 05/116 du 24 octobre 2005.	Draft du décret disponible en attente du CCNF pour validation, cartes de programmation géographique produites	22 000 \$	
Produit 3.9 : Élaborer de manière participative et adopter un Plan d'ici [fin 2025] pour assurer la protection effective des aires protégées existantes et étendre les espaces sous statut de protection à 30%, au minimum du territoire national d'ici à 2030.	Plan de diagnostic des aires protégées ; Elaboration de la stratégie et plan d'action nationaux pour la biodiversité 2025 2023 pour la RDC ;	13 800 \$	Travail réalisé avec les soutiens d'autres bailleurs du MEDD

<sup>43</sup> Reporter la valeur indiquée dans le tableau 2.

<sup>44</sup> Tels qu'indiqués dans la colonne G du tableau 5.1.

## Rapport annuel 2025\_ Programme d'Appui à l'Atteinte des Jalons

Résultats	Progrès actuel de l'indicateur <sup>43</sup>	Dépenses cumulatives en US \$ <sup>44</sup>	Commentaires
Produit 3.10 : Élaboration et adoption d'un guide de bonne pratique d'ici fin 2023, en vue d'atteindre 5 millions d'hectares au total de Concessions Forestières des Forêts des Communautés Locales (CFCL) d'ici à fin 2031. Jalon pris en charge totalement par le PGDF.		0,00 \$	Activité alignée sous le projet PGDF
Produit 3.11 : Les données de déforestation et de dégradation des forêts générées à l'échelle nationale et provinciale par le SNSF, ainsi que les données [clés] de l'inventaire forestier national, sont mises à jour annuellement et améliorées graduellement.	Retraite de conversion des données de déforestation 2000-2020 publiées sur le portail SNSF Validation de l'identification botanique et la mise en place d'une base des données d'inventaire forestier national ;	27 460 \$	
Produit 3.12 : Les Rapports biennaux actualisés (BUR) sont soumis à la CCNUCC.	Mise à jour des ressources matérielles et connexion internet, Réunion d'échange et travaux techniques,	19 460 \$	
Produit 3.13 : Le Conseil Consultatif National des Forêts (CCNF) est opérationnel et fonctionnel et des Conseils Consultatifs Provinciaux des Forêts (CCPF) sont fonctionnels dans les provinces PIREDD d'ici [fin 2024], avec au moins deux sessions par an.	Appui matériels informatiques et équipements au bureau / secrétariat du CCNF ; Tenue d'une session sur le code forestier	8 662 \$	
Produit 3.14 : Le Niveau d'émissions de référence des forêts pour la réduction des émissions dues à la déforestation en RDC (NERF) est mis à jour d'ici fin 2022 et soumis à la CCNUCC.	Travaux réparatoires pour la révision du NERF impliquant les parties prenantes clés sous l'égide du Secrétaire Général appuyé par la DDD et la DIAF	24 800 \$	
Produit 3.15 Les capacités humaines et techniques du ministère de l'Environnement et du Développement Durable dans la mise en œuvre de la politique forestière sont renforcées.	Rapports individuels des membres de la task-force pour la période d'avril à décembre 2025 Membres de la taskforce équipé et formé Site en cours de structuration ;	153 868 \$	

## Démographie

Résultats	Progrès actuel de l'indicateur <sup>45</sup>	Dépenses cumulatives en US \$ <sup>46</sup>	Commentaires
<u>Effet 4 : La RDC dispose d'une Politique des Populations et la met en œuvre.</u>		430 200 \$	
Produit 4.1 : Le Comité national de population (CONAPO), y compris son secrétariat est redynamisé et ses comités provinciaux sont installés et redynamisés dans au moins 6 provinces d'ici 2023 et 4 autres dans au moins 4 provinces d'ici 2025.	2 réunions tenues 3 réunions tenues Equipement du secrétariat, 7 rapports de fonctionnement mensuel Lettre transmise au ministre de l'Intérieur pour Instruire les gouverneurs de l'urgence, projet d'arrêté CPPO, missions en province pour l'installation de CPPO.	92 225 \$	
Produit 4.2 La Politique Nationale de Population (PNP) est élaborée et adoptée	Consultations provinciales sur le diagnostic démographique,	181 000 \$	

<sup>45</sup> Reporter la valeur indiquée dans le tableau 2.

<sup>46</sup> Tels qu'indiqués dans la colonne G du tableau 5.1.

## Rapport annuel 2025\_ Programme d'Appui à l'Atteinte des Jalons

	production de 4 drafts (note de cadrage draft, note de cadrage final, Profil démographique et PNP draft 0)		
Produit 4.3 : Le Plan de plaidoyer auprès du Gouvernement pour l'allocation d'une ligne des crédits consistants au CONAPO est adopté d'ici fin 2023.	2 séance tenue avec Finance et Budget	6 500 \$	
Produit 4.4 Les capacités humaines et techniques du Ministère du Plan dans la mise en œuvre de la Politique Nationale de Population sont renforcées.	Rapports individuels des membres de la task-force pour la période d'avril à décembre 2025 Membres de la taskforce équipé et formé 1 site fonctionnel	150 475 \$	

### Mines et hydrocarbures

Résultats	Progrès actuel de l'indicateur <sup>47</sup>	Dépenses cumulatives en US \$ <sup>48</sup>	Commentaires
<u>Effet 5 : L'exploitation minière est gérée avec transparence et obéit à des normes socio environnementales</u>		115 650 \$	
Produit 5.1 : Démontrent la mise en œuvre des obligations légales de réalisation des évaluations environnementales et sociales par les opérateurs exerçant dans les secteurs forêt, mines, hydrocarbures, agriculture, infrastructures et énergie, etc.	2 projets d'acte validés (mines et hydro) 25 personnes formées mines et 20 hydro 1 mission de contrôle environnemental d'une société pétrolière	33 575,00	
Produit 5.2 : Les contrats miniers et des hydrocarbures sont publiés.	2 sites opérationnels 6 contrats du secteur minier publié, anciens contrats hydrocarbures publiés Plus de 20 séances de préparation données 1 formation des agents sur la publication des contrats hydrocarbures (datawarehouse)	3 700,00	
Produit 5.3 : Les Normes REDD+ sont élaborées de manière participative, adoptées dans le Manuel d'Opérations et de procédures des évaluations environnementales et sociales, assorties d'un mécanisme d'audit indépendant.	Réunions organisées avec la GIZ pour la coordination d'action dans l'élaboration du plan national d'hydrocarbures, une feuille de route produite pour le PNH 1 Draft 0 du PNH	4 910,00	
Produit 5.4 Les capacités humaines et techniques des Ministères des Mines et des Hydrocarbures dans la mise en œuvre des Politiques environnementales et sociales sont renforcées.	Rapports individuels des membres de la task-force pour la période d'avril à décembre 2025 Membres de la taskforce équipé et formé 2 sites fonctionnels pour les contrats et les activités PAAJ (en cours de finalisation pour hydro)	73 465,00	

### Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE)

<sup>47</sup> Reporter la valeur indiquée dans le tableau 2.

<sup>48</sup> Tels qu'indiqués dans la colonne G du tableau 5.1.

## Rapport annuel 2025\_ Programme d'Appui à l'Atteinte des Jalons

Résultats	Progrès actuel de l'indicateur <sup>49</sup>	Dépenses cumulatives en US \$ <sup>50</sup>	Commentaires
<u>Effet 6 : L'exploitation forestière et la préoccupation REDD+ entrent dans l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE)</u>		303 766,79 \$	
Produit 6.1 : Le Secteur forêt est clairement et fortement intégré dans l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (l'ITIE) et à ce titre, tous les contrats de concessions d'exploitation industrielle et de conservation, y compris les rapports d'audit, de revue	Sensibilisation dans huit provinces sur la norme ITIE sur les problématiques liées à l'intégration de l'ITIE dans l'exploitation forestière ; sensibilisation sur le code forestier et ses mesures d'application ; (exploitants, société civile, étatiques, entreprises, 100% des parties sensibilisées). Elaboration des TDRs et leur validation par le Comité Exécutif de l'ITIE-RDC Activité non réalisée en attendant la finalisation des activités 6.1.2 et 6.1.1 Identification des contrats disponibles au ST/ITIE-RDC (Etat des lieux)	238 119,47 \$	Activité réalisée avec les fonds d'autres lignes sur demande et ITIE et <a href="#">autorisation agence</a>
Produit 6.2 : Démontrer la mise en œuvre des obligations légales de réalisation des évaluations environnementales et sociales par les opérateurs exerçant dans les secteurs forêt, mines, hydrocarbures, agriculture, infrastructures et énergie, etc. Pilotage	Réunions de concertation, production de TDRs de recrutement de consultant pour la définition des besoins et du périmètre de l'évaluation	6 980 \$	
Produit 6.3 : Les capacités humaines et techniques de l'ITIE dans le pilotage du processus de réalisation des jalons de la LOI sont renforcées.	Fonctionnement de la task-force pour la période d'avril à décembre 2025 Membres de la taskforce équipés et formés Site en cours de structuration	58 667,32 \$	

### Agence Congolaise de l'Environnement (ACE)

Résultats	Progrès actuel de l'indicateur <sup>51</sup>	Dépenses cumulatives en US \$ <sup>52</sup>	Commentaires
<u>Effet 7 : Les exploitants respectent des normes Socio Environnementales contrôlées</u>		109 056,00	
Produit 7.1 : Démontrer la mise en œuvre des obligations légales de réalisation des évaluations environnementales et sociales par les opérateurs exerçant dans les secteurs forêt, mines, hydrocarbures, agriculture, infrastructures et énergie, etc. Pilotage ITIE – ACE	Une équipe mise en place avec ITIE Réunion des préparations et validation des TDRS 11 EIES réalisées dans et autour des zones des aires protégées 4 missions de suivi PGES réalisées Réunions avec Mines et hydrocarbures, GIZ sur les normes du secteur.	22 688,00	
Produit 7.2 : Conditionner tout investissement minier et d'hydrocarbures dans la zone tampon d'aires protégées par le fait qu'il n'ait pas d'incidence négative sur l'aire protégée, et assujettir ces investissements à une étude d'impact environnemental et social préalable, assortie de son plan de gestion dûment approuvés, conformément au cadre légal en vigueur.	1 atelier de vulgarisation des textes règlementaires 4 missions de contre vérification en province et installation des brigades de contrôle	26 420,00	
Produit 7.3 : Les Normes REDD+ sont élaborées de manière participative, adoptées et intégrées dans le Manuel d'Opérations et des Procédures des évaluations environnementales et sociales, en prenant en compte les meilleures pratiques nationales et	3 Réunions de suivi de projet normes REDD+ dans le secteur de mine et hydrocarbure avec la GIZ	0,00	

<sup>49</sup> Reporter la valeur indiquée dans le tableau 2.

<sup>50</sup> Tels qu'indiqués dans la colonne G du tableau 5.1.

<sup>51</sup> Reporter la valeur indiquée dans le tableau 2.

<sup>52</sup> Tels qu'indiqués dans la colonne G du tableau 5.1.

## Rapport annuel 2025\_ Programme d'Appui à l'Atteinte des Jalons

internationales en relation avec la prévention, l'atténuation et la compensation (par ordre de priorité) des impacts négatifs directs et indirects des investissements miniers et des hydrocarbures, d'ici fin 2023. Les normes REDD+ sont assorties d'un mécanisme d'audit indépendant.	1 Manuel d'opération révisé		
Produit 7.4 : Les capacités humaines et techniques de l'ACE dans le pilotage du processus de réalisation des jalons de la LOI sont renforcées.	Rapports individuels des membres de la task-force pour la période d'avril à décembre 2025 Membres de la taskforce équipés et formés Rapport d'activité sur la structuration du site	59 948,00	

### d) Taux de décaissement par pilier de la Stratégie Nationale REDD+

PILIER	BUDGET DANS LE PRODOC	DECAISSEMENTS ESTIMÉS POUR LA PÉRIODE DE RAPPORTAGE	DECAISSEMENTS CUMULÉS DEPUIS LE DÉBUT DU PROJET
Aménagement du Territoire	\$1,000,478.00	\$430,239.04	\$430,239.04
Foncier			
Agriculture	\$1,036,300.00	\$448,150.00	\$448,150.00
Forêt (y compris ACE)	\$2,145,174.00	\$998,087.00	\$998,087.00
Energie			
Mines et Hydrocarbures	\$633,000.00	\$176,500.00	\$176,500.00
Démographie	\$1,000,600.00	\$430,300.00	\$430,300.00
Gouvernance (ITIE)	\$913,200.00	\$456,600.00	\$456,600.00

## 7.2 Suivi des Contrats

Tableau 10 - Suivi des contrats

N° du Contrat	Intitulé et thématique	Type internationale, ONG nationale, entité publique, secteur privé, autre)	Sous type (voir liste ci-dessous)	Montant du contrat	Date signature contrat	Date début des activités	Date fin Contrat	Délai Exécution Prévu	Commentaires
	Aménagement du Territoire	Entité publique	Administration publique nationale	430 239,04	2 juin 2025	Avril 2025	31 déc. 2025	9 mois	Extension des accords faite jusqu'au 31 mars 2026 pour permettre la finalisation des activités de la 1 <sup>ère</sup> tranche
	Agriculture	Entité publique	Administration publique nationale	448 150	2 juin 2025	Avril 2025	31 déc. 2025	9 mois	
	Forêt et ACE	Entité publique	Administration publique nationale	998 087,00	30 juin 2025	Avril 2025	31 déc. 2025	9 mois	
	Démographie	Entité publique	Administration publique nationale	430 300	3 juin 2025	Avril 2025	31 déc. 2025	9 mois	
	ITIE	Entité publique	Administration publique nationale	456 600,00	2 juin 2025	Avril 2025	31 déc. 2025	9 mois	
	CTR	Entité publique	Administration publique nationale	175 887,00	30 juin 2025	Avril 2025	31 déc. 2025	9 mois	
	Mines	Entité publique	Administration publique nationale	85 725	17 juin 2025	Avril 2025	31 déc. 2025	9 mois	
	Hydrocarbures	Entité publique	Administration publique nationale	90 775,00	5 juin 2025	Avril 2025	31 déc. 2025	9 mois	

### Sous-type

ONG Nationale	Entité publique	Secteur privé
NA	Université (Enseignant chercheur)	Bureau d'étude
NA	NA	Consultants indépendants

## 7.3 Gestion financière, approvisionnement et ressources humaines

## *Rapport annuel 2025\_ Programme d'Appui à l'Atteinte des Jalons*

Les dépenses ont été exécutées conformément aux procédures du PNUD, à travers les lettres d'accord. Elles sont alignées sur les dispositions du PTBA adopté en avril 2025. Toutefois, un retard a été observé dans le démarrage des activités, essentiellement dû au temps nécessaire à la signature des accords entre le PNUD et les partenaires. En conséquence, seules les activités du dernier trimestre n'ont pas pu être finalisées.

L'ensemble des accords a été amendé afin d'éviter toute rupture. Les derniers transferts seront effectués en janvier, afin de permettre la finalisation des activités restantes de la première tranche.

La deuxième tranche du projet sera sollicitée d'ici fin février 2026, accompagnée d'une demande d'extension sans coût du projet.

### 7.4 Mobilisation de ressources

Aucune ressource supplémentaire n'a été mobilisé jusqu'à ce jour.

### 7.5 Audits

Aucun Audit a été réalisé jusqu'à ce jour.

### 7.6 Révisions budgétaires

Il y n'a pas eu de révision budgétaire majeur entre les produits. Cependant, pour le reste des activités de la 2e tranche une révision budgétaire s'impose. En effet, la première tranche n'a pas suivi la priorité des activités et les jalons. Elle a été faite sur une base simple de division euclidienne du budget total, alors que certaines activités ne sont pas scindable.

## **8. Suivi évaluation et apprentissage du projet**

Le projet a mis en œuvre toutes les activités de suivi et évaluation prévues pour l'année. Étant donné le fait que l'année 2025 était celle de démarrage du projet, les méthodes et les outils de suivi évaluation ont été développés. Une matrice de suivi des indicateurs, les modèles de reportages, les fiches de suivi ont été développés par l'unité de coordination du projet et proposé aux partenaires. Dans ce cadre, le projet a réalisé les actions suivantes :

- Réunion de planification annuelle conjointe : une réunion a été réalisée avec chaque task-force entre mai et juin 2025 faisant suite au premier COPIL tenu en avril 2025 ;
- Reportages des activités : tous les membres de la task-force ont fait mensuellement le rapport sur les activités de l'entité par rapport aux jalons portés.
- Pour le suivi des jalons, une réunion a été réalisé semestriellement avec toutes les entités bénéficiaires du projet. La soumission des fiches jalons actualisées avec des détails et évidence sur les progrès effectués, les livrables produits, les contraintes rencontrées ont été présentés aux équipes de PNUD, FONAREDD.
- Les concertations permanentes et réunions régulières de suivi ont été tenues auprès de différentes Task forces mises en place dans chaque ministère pour s'assurer et améliorer le contenu des rapports, des livrables, des outils de communication ou d'engagement des parties prenantes, et examiner les mesures à prendre pour faire face aux difficultés. Ces réunions été organisées par le Conseiller Technique du Projet et par moment sur demande de la task-force selon le besoin.

## Rapport annuel 2025\_ Programme d'Appui à l'Atteinte des Jalons

La revue annuelle de jalons n'a pas été réalisée en 2025 étant donné le démarrage en retard dans la mise en œuvre des activités. Elle est prévue en début de l'année 2026 pour apprécier l'évolution des jalons. Cependant, la matrice de suivi de jalons a été actualisées de manière permanente en concertation avec l'équipe de CAFI.

Travail des structures de gouvernance :

- Le SE FONAREDD et le PNUD élaborent le cadre de suivi évaluation en collaboration avec les entités bénéficiaires. Les outils de suivi sont partagés aux entités pour une actualisation permanentes ;
- Le Comité de pilotage approuve le cadre de suivi évaluation du projet, le PTBA et transmet copie au SE FONAREDD pour considération ;
- Les Task forces installées dans chaque entité bénéficiaire mènent des actions de suivi et de rapportage des indicateurs suivant leurs plans de travail individuel. Les feuilles de route partielles sont élaborées en collaboration avec le Conseiller technique principal du projet.

En raison de la durée relativement courte du projet (18 mois), une seule évaluation indépendante est prévue pour ce projet. Les [Termes de référence](#) de cette évaluation ont été élaborés et soumis au FONAREDD et CAFI pour coordonner l'étude. A l'issue de cette évaluation, le PNUD et le FONAREDD / CAFI analyseront les conclusions et les recommandations pertinentes et décideront d'un commun accord, le cas échéant en accord avec le gouvernement, des actions de suivi à mener et de toute adaptation nécessaire et notamment, s'il y a lieu, de la réorientation du projet pour la seconde phase du projet.

### 8.1 Etat d'avancement du plan de suivi du projet

Activité de suivi et évaluation	Nombre prévu	Nombre réalisé	Date(s)	Compte-rendu avec hyperlien (doit notamment figurer le suivi des décisions prises dans les instances de décision du projet)
COPIIL de projet	2	1	8 avril 2025	<a href="#">Compte Rendu du COPIIL 8 avril 2025</a>
Réunions semestrielles task-force (évaluation des avancements)	2	2	Session juin 2025 Session octobre-novembre 2025	<a href="#">Compte rendus session juin 2025</a> <a href="#">Compte rendus session novembre 2025</a>
Missions de suivi terrain	0	3	28/10 au 01/ 11/2025 21 au 28 /09/2025  21 au 28 /09/2025	<a href="#">Rapport retraite Kisantu sur la PFN</a> <a href="#">Rapport succinct de la mission PFN Maniema</a> <a href="#">Rapport succinct de la mission MINAGRI au Maniema</a>
Suivi régulier des activités des task-force	0	25	avril et décembre 2025	<a href="#">Dossier de Compte rendus des réunions avec les entités</a>

### 8.2 Evaluations

Nature de l'évaluation	Date	Conclusions majeures de l'évaluation	Réponse management du	Suivi mise en œuvre des actions à prendre
NA				

### 8.3 Intégration des leçons apprises

Une des recommandations de COPIL d'avril 2025 était de discuter avec les ministères de mines et des hydrocarbures pour que leur implication dans le projet. La tenue des réunions régulières avec les secrétaires généraux et les équipes de la task-force a permis d'activer la participation de ces entités (signature contrat, production feuille de route et mise en œuvre des activités).

## Rapport annuel 2025\_ Programme d'Appui à l'Atteinte des Jalons

Occupations des membres de la task-force sur d'autres missions. Etant donné que les différents membres des task-forces sont impliqués sur d'autres tâches de leur ministère respectif dont notamment leur responsabilité administrative, le projet a noté leur implication à dents de scie dans les activités du projet. C'est ainsi que le suivi des activités a été fait de manière régulière (réunion, appel téléphonique, rencontres spontanées et improvisées), les discussions ont eu lieu avec le SG sur l'implication des membres ainsi que la mise en place d'un système de rapportage mensuel.

La préparation de LOA s'est faite en divisant les fonds des activités par deux sans tenir compte de type d'activité. Cette situation a limité la mise en œuvre de certaines activités comme les ateliers, les missions de terrain. Les réunions d'alignement des priorités ont permis aux parties à redéfinir les actions et à valider les types de livrables à produire (document, définitif ou draft).

### 8.4 Révisions programmatiques (le cas échéant)

NA

## 9. Thèmes transversaux

### 9.1 Genre, peuples autochtones et autres groupes vulnérables

#### Suivi des aspects Genre

Critère	Activités ciblant les groupes sus mentionnés	Résultats	Défis affrontés
Mise en œuvre/Activités	Formations et capacitations des experts de mines et hydrocarbures sur l'évaluation environnementale et sociale	24% des experts capacités sont des femmes (dont 17% hydrocarbure et 31% mines)	
	Concertations nationales sur la politique forestières	Sur l'ensemble de personnes consultées en province (1143 personnes), 18.5% sont des femmes engagées dans le secteur de la forêt.	Malgré la consigne donnée au niveau national, le choix de femmes est resté faible parmi les personnes consultées en province
	Concertation d'un groupe de femmes leaders de l'Equateur sur la politique forestière	Sur les personnes consultées de la Coalition des Femmes Leaders pour l'Environnement et le Développement Durable (CFLEDD), 70% étaient des femmes.	
	Concertations nationales sur la politique de population et le diagnostic démographique	836 personnes consultées sur le diagnostic démographique et la politique de population, dont 14% des femmes.	
Suivi-évaluation	Constitution des task-forces pour la coordination des projets dans les entités	Sur l'ensemble des membres de différentes task-force, seuls 10.2% sont des femmes.	Sur les 8 task-forces, 3 n'ont pas désigné les femmes dans l'équipe de gestion de projet.



Concertation d'une organisation des femmes sur la politique forestière dans l'Equateur

Y a-t-il eu des obstacles sur le plan de la préparation et la mise en œuvre de ces activités ? Comment le projet les a-t-il surmontés ?

En dehors du retard enregistré dans la mise en œuvre de certaines activités, parfois pour raison de procédures administratives ou de préalables non réunis, aucun obstacle majeur programmatique n'a été enregistré.

## 9.2 Respect des standards environnementaux et sociaux

### a. Etude d'impact environnemental et social

Une étude d'impact environnemental et social a-t-elle été réalisée au cours de ou avant la période sous-examen ? Oui , indiquer la date : Non

### b. Plan de gestion environnementale et sociale

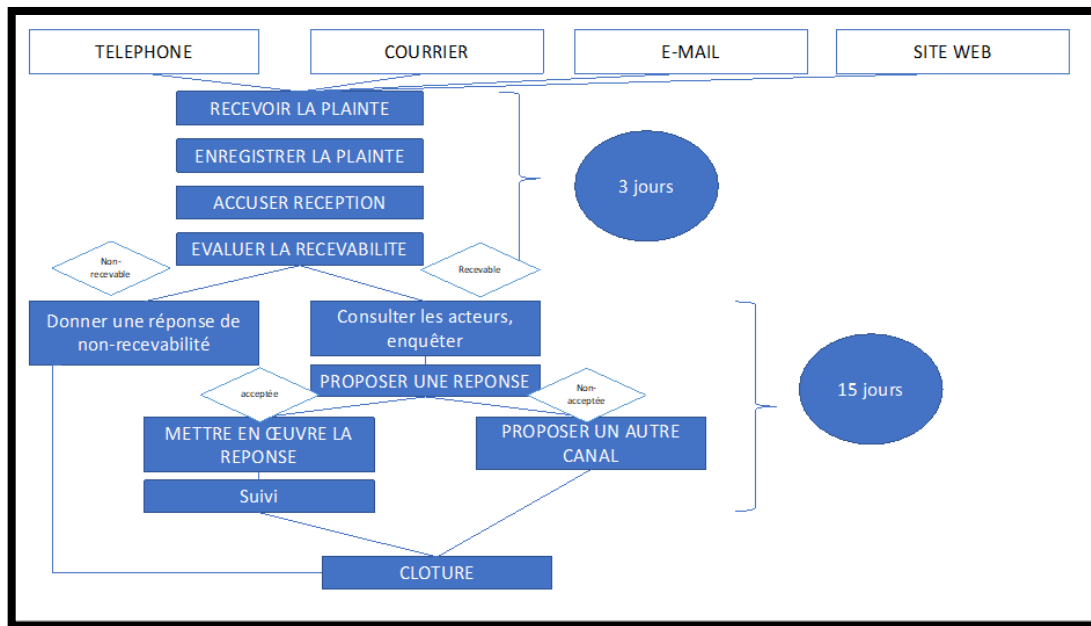
1) Le projet a-t-il développé un plan de gestion environnemental et sociale (PGES) : Oui  Non   
Dans l'affirmative, veuillez

### c. Gestion des plaintes et recours

Un [mécanisme de plainte](#) est en place depuis 2022 pour tous les projets du PNUD dont le PAAJ. Il a pour objectif de :

- Informer les partenaires, bénéficiaires ou autres parties prenantes de leurs droits de communiquer au PNUD leurs préoccupations ou plaintes ;
- Permettre au PNUD de rectifier ou de corriger les erreurs éventuelles ;
- Améliorer la redevabilité du PNUD envers ses partenaires et bénéficiaires du projet ;
- Maintenir la cohésion sociale dans la zone du projet et promouvoir la résilience communautaire ;
- Offrir un cadre d'expression aux bénéficiaires et assurer une participation ouverte à tous les membres de la communauté ;
- Donner l'accès à un système clair et transparent de résolution des litiges et autres doléances et retours en lien avec le PNUD ;
- Recueillir les avis et suggestions des parties prenantes sur les activités financées par le PNUD.

- Documenter les suggestions, les plaintes ou les abus constatés afin de permettre aux partenaires de mise en œuvre d'y répondre.



Aucune plainte n'a été enregistrée au cours de la période sous examen. Les formations et les activités de sensibilisation sur ce mécanisme ont été réalisées au démarrage du projet, en même temps que celles relatives aux outils du partenariat (FACE, ICE).

N°	Lieu	Description de la plainte	Date d'émission	Résolution prise
		N/A		

#### d. Garanties de Cancún

##### Suivi des mesures/principes de sauvegardes de Cancún

	Actions spécifiques du projet	Défis rencontrés
Principe 1 : Les activités REDD+ doivent protéger les forêts naturelles, favoriser l'accroissement des services environnementaux et renforcer la préservation de la biodiversité. (Cancun a ; IFC norme 6)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Élaboration de la politique forestière nationale afin d'améliorer la gestion forestière en RDC et de tenir compte des enjeux de la REDD+, changement climatique et services environnementaux ;</li> <li>- Lancement de chantier du processus d'élaboration du code forestier afin d'améliorer la gouvernance forestière en RDC ;</li> <li>- La vulgarisation de la politique agricole durable et la révision de la loi agricole permettent respectivement de partager les orientations sur l'agriculture non destructive de la forêt et des zones des tourbières ;</li> <li>- Le processus d'élaboration de l'annuaire national de ressources naturelles, le schéma national d'Aménagement du territoire et l'Atlas national permet d'améliorer la gouvernance forestière et mieux définir l'utilisation des terres en RDC ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ces processus exigent l'implication de tous les acteurs et leur avis positif, la coordination des acteurs demande plus de temps que le projet n'a pas forcément. Ce temps peut retarder d'autres actions, c'est le cas par exemple de la validation technique finale de la politique forestière nationale.</li> </ul>
Principe 2 : Les activités REDD+ doivent favoriser la transparence et la	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibilisation et renforcement des capacités des exploitants et les acteurs forestiers sur l'intégration de</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cette activité de sensibilisation a été réalisée dans 8 provinces du pays hormis Kinshasa. Il serait pertinent d'étendre sur l'ensemble des</li> </ul>

## Rapport annuel 2025\_ Programme d'Appui à l'Atteinte des Jalons

	Actions spécifiques du projet	Défis rencontrés
bonne gouvernance. (Cancun b)	<p>l'ITIE dans l'exploitation forestière améliore la gouvernance du secteur ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La mise en place des normes REDD+ dans le secteur de mine et hydrocarbures ainsi que le renforcement du cadre juridique et réglementaire permettent une bonne gouvernance du secteur et favorise une meilleure protection, voire conservation des ressources forestières.</li> <li>- Le renforcement des capacités des institutions publiques, impliqués dans les secteurs touchant les piliers REDD+ permet aux acteurs d'avoir des atouts pour une bonne gouvernance.</li> </ul>	provinces du pays pour atteindre le maximum d'acteurs mais le projet ne l'a pas prévu.
Principe 3 : Les activités REDD+ doivent minimiser les pertes et dommages, prévoir des voies de recours et mettre en place des mécanismes de réparations justes et équitables d'éventuelles pertes et/ou dommages subis par les communautés et autres parties prenantes (IFC norme 4)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'identification des conflits d'usage de terre et le lancement du processus d'arbitrage pour un meilleur aménagement du territoire permettent la mise en place des mécanismes de réparations justes et équitables entre les parties en conflits ;</li> <li>- Renforcement des capacités et les droits des communautés et des autres parties prenantes, notamment les femmes, les jeunes à participer aux réunions, consultations provinciales, ateliers de haut niveau sur diverses thématiques du projet (politique forestière nationale, politique de population, ateliers de validation techniques, etc.), permet une participation équitables aux décisions du pays et évite les dommages potentiels sur ces communautés.</li> </ul>	- Le retard dans la signature du décret de CNAT n'a pas permis de démarrer le processus d'arbitrage après identification des conflits. L'arbitrage doit se faire par les membres du CNAT.
Principe 4 : Les bénéfices économiques et sociaux générés par les activités REDD+ doivent être partagés équitablement et proportionnellement par les parties prenantes intéressées (Cancun f ; IFC norme 1)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'assurance d'une distribution équitable, transparente et inclusive des bénéfices économiques et sociaux générés par le projet au bénéfice de l'ensemble des parties prenantes, y compris des populations et territoires couverts par les zones d'intervention du projet notamment en ce qui concerne l'accès à la terre, les services environnementaux, etc.</li> </ul>	RAS
Principe 5 : Les activités REDD+ doivent favoriser l'émergence de nouvelles opportunités économiques pour contribuer au développement durable des communautés locales et des peuples autochtones	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La promotion de l'agriculture durable dans les zones du projet favorise l'émergence de nouvelles opportunités de valorisation de zones jadis non exploitées comme les savanes, ce qui est susceptible de contribuer au développement durable des communautés rurales dans la zone du projet ;</li> <li>- Amélioration d'accès à la terre à travers le processus d'élaboration du schéma national d'aménagement du territoire favorise le développement local et offre aux communautés les opportunités d'usage de terre sécurisée pour leur développement ;</li> <li>- Contrôle environnemental et social des projets améliore les conditions des communautés locales et offre des nouvelles opportunités économiques pour le développement endogène</li> </ul>	- L'émergence de nouvelles opportunités et le développement durable des communautés est un processus sur le long terme et ses effets ne sont pas mesurables sur la durée du projet d'appui à l'atteinte de jalons
Principe 6 : Les activités REDD+ doivent assurer la participation effective et efficiente de toutes les parties prenantes, notamment des communautés locales et autochtones dans leurs spécificités locales (Cancun d)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les processus d'élaboration de la politique forestière nationale et la population nationale de population ont permis la consultation des communautés locales, les peuples autochtones, les jeunes, les femmes dans leur spécificité dans l'ensemble de province du pays ;</li> </ul>	RAS
Principe 7 : Les activités REDD+ doivent respecter les droits humains, ceux des travailleurs qu'ils	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dans le cadre de la mise en œuvre du programme, le respect des droits humains, conformément aux dispositions de la législation nationale du travail et aux standards applicables, a constitué un principe transversal</li> </ul>	RAS

## Rapport annuel 2025\_ Programme d'Appui à l'Atteinte des Jalons

	Actions spécifiques du projet	Défis rencontrés
emploient et les droits aux terres et ressources naturelles des communautés riveraines concernées (Cancun c	et non négociable. Ces exigences ont été formellement intégrées dans l'ensemble des accords contractuels conclus avec les partenaires de mise en œuvre et les consultants.	
a) Que les actions complètent ou sont conformes aux objectifs des programmes forestiers nationaux et des conventions et accords internationaux pertinents ;	Les actions de ce programme s'alignent prioritairement dans l'objectif de réduction de la déforestation et conservation des ressources naturelles et forestières	RAS
b) Mesures visant à réduire les déplacements d'émissions.	Les textes réglementaires des secteurs de mines et des hydrocarbures ont été élaborés dans le but de diminuer les impacts environnemental et social de ces secteurs sur les ressources naturelles et forestières.	RAS
C) Norme de performance 2 : Main-d'œuvre et conditions de travail	Les partenaires de mise en œuvre sont suivis de manière régulière pour évaluer leur performance. L'utilisation de la main d'œuvre et le respect des conditions de travail suivent la législation sociale en vigueur en RD Congo	

## 10. Gestion des risques

### 10.1 Matrice de gestion des risques sur la base de l'analyse effectuée

#### Gestion des risques

Identification des risques			Traitement du risque			
Description du risque	Période d'identification	Catégorie de risque	Evolution du risque (stable, accru, amoindri) par rapport au dernier rapport	Action(s)	Responsabilité	Date limite
Faible capacité technique des membres des Taskforces	Depuis mars 2025	Programmatique	Amoindri	Sensibilisation des SG	Projet	Déc 2025
				Exigence de rapport individuel par membre	Projet	Continue
				Accompagnement rapproché	Projet	Continue
Retard de réalisation des jalons	Depuis avril 2025	Programmatique	Amoindri	Élaboration de feuille de route pour chaque secteur	Coordonnateur Taskforce/Projet	Continue
				Système de rappel d'activité prévues sur la feuille de route	Coordonnateur task-force/projet	Continue

### 10.2 Évaluation de la transparence et de l'intégrité

<b>Cas de Fraude, mauvaise utilisation de fonds et corruption</b>	Oui (reporter ci-dessous combien de cas allégés, en cours d'investigation et/ou ayant conduit à des sanctions pour la période de rapportage, et une brève description de chacun des cas)	Non
Allégations		X
Investigations		X
Sanctions (y compris les recouvrements effectués et leurs montants)		X
<b>Cas d'exploitation, abus et harcèlement sexuels</b>		
Allégations		X

## Rapport annuel 2025\_ Programme d'Appui à l'Atteinte des Jalons

Investigations		X
Sanctions		X

<b>Fraude, mauvaise utilisation de fonds et corruption</b> : Veuillez détailler les formations fournies aux staffs, consultants et sous-contractants sur fraude, la mégestion de fonds et la corruption depuis le début du programme		
	Pour la période de rapportage	Depuis le début du programme
Nombre de staffs formés /nombre de staff total	60	60
Nombre de consultants formés / nombre total	0	0
Nombre de sous-contractants formés / nombre total	0	0
<b>Exploitation, abus et harcèlement sexuels</b>		
Veuillez détailler les formations fournies aux staffs, consultants et sous contractants sur l'exploitation, les abus et le harcèlement sexuel		
	Pour la période de rapportage	Depuis le début du programme
Nombre de staffs formés /nombre de staff total	0	0
Nombre de consultants formés / nombre total	0	0
Nombre de sous-contractants formés / nombre total		

## 11. Récapitulatif des livrables

### 11.1. Composante 1 : Aménagement du territoire

Activité	Listes de livrables
Activité 1.1.1 : Installation et renforcement des capacités des membres de Conseil National d'AT après Désignation et des membres des Conseil Provinciaux d'AT dans deux provinces PIREDD pilotes, et tenue de la 1ère session du CNAT et des CPAT dans deux provinces PIREDD pilotes.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <a href="#">Atelier d'échange sur les mesures d'application de la loi</a></li> <li>- <a href="#">Loi d'aménagement du territoire</a></li> <li>- <a href="#">Désignation équipe de suivi des mesures d'application de la loi</a></li> <li>- <a href="#">Compte rendu du conseil de ministre d'adoption du décret de création du CNAT</a></li> <li>- <a href="#">Arrêté mis en place de CPAT dans le Kasai Oriental</a></li> <li>- Modules de formation des membres CPAT et CNAT</li> <li>- <a href="#">Projet d'arrêté PPAT dans le PIREDD KORLOM</a></li> </ul>
Activité 1.2.1 Mettre à jour l'Annuaire National des ressources naturelles	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <a href="#">Liste des présidents de groupes thématiques</a></li> <li>- Draft de l'annuaire National des ressources naturelles</li> </ul>
Activité 1.2.2 Elaborer l'atlas d'AT prioritaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <a href="#">1 draft de l'atlas d'AT</a></li> </ul>
Activité 1.3.1 Identification et cartographie des principaux conflits d'usage et d'affectation des terres	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <a href="#">Rapport d'atelier d'identification et cartographie des principaux conflits d'usage</a></li> <li>- <a href="#">2 consultations identifications de conflit (Tshopo, Equateur)</a></li> <li>- <a href="#">Cartographie des zones des conflits d'affectation des terres (Tshopo, Haut Lomami et Equateur)</a></li> </ul>
Activité 1.3.2 : Arbitrage des conflits d'affectation des terres conformément à la loi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <a href="#">Contrats de consultance avec les cartographes pour la production des cartes des conflits d'usages de terre</a></li> </ul>
Activité 1.4.1 Centraliser et publier contrats d'affectation des terres	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <a href="#">Ordre de collecte des données au sein des ministères sectoriels</a></li> <li>- <a href="#">Contrat de consultance sur la publication de données</a></li> </ul>
Activité 1.5.1 Réaliser le Schéma National d'AT	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <a href="#">Rapport d'atelier d'élaboration et validation des options d'aménagement du territoire</a></li> <li>- <a href="#">Rapport de validation des étapes de finalisation du SNAT</a></li> <li>- <a href="#">Liste de présence sur la validation des options d'aménagement</a></li> <li>- <a href="#">Liste de présence sur la validation des étapes d'aménagement</a></li> </ul>
Activité 1.6.1 Appuyer la Task-Force de pilotage rapport de la task-force AT	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <a href="#">Rapports mensuels d'activité des membres de la task-force</a></li> </ul>

## Rapport annuel 2025\_ Programme d'Appui à l'Atteinte des Jalons

Activité	Listes de livrables
Activité 1.6.2 Appuyer le fonctionnement et la logistique de la Task-Force	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <a href="#">Contrat avec les services de livraison des fournitures de bureau et appui internet</a></li> <li>- <a href="#">Rapport réunion habituelle de la task-force</a></li> </ul>
Activité 1.6.3 Appuyer la Direction des nouvelles technologies	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <a href="#">Rapport de structuration du site (Rapport webmaster)</a></li> <li>- <a href="#">Contrat de consultance pour la structuration du site</a></li> </ul>

## **11.2. Composante 2 : Agriculture**

Activité	Listes de livrables
Activité 2.1.1: Vulgariser la Politique agricole adoptée en Conseil des Ministres du 17 février 2023	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <a href="#">Brochures de traductions de la politique agricole dans les langues nationale</a></li> <li>- <a href="#">Rapports de vulgarisation de la politique forestière dans 7 provinces et leurs annexes (listes de présence)</a></li> <li>- <a href="#">Dossier de rapport de vulgarisation dans les anciennes provinces (2024)</a></li> </ul>
Activité 2.1.2: Promulguer la loi agricole révisée, et publier les textes et mesures d'application	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <a href="#">Contrat de consultant pour la consolidation et la révision de la loi</a></li> <li>- <a href="#">Draft de la loi agricole révisée</a></li> </ul>
Activité 2.2.1: Concevoir et opérationnaliser un pilote du cadastre agricole (orientation et information des acquéreurs potentiels).	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <a href="#">Invitation officielle à l'atelier d'harmonisation de cadastre agricole</a></li> <li>- <a href="#">Rapport d'harmonisation avec les autres ministères pour la mise en place de cadastre agricole</a></li> <li>- <a href="#">Contrat sur l'étude portant mis en place du cadastre agricole</a></li> <li>- <a href="#">PV de l'atelier d'harmonisation avec les ministères affaires foncières, mines</a></li> <li>- <a href="#">Feuille de route pour la mise en place du cadastre agricole</a></li> <li>- <a href="#">Draft du rapport sur le fonctionnement et la mise en place d'un cadastre agricole.</a></li> </ul>
Activité 2.2.2: Procéder à l'inventaire et à la revue légale des concessions agricoles rurales.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <a href="#">Liste provisoire des concessions agricoles</a></li> <li>- <a href="#">Ordre de service pour la formation sur la revue de concessions légales</a></li> <li>- <a href="#">TDRs sur la formation des équipes de formateurs sur la collecte de données des concessions légales</a></li> </ul>
Activité 2.4.1: Définir l'agriculture de taille intermédiaire (type familial).	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <a href="#">Contrat d'expertise d'appui à la définition de l'agriculture de taille intermédiaire</a></li> <li>- <a href="#">Draft et note de cadrage du rapport d'étude sur la définition</a></li> <li>- <a href="#">Listes de présence de mission de collecte de données (Kongo central, Kasai oriental et Tshopo)</a></li> </ul>
Activité 2.4.2: Réaliser des études sur les potentiels provinciaux de l'agriculture de taille moyenne.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <a href="#">Contrat d'expertise pour les études sur le potentiel agricole en province</a></li> <li>- <a href="#">Note de cadrage et rapport des études sur les potentiels agricoles (Tshopo, Haut-Katanga, Nord-Kivu, Kongo central, Maniema, Kwilu, Kasai Oriental)</a></li> </ul>
Activité 2.5.1: Notifications et informations formelles des partenaires au développement et les Gouverneurs de Province d'assurer la cohérence entre, d'une part, les programmes d'aide publique au développement et les programmes provinciaux incluant les investissements publics et privés et, d'autre part, les orientations de la Politique agricole nationale ainsi que les prescriptions des Schémas/Plans d'AT.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <a href="#">Note technique au ministre pour le besoin de notification et informations formelles des partenaires</a></li> <li>- <a href="#">Termes de Reference de l'atelier d'information et sensibilisation des gouverneurs des Provinces</a></li> </ul>
Activité 2.6.1: Plaidoyers pour augmenter graduellement l'allocation et l'exécution budgétaires domestiques au secteur de l'agriculture	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <a href="#">Appui de l'Etat en équipements agricoles lors de la campagne</a></li> <li>-</li> </ul>

Activité	Listes de livrables
Activité 2.7.1: Appuyer la Task-Force de pilotage de l'atteinte du processus de réalisation des jalons de LOI.	- <a href="#">Rapports d'activité des membres de la task-force</a>
Activité 2.7.2: Appuyer le fonctionnement et la logistique de la Task-Force d'appui à la réalisation des jalons du secteur agriculture.	- <a href="#">Quelques rapports d'activité de fonctionnement de la task-force</a>
Activité 2.7.3 Appuyer la DANTIC MINAGRI	- <a href="#">Rapport de structuration du site internet et de travail d'hébergement</a>

### **11.3. Composante 3 : FORET**

Activité	Listes de livrables
Activité 3.1.1 : Définir (définition technique) les concepts de forêts de grande valeur et tourbières.	- <a href="#">Désignation d'expert pour la définition de la forêt grande valeur et tourbières</a> - <a href="#">Draft de définition de concept de forêt de grande valeur</a> - <a href="#">Draft de définition de concept des tourbières</a> - <a href="#">Rapport de consultations provinciales sur les concepts</a> - <a href="#">Rapport de validation technique des définitions</a> - <a href="#">Liste de présence à l'atelier de validation technique des définitions</a>
Activité 3.1.2 Identifier les zones des forêts de grande valeur et des tourbières	- <a href="#">Feuille de route d'identification des zones de forêts de grande valeur et des tourbières</a> - <a href="#">Tdrs d'identification des règles de gestion</a>
Activité 3.2.1 : Répertoire et publier les concessions forestières de conservation attribuées.	- <a href="#">Liste provisoire des concessions forestières de conservation</a> - <a href="#">Feuille de route de la revue légale de concessions forestières de conservation</a>
Activité 3.3.1 : Définir le concept des forêts dégradées.	- <a href="#">Désignation des experts pour la définition des forêts dégradées</a> - <a href="#">Draft du rapport sur la définition des forêts dégradées</a> - <a href="#">PGDF contribution définition de forêt dégradée</a> - <a href="#">Rapport de validation technique des définitions</a> - <a href="#">Liste de présence à l'atelier de validation technique des définitions</a>
Activité 3.5.1 : Collecter et consolider les données, et publier les actes des états généraux.	- <a href="#">Actes des Etats généraux des forêts</a>
Activité 3.5.2 : Appuyer l'élaboration du document de la Politique forestière.	- <a href="#">Contrat consultant pour la finalisation de la politique forestière</a> - <a href="#">Politique forestière nationale mise en forme finale</a> - <a href="#">TDR atelier de validation finale</a> - <a href="#">DANO atelier de validation sous financement PGDF</a> - <a href="#">Contrat de consultant pour l'EES</a> - <a href="#">Dossier des consultations provinciales sur le PNP</a>
Activité 3.6.1 : Réviser et publier le nouveau Code Forestier de la RDC.	- <a href="#">Feuille de route validée par le CCNF</a> - <a href="#">TDRs du CCNF</a> - <a href="#">Atelier d'identification des acteurs et contribution au processus de la révision du code forestier</a>
Activité 3.7.1 : Garantir la transparence dans le respect de l'exécution des standards et procédures prévues par le Code forestier.	- <a href="#">Site MEDD structuré et opérationnel</a>
Activité 3.8.1 : Appuyer l'adoption du Décret formalisant la levée du moratoire.	- <a href="#">Désignation des experts pour la programmation géographique</a> - <a href="#">CR des réunions des équipes de la programmation géographique</a> - <a href="#">Carte de macro-zonage</a> - <a href="#">Rapport de l'atelier de validation des cartes de la programmation géographique</a> - <a href="#">Projet de décret sur la levée de moratoire</a>
Activité 3.9.1 : Elaborer un Plan de protection des aires protégées.	- <a href="#">Diagnostic des aires protégées de la RDC</a> - <a href="#">Stratégie et plan d'action nationaux pour la biodiversité 2025-2030</a> - <a href="#">Invitation à l'atelier de présentation et validation du diagnostic des aires protégées de la RDC</a>

## Rapport annuel 2025\_ Programme d'Appui à l'Atteinte des Jalons

Activité	Listes de livrables
	- <a href="#">Liste de présence à l'atelier de validation technique de diagnostic des aires protégées de la RDC</a>
Activité 3.9.2 : Etendre les espaces sous statut de protection.	- <a href="#">Création d'espace protégé à vocation de réserve communautaire</a>
Activité 3.11.1 : Evaluer et publier des données de déforestation et de dégradation des forêts.	- <a href="#">Arrêté ministériel instituant l'évaluation et la diffusion des données sur la déforestation</a> - Retraite de production de données de dégradation et déforestation
Activité 3.11.2 : Mettre à jour des données d'inventaire forestier national.	- Retraite de production de données de dégradation et déforestation
Activité 3.12.1 : Actualiser et soumettre les rapports biennaux à la CCNUCC.	- <a href="#">TdRs Examen et de validation du rapport d'actualisation du profil des GES</a> - <a href="#">Atelier de validation de rapports biennaux</a> - Draft du rapport biennaux
Activité 3.13.1 : Appuyer le CCNF.	- <a href="#">Convocation de la session extraordinaire du CCNF sur le code forestier</a> - <a href="#">Liste de présence des participants au CCNF extraordinaire</a> - <a href="#">Rapport de la réunion CCNF</a>
Activité 3.14.1 : Mettre à jour le NERF de la RDC.	- <a href="#">Equipe d'expert de la révision NERF</a> - <a href="#">Atelier sur les travaux préparatoires à la révision NERF</a> - <a href="#">Feuille de route NERF</a>
Activité 3.15.1 : Appuyer la Task-Force de pilotage de l'atteinte du processus de réalisation des jalons de LOI.	- <a href="#">Rapports individuels des membres de la task-force</a>
Activité 3.15.2 : Appuyer le fonctionnement et la logistique de la Task-Force d'appui à la réalisation des jalons du secteur Forêt.	- <a href="#">Rapport des réunions de la task-force</a>
Activité 3.15.3 : Appuyer la Direction des nouvelles technologies de l'information et de la communication (DANTIC) du MEDD.	- <a href="#">Rapport de structuration du site de MEDD-NEC et activité des membres DANTIC</a>

### **11.4. Composante 4 : Démographie**

Activité	Listes de livrables
Activité 4.1.1 : Appuyer le Comité de Pilotage	- <a href="#">Rapport de la réunion du comité de pilotage CONAPO</a> - <a href="#">Liste de présence de COPIL CONAPO</a>
Activité 4.1.2 : Appuyer le Comité Technique Interministériel de Population.	- <a href="#">Rapport de la première réunion de CTIP et ses annexes</a> - <a href="#">Rapport de la deuxième réunion de CTIP</a> - <a href="#">Liste de présence de la deuxième réunion CTIP</a> - <a href="#">Ordre de mission de voyage d'immersion de deux experts du plan</a> - <a href="#">Rapport de mission d'immersion</a>
Activité 4.1.3 : Appuyer le Secrétariat Permanent.	- <a href="#">Rapport mensuel de secrétariat permanent 2025</a> - <a href="#">Rapport d'acquisition matériels</a>
Activité 4.1.4 : Appuyer le CONAPO au niveau provincial (CPPO).	- <a href="#">Lettre de ministre de Plan au vice-premier ministre de l'intérieur sur la mise en place de CPPO et projet d'arrêté CPPO</a> - <a href="#">Note d'instruction de gouverneurs par le vice premier ministre de l'intérieur</a> - <a href="#">Ordre de missions</a>
Activité 4.2.1 : Elaborer et adopter la Politique Nationale de Population.	- <a href="#">Note de cadrage pour l'élaboration de la PNP</a> - <a href="#">Note de cadrage adopté par le ministre</a> - <a href="#">Note circulaire du ministre aux CD Provinciales sur le processus d'élaboration PNP</a> - <a href="#">Rapport atelier de lancement de la PNP</a> - <a href="#">Liste de présence des participants à l'atelier de lancement</a> - <a href="#">Dossier de consultations provinciales sur le PNP</a> - <a href="#">Profil démographique de la RDC v1</a>
Activité 4.3.1 : Produire le plan et poursuivre le plaidoyer auprès du Gouvernement.	- <a href="#">Note à l'attention de la commission économique financière et contrôle budgétaire pour plaidoyer</a>
Activité 4.4.1 : Appuyer la Task-Force de pilotage de l'atteinte du processus de réalisation des jalons de LOI.	- <a href="#">Rapports mensuels des membres de la task-force</a>

## Rapport annuel 2025\_ Programme d'Appui à l'Atteinte des Jalons

Activité	Listes de livrables
Activité 4.4.2 : Appuyer le fonctionnement et la logistique de la Task-Force d'appui à la réalisation des jalons du Ministère du Plan.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <a href="#">Rapport d'acquisition des matériels et équipements</a></li> <li>- <a href="#">Invitation à la réunion de la task-force plan</a></li> </ul>
Activité 4.4.3 : Appuyer la Direction des nouvelles technologies de l'information et de la communication (DANTIC) du Ministère du Plan.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <a href="#">Rapport de fonctionnement et structuration DANTIC</a></li> <li>-</li> </ul>

### **11.5. Composante 5 : Hydrocarbures**

Activité	Listes de livrables
Activité 5.1.1 : Publier les actes réglementaires rendant obligatoires la réalisation des EES, et les rapports des missions annuelles de contrôle / évaluation.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <a href="#">Contrat de consultance individuelle pour le renforcement de capacité des agents (hydrocarbure)</a></li> <li>- <a href="#">Note conceptuelle de renforcement de capacité</a></li> <li>- <a href="#">Rapport atelier de formation et renforcement de capacité</a></li> <li>- <a href="#">Liste de présence renforcement de capacité</a></li> <li>- <a href="#">Modules de formation et renforcement de capacité</a></li> <li>- <a href="#">Invitation à l'atelier de validation de projet d'arrêté interministériel IES</a></li> <li>- <a href="#">Liste de présence à l'atelier de validation de l'avant-projet IES</a></li> <li>- <a href="#">Avant-projet d'arrêté interministériel sur la collecte de données IES</a></li> <li>- <a href="#">Lettre de transmission de projet d'arrêté</a></li> <li>- <a href="#">Rapport de mission de contrôle environnemental et ses annexes</a></li> </ul>
Activité 5.2.1 : Publier les contrats miniers et des hydrocarbures.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <a href="#">Rapport d'activité sur la publication des contrats</a></li> <li>- <a href="#">Rapport de travail avec le consultant sur la publication des contrats</a></li> <li>- <a href="#">Site de publication des contrats du secteur des hydrocarbures</a></li> </ul>
Activité 5.3.1 : Appuyer l'élaboration des Normes REDD+ dans les secteurs des Mines et des Hydrocarbures.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <a href="#">Rapports et listes de présence des réunions de concertations sur les normes REDD+ dans le secteur des hydrocarbures (GIZ, hydrocarbures et ACE)</a></li> <li>- <a href="#">Feuille de route d'élaboration du plan national des hydrocarbures</a></li> <li>- <a href="#">Draft 0 du plan national des hydrocarbures</a></li> </ul>
Activité 5.4.1 : Appuyer la Task-Force de pilotage de l'atteinte du processus de réalisation des jalons de LOI.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <a href="#">Rapports individuels des membres de la task-force</a></li> </ul>
Activité 5.4.2 : Appuyer le fonctionnement et la logistique de la task-force.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <a href="#">Rapport d'acquisition des matériels informatiques</a></li> <li>-</li> </ul>
Activité 5.4.3 : Appuyer les DANTIC des Ministères des Mines et des Hydrocarbures.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <a href="#">Rapport de la réunion sur l'hébergement du site</a></li> <li>- <a href="#">Rapport de la réunion sur la restructuration du site</a></li> <li>- <a href="#">Rapport de la réunion de webmaster avec le conseiller dantic</a></li> <li>- <a href="#">Formation de webmaster</a></li> <li>- <a href="#">Liste de présence de formation de webmaster</a></li> <li>- <a href="#">Rapports mensuels de webmaster</a></li> </ul>

### **11.6. Composante 6 : Mines**

Activité	Listes de livrables
Activité 5.1.1 : Publier les actes réglementaires rendant obligatoires la réalisation des EES, et les rapports des missions annuelles de contrôle / évaluation.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <a href="#">Lettre de transmission et rapport de formation et renforcement de capacités des experts sur les IES</a></li> <li>- <a href="#">Liste de présence à la formation et renforcement de capacité</a></li> <li>- <a href="#">Modules de formation des experts de mines</a></li> <li>- <a href="#">Atelier de validation d'un acte réglementaire du secteur mines sur les IES</a></li> <li>- <a href="#">Draft d'acte réglementaire du rapport annuel de réalisation des travaux d'exploitation</a></li> <li>- <a href="#">Draft d'acte réglementaire du rapport d'audit environnemental et social du secteur de mines</a></li> </ul>

## Rapport annuel 2025\_ Programme d'Appui à l'Atteinte des Jalons

Activité	Listes de livrables
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <a href="#">Contrat de consultance sur l'élaboration et la finalisation de l'acte réglementaire IES</a></li> <li>- <a href="#">Contrat Consultant Renforcement des capacités environnementales</a></li> </ul>
Activité 5.2.1 : Publier les contrats miniers et des hydrocarbures.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <a href="#">Site de publication des contrats miniers</a></li> <li>-</li> </ul>
Activité 5.3.1 : Appuyer l'élaboration des Normes REDD+ dans les secteurs des Mines et des Hydrocarbures.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <a href="#">Rapport de la réunion sur les normes entre la GIZ, Mines et ACE</a></li> <li>- <a href="#">ACE</a></li> </ul>
Activité 5.4.1 : Appuyer la Task-Force de pilotage de l'atteinte du processus de réalisation des jalons de LOI.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapports individuels des membres de la task-force</li> </ul>
Activité 5.4.2 : Appuyer le fonctionnement et la logistique de la Task-Force d'appui à la réalisation des jalons des Ministères des Mines et des Hydrocarbures.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <a href="#">Rapport d'acquisition des matériels</a></li> <li>- Contrat de consultance mobilisation expertise interne</li> </ul>
Activité 5.4.3 : Appuyer les DANTIC des Ministères des Mines et des Hydrocarbures.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapport d'activité</li> </ul>

### **11.7. Composante 7 : ITIE**

Activité	Listes de livrables
Activité 6.1.1 : Sensibiliser et renforcer les capacités des acteurs aux problématiques liées à l'exploitation forestière pour son intégration à l'ITIE (activité n° 32 du PTT 2024-2026).	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <a href="#">Dossiers des rapports de sensibilisation sur l'intégration de l'exploitation forestière à l'ITIE et sur le cadre réglementaire du secteur dans huit provinces de la RDC</a></li> <li>- <a href="#">Liste de présence des participants aux séances de sensibilisations dans les huit provinces</a></li> </ul>
Activité 6.1.2 : Produire et publier le rapport sur le secteur forestier (activité n° 33 du PTT 2024-2026).	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <a href="#">TDRs de recrutement de l'expertise pour l'élaboration de l'étude de cadrage exercice 2022, 2023</a></li> </ul>
Activité 6.1.4 : Publier tous les contrats du secteur forestier.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <a href="#">Note de cadrage et données préliminaires sur l'inventaire des contrats</a></li> </ul>
Activité 6.2.1 : Démontrer la mise en œuvre des obligations légales de réalisation des évaluations environnementales et sociales.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <a href="#">Rapport de concertations entre ITIE et ACE sur les obligations légales de réalisations des EES</a></li> <li>- <a href="#">Liste de présence aux séances de concertations</a></li> </ul>
Activité 6.3.1 : Appuyer la Task-Force de pilotage de l'atteinte du processus de réalisation des jalons de LOI.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <a href="#">Rapports individuels des membres de la task-force</a></li> </ul>

### **11.8. Composante 8 : ACE**

Activité	Listes de livrables
7.1.1 : Démontrer la mise en œuvre de obligations légales de réalisation des évaluations environnementales et sociales. Budget placé sous ITIE.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <a href="#">Task-force fonctionnelle et travaille avec ITIE pour les travaux d'intégration ITIE dans le secteur forestier</a></li> </ul>
Activité 7.1.2 : Assurer l'instruction et l'évaluation des études.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <a href="#">Rapport de validation de 11 EEs dans les zones de protection des APs et leur PV de validation</a></li> </ul>
Activité 7.1.3 : Suivi et contrôle environnemental du PGES	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <a href="#">Rapports de missions de suivi et contrôle environnemental des PGES des entreprises forestières dans 4 provinces forestières (Equateur, Tshopo, Mai Ndombe et Mongala)</a></li> </ul>
Activité 7.2.1 : Exiger les EIES pour les investissements miniers et d'hydrocarbures dans la zone tampon d'aires protégées ainsi que l'application des mesures de sauvegardes ES.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <a href="#">Rapport des missions de contrevérification et installation des brigades forestiers dans 4 provinces forestières (Mongala, Equateur, Tshopo et Mai Ndombe)</a></li> <li>- <a href="#">Rapport de l'atelier de vulgarisation des textes réglementaires des EIES</a></li> <li>- <a href="#">Liste de présence à l'atelier de vulgarisation des textes</a></li> </ul>

## Rapport annuel 2025\_ Programme d'Appui à l'Atteinte des Jalons

Activité	Listes de livrables
Activité 7.3.1 : Assurer le suivi de la mise en œuvre et des réalisations.	<ul style="list-style-type: none"><li>- <a href="#">Rapports des réunions de concertation sur les normes REDD+ dans le secteur de mines et hydrocarbures avec la GIZ, Mines, Hydrocarbures</a></li><li>- <a href="#">Manuel d'opérations et des procédures des évaluations environnementales et sociales (draft 1, Vol 1 &amp; Vol 2)</a></li></ul>
Activité 7.4.1 : Appuyer la Task-Force de pilotage de l'atteinte du processus de réalisation des jalons de LOI sous ACE.	<ul style="list-style-type: none"><li>- <a href="#">Rapports individuels mensuels des membres de la task-force</a></li></ul>
Activité 7.4.2 : Appuyer le fonctionnement et la logistique de la Task-Force d'appui à la réalisation des jalons sous ACE	<ul style="list-style-type: none"><li>- <a href="#">Rapport réunion task-force</a></li></ul>
Activité 7.4.3 : Appuyer les DANTIC de l'ACE.	<ul style="list-style-type: none"><li>- <a href="#">Site internet de vulgarisation de données PAAJ</a> en cours de structuration</li></ul>

## 12. Annexes

1. Tableaux indicateurs

[Annexe 1](#)

[Annexe 2.](#)

2. Annexe 3 / Tableau 8.2

[tableau 8.2.](#)

3. Encadré « bénéficiaires »

**Encadré : calculer et estimer le nombre de bénéficiaires**

Les bénéficiaires reçoivent un soutien qui est défini dans deux dimensions :

**Type de soutien**

**Soutien ciblé** (reçu par des **personnes qui peuvent être identifiées et comptées** par le projet **et qui savent qu'elles reçoivent du soutien**)

**Soutien non ciblé** : reçu indirectement par des **personnes qui ne peuvent pas être identifiées et comptées précisément**. Par exemple : campagnes de communication, enfants dans un foyer dont l'un ou les deux parents reçoivent un appui ciblé.

**2) Intensité du soutien**

**Faible** (par exemple, les personnes vivant dans une zone administrative où l'autorité reçoit un soutien au renforcement des capacités)

**Moyenne** (par exemple, les personnes qui participent à des séances de renforcement de capacité de manière régulière)

**Haute** (par exemple, les individus qui reçoivent un accompagnement soutenu sur la durée)

**Le nombre de bénéficiaires directs est dès lors défini comme le nombre d'individus (ventilés par le genre) qui reçoivent un soutien ciblé et de haute et moyenne intensité.**

**Le nombre de bénéficiaires indirects est le nombre d'individus (ventilés par le genre) qui reçoivent un soutien ciblé d'intensité moyenne, ou un appui non ciblé d'intensité forte ou moyenne**

**Si certains bénéficiaires bénéficient plus d'une fois : (eg : les membres d'une communauté qui sont soutenus pour une mise en défens et bénéficient aussi d'une nouvelle route)**